LION

RAND FAUTEUIL

PAR P.-L. JACOB

BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.

ESTIENNE DOLET.

BIBLIOTECA

II

CABINET DE LA LIBRAIRIE
BIBLIOTECA
CLERMONT-FERRAND

PARIS.

EUGÈNE RENDUEL,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 22.

1836

PQ
2323
.L32
A6
1836
#2
SMRS

[Archives Successives de Calmeil, de Leuret, Doyen (?) Clermont Ferrand Dubost (Paris?)

[tome II seul mais précieux !]

MON

GRAND FAUTEUIL.

II.

Bicêtre (H.) Prison, Hôpital, Asile 1833-1834
P. L. renvoie à Bertrand Mdes F. 1836 ?

DARBOST

Il faudrait chercher des renseignements s/ce Docteur Ferrus et ce directeur Becquerel

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, 12.

MON

GRAND FAUTEUIL

PAR P. L. JACOB

BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques.

ESTIENNE DOLET.

II.

PARIS.

EUGÈNE RENDUEL,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 22.

—

1836.

[illegible]

DISSERTATIONS

HISTORIQUES.

Ces opuscules devant être lus par les gens du monde plutôt que par les savans, j'ai cru inutile de les surcharger de notes et de citations au bas des pages. On peut se persuader que je ne me dépars pas de ma fidélité ordinaire de bibliophile, lorsque je cite un fait sans en indiquer la source. La dissertation historique sur des sujets curieux et peu connus est un genre à peu près abandonné, que je regrette de voir relégué dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. L'abbé Lebeuf, Boucher d'Argis, Gouye de Longuemare, et les autres doctes dissertateurs du dernier siècle seraient bien surpris de trouver si peu d'érudition et tant de légèreté dans nos revues qui succèdent au vieux *Mercure de France* et ne le remplacent pas.

LES COUVENS

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le seizième siècle fut le bon temps de la moinerie en France, en Europe et partout : avant cette bienheureuse époque, les ordres religieux étaient peut-être plus puissans ; mais ils ne furent jamais plus variés, plus nombreux, plus riches et plus corrompus, puisque la réforme est née de cette corruption, comme les vers naissent d'un cadavre. Les moines, c'est-à-dire des égoïstes vivant d'oisiveté, d'aumônes et de prières, sont de toutes les religions, de tous les temps et de tous les lieux ; mais il semble que ces plantes parasites et vivaces

s'attachent plus volontiers au catholicisme, où elles trouvent un terrain, un engrais plus fertiles, et surtout plus de mains pour les cultiver.

A Rome, on ne comptait guère que cent vestales ; dans le seul archevêché de Lyon, en 1580, au dire d'un contemporain bien informé, il n'y avait pas moins de deux mille trois cent cinquante-cinq nonnains!

L'épidémie des cloîtres, qui appauvrissait le beau royaume de France, n'était pas d'ailleurs de nature à le dépeupler; bien au contraire, moines et moinesses y mettaient bon ordre. Voilà pourquoi l'auteur des *Neuf Signes descendus en Angleterre* n'imagine rien de mieux que de faire *neiger* des *jacobins* et des *carmes*. Saint-Gelais explique plus naturellement cette prodigieuse multiplication de frocs et de guimpes, dans son épigramme d'un cordelier qui *d'un seul coup en a fait deux*.

Il ne s'agit point ici de prouver le bien ou le mal que faisaient autrefois les moines dans un état; l'une et l'autre question seraient matière à argumentation sorbonniale. Narrer l'histoire de chaque ordre monastique avec ses révolu-

tions, ses héros, ses conciles et sa règle, c'est affaire à un bénédictin; or, les in-folios sont rares par le temps qui court : on n'en écrit plus même pour transmettre à la postérité les fastes des cordeliers ou des carmes. Ces quelques pages contiendront seulement quelques détails relatifs aux religieux des deux sexes; leurs couleurs, leur nombre, leurs richesses, méritent d'être mentionnés; force m'est de réunir moines et nonnains qui n'avaient garde de se fuir. Mais les faits parlent plus haut que les plus belles dissertations du monde, vinssent-elles en droite ligne de leur mère l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. J'en ai fait un choix parmi les plus honnêtes, ce qui ne veut pas dire qu'ils le soient tous. C'est le défaut du sujet. Il ne faut pas, à propos des couvens, nettoyer les étables d'Augias.

La joyeuse vie des moines n'est pas plus connue par le témoignage des conteurs et des romanciers, que par une sorte de souvenir perpétué de père en fils et même frappé de proverbe. Le nom seul de *couvent* réveille une foule d'idées hideuses, un dégoût involontaire ou bien une hilarité de mépris : couvent, qui

se disait autrefois *convent*, ne signifie pourtant qu'*assemblée* (*conventus*).

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les vices des *Torcols*, selon une vieille expression, ont servi de texte aux faiseurs de contes, d'épigrammes, de satires et d'almanachs. Bien avant Rabelais et Marguerite de Navarre, les gens d'église étaient frondés en vers et en prose, en latin et en français: Guyot de Provins, au treizième siècle, composa une *Bible* contre la gent encapuchonnée. Chose étrange! il y avait plus de danger à discuter sur certains dogmes ridicules, qu'à se moquer de l'intempérance, du libertinage et de l'avarice des moines. Ceux-ci ne faisaient brûler personne pour un conte apologétique des épaules d'un cordelier. On apprendrait mal à juger les frapparts d'après les Annales des frères-mineurs, des bénédictins, des jésuites, d'après tant d'autres recueils immenses de flagorneries et de bagatelles monacales; les *Ordres monastiques* du père Hélyot et l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury représentent le moine sous un jour si favorable, que chez ces auteurs la charité chrétienne devient suspecte.

C'est dans les *Nouvelles* de Boccace, dans l'*Heptaméron français*, dans les *Joyeux devis* de Bonaventure Despériers, et principalement dans le livre de Rabelais, qu'il faut aller chercher la physionomie originale et plaisante des moines du seizième siècle, avec les cuves de vins de Cîteaux, les nonnains de Fontevrault, les belles dames de la cour, les tours de besace des mendians, et tout ce luxe d'iniquité qui justifie la parole du prophète Osée : *Peccata mundi comedient.* L'histoire des mœurs est celle des hommes : il existe plus d'intérêt et d'instruction dans une aventure de moine que dans toute la règle de saint Benoît.

Voici d'abord la description des principaux ordres religieux, faite par Clément Marot, qui n'était pas payé pour les aimer.

Une tourbe
D'hommes piteux, ayant la tête courbe,
L'œil vers la terre en grand' cérémonie ;
Pleins (à les voir) de deuil et agonie,
Disant à eux mondanités adverses,
Et en habits montrant sectes diverses :
L'un en corbeau se vêt pour triste signe (*l'augustin*) ;
L'autre s'habille à la façon d'un cygne (*le carme*) ;

L'autre s'accoutre ainsi qu'un ramoneur (*le capucin*);
L'autre tout gris (*le cordelier*); l'autre, grand sermonneur,
Porte sur soi les couleurs d'une pie (*le dominicain*).
O bonnes gens pour bien servir d'espie!

Ces noms, que l'on confond aujourd'hui volontiers, distinguaient des moines différens d'uniforme, de règle, sinon de conduite et d'esprit. Je les passerai rapidement en revue sans entrer dans l'examen critique et détaillé des *cuculles* et des *perruques*.

Les Augustins, qui prirent naissance, avec le saint, leur patron, vers la fin du quatrième siècle, arrivèrent jusqu'au seizième à travers de nombreuses réformes, dont la moins importante ne fut pas celle de la chaussure. De là scission dans l'ordre : grands-augustins, portant bas et souliers; augustins-déchaussés, avec sandales : car on n'a pas encore découvert de quelle manière était chaussé le grand saint Augustin.

Ces religieux, d'une humeur turbulente et belliqueuse, étaient vêtus d'une robe noire avec un large capuce, et quelquefois un scapulaire blanc sur la poitrine. Le fougueux

Luther fit ses premières armes chez les augustins.

Les Carmes, qui se vantaient de descendre du prophète Élie, non pas sans doute en ligne directe, inventeurs du scapulaire, et propriétaires de la maison de la Vierge à Lorette, après plusieurs réformes inutiles, se partagèrent, comme les augustins, en grands-carmes et en carmes-déchaussés. Sainte Thérèse, réformatrice des carmélites, eut l'honneur de cette division. Le grand-carme, dont la *besace*, suivant le dicton populaire, *valait mieux que la crosse du Saint-Père*, buvant et mangeant bien, avait une de ces faces cardinalisées qui ne se sentent pas du carême. Il était vêtu bien chaudement pour l'été : sa robe de drap brun, traînante avec un froc plus ample derrière que devant et à grandes manches, ressortait de dessous un manteau de laine blanc à froc et à capuchon ; une espèce de braie en drap, une chemise de toile et une veste de bure devaient rendre ce costume aussi incommode que celui d'un soudard qui portait sur lui plus de cent livres de fer. Les grands-carmes ne différaient presque des carmes-dé-

chaussés que par la chaussure grossière dite *bobelins*. La différence était plus importante au moral; car les disciples de sainte Thérèse se nourrissaient un peu moins bien que des ânes ou des mulets, et s'appliquaient à une recherche excessive d'austérités.

Les Capucins seraient encore à naître sans la miraculeuse découverte du véritable habit de saint François, que les cordeliers avaient si impudemment défiguré. Le nom de capucin leur fut imposé par les railleurs, à cause de leur *capuçon*, dont nous avons fait *capuchon*. Ils parurent en France pour la première fois sous les auspices de Charles IX et de Catherine de Médicis. Ces religieux, pour qui, selon une vieille locution, rien n'était ni trop chaud, ni trop froid, ni trop pesant, se relâchèrent bientôt de la sévérité de leur institution. Ils avaient la tête rasée en corolle, et la barbe si prodigieusement épaisse qu'on en faisait peur aux petits enfans; ils étaient d'une horrible saleté sous leur robe brune composée de haillons de plusieurs teintes, bigarrée de taches et dévorée de vermine, le tout mal déguisé par un sale manteau. Une ceinture de corde

à trois nœuds, un capuchon menaçant le ciel, et des sandales de bois, achevaient la toilette d'un franc capucin.

Toute la règle des Franciscains, ou Cordeliers, ou Frères-Mineurs, fondés par saint François au treizième siècle, est renfermée dans ces paroles de l'Évangile : « Ne possède ni or, ni argent, ni sacs, ni chaussures. » Il y avait, du temps de saint Louis, d'autres cordeliers, gens de *cordes liés*, dit Joinville.

Ceux de saint François, fort zélés pour le salut des âmes, vendant des images et des prières, prêchant, confessant, étaient, malgré leur malpropreté coutumière, en bonne odeur auprès des femmes. Ils s'habillaient tout en drap brun, robe, froc, capuchon et manteau, doublés pareillement en drap ; un tablier leur tenait lieu de grègues ; leur *cordon* faisait deux ou trois fois le tour de la ceinture.

Nul n'était reçu cordelier, avant d'avoir été jugé en état de supporter les rudes travaux de l'ordre. Cette épitaphe de Clément Marot fait foi du genre de mérite de ces moines, velus comme des ours, dit un auteur du temps :

Ci gît cordelier Semi-dieux,
Dont nos dames fondent en larmes,
Parce qu'il les confessait mieux
Qu'Augustins, Jacobins ou Carmes.

Ils ne gardaient pas toujours le vœu de pauvreté, ou bien le pratiquaient d'une façon fort étrange, témoin cette épigramme de Victor Brodeau :

Mes beaux pères religieux,
Vous dînez pour un grand merci :
O gens heureux! ô demi-dieux!
Plut à Dieu que je fusse ainsi :
Comme vous, vivrais sans souci;
Car le vœu qui l'argent vous ôte,
Il est clair qu'il défend aussi
Que ne payiez jamais votre hôte.

Les cordeliers étaient les princes des mendians.

Les Dominicains, qu'institua au treizième siècle saint Dominique, le bourreau des Albigeois, conservèrent les prérogatives d'inquisiteurs. Ce n'est pas en France qu'ils se firent les instrumens de la vengeance divine. Ils se nommaient encore Jacobins, ou Frères-Prêcheurs,

et se répandirent jusqu'en Chine; mais l'Espagne et l'Italie furent les principaux théâtres de leurs hauts faits. Le dominicain, comme le dit Marot, ne ressemblait pas mal à une pie, avec sa robe de laine blanche, retenue par une ceinture de cuir et demi-cachée par un long manteau de laine noire; du reste, la tête et le menton rasés, les pieds chaussés, et pas de chemise, selon une bulle du pape Innocent III.

Je n'ai parlé que des ordres mendians, qui appartenaient à tous les pays : car ils étaient reçus partout; le métier devait être lucratif, puisqu'ils se multiplièrent si catholiquement. Je ne dirai rien des autres ordres, tels que les Minimes, les Jambonistes ou Antoniens, les Chartreux, etc. : outre qu'ils ne faisaient que des progrès lents et restreints, ils ne participaient point à la licence effrénée des moines dits *de la besace;* et même les Bénédictins, qui formaient l'aristocratie monacale et s'ennoblissaient par le titre de *dom*, avaient fait de leurs couvens le refuge des sciences et des lumières, tandis que le menu bétail des moines croupissait dans une ignorance proverbiale.

Je ne veux pas non plus énumérer et décrire processionnellement tous les ordres religieux de femmes, depuis les moinesses de Saint-Basile jusqu'aux Filles-Repenties : ces *religions*, comme on nommait les ordres, étaient semblables chez les deux sexes, et seulement variaient chez les femmes par la forme d'une guimpe ou d'un béguin. Il y avait des Augustines, des Claristes ou des Cordelières, des Chartreuses, des Bénédictines et des Carmélites. Ces dernières, surtout au seizième siècle, se propagèrent en Espagne et en Italie avec la réforme de sainte Thérèse, qui, à sa mort, n'avait pas moins de quatorze couvens d'hommes et seize de filles sous sa juridiction. Les carmélites de ce temps-là ne différaient guère de celles qui s'établirent au dix-septième siècle dans la rue du Bouloy, à Paris, et que Louis XIV désignait par les noms de *brodeuses*, *bouquetières*, *pestes et intrigantes*, avant que madame de La Vallière eût pris l'habit de carmélite.

Le costume des religieuses variait autant que le caprice des saintes filles qui le portaient; c'étaient d'ordinaire des étoffes de laine

noire, blanche ou brune, des robes amples avec des manches tombant jusqu'au bout des doigts, des manteaux courts ou longs, des scapulaires et des voiles autour de la tête entièrement rasée.

Il y a un livre tout entier à faire sur les couvens du seizième siècle : ma tâche ici ne consiste qu'à ramasser des faits qui instruisent mieux que des jugemens d'à présent. Je trouve dans un vieux livre fort rare le recensement des moines en 1581. Pour faire leur portrait caractéristique et impartial, je rassemblerai différens traits recueillis dans les auteurs contemporains. Quant aux anecdotes, je n'aurai que l'embarras du choix : il faudrait citer tout Boccace, qui, de même que la reine de Navarre, ne fait que raconter des nouvelles vraies arrivées de son temps. Le *Décameron* n'est, pour ainsi dire, qu'une histoire galante des couvens, un répertoire des faits et gestes d'un personnage collectif : la Moinerie.

Un prodigieux calculateur, nommé Froumenteau, a composé un singulier état de la *Polygamie sacrée* : c'est ainsi qu'il nomme le célibat des ecclésiastiques. Froumenteau,

chaud partisan de la religion réformée, a bien pu abuser de la bonne foi des chiffres ; cependant on ne risque rien à croire au moins la moitié de ce qu'il avance. Il commence par apprécier fort ingénieusement la quantité de prêtres, de moines, de religieuses, que nourrissait la *primauté* de Lyon, avec le nombre des complices de leurs débauches, et sans oublier leurs bâtards, ni leurs chiens, ni leurs chevaux. Ce recensement considérable, dans une seule primauté, permet d'étendre le calcul à toutes les primautés de France. Ainsi, de ce travail fastidieux à faire autant qu'à lire, il résulte les faits suivans :

En 1581, le revenu de l'Église gallicane était de plus de cent millions d'écus ; elle possédait en France, à cette époque, quatorze cent cinquante-six abbayes, douze mille trois cent vingt-deux prieurés, deux cent cinquante-neuf commanderies de Malte, cent cinquante-deux mille chapelles, cinq cent soixante-sept couvens de femmes, sept cents couvens d'hommes ; enfin cent quatre-vingt mille châteaux, fiefs et seigneuries.

L'auteur de ces recherches détaille scrupu-

leusement combien d'arpens d'eau, de bois, de champs ou de vignes appartenaient à ces apôtres si détachés des biens de la terre. Il nous donne le prix de toutes les *sacrées contributions*, depuis l'exorcisme jusqu'à la confession des femmes enceintes; il passe ensuite à l'énumération des *personnes mâles et femelles qui vivent aux dépens du crucifix en l'Église gallicane*, y compris les chevaux, les chiens et les oiseaux de vénerie. C'est là qu'il nous faut toute la foi catholique pour croire.

La primauté de Lyon présente une si énorme masse de libertinage monacal, que l'on est forcé de dire à l'auteur : Vous êtes bon réformé, M. Froumenteau. Il y avait, selon lui, dans l'archevêché de Lyon, tant archevêque, évêque, prélats, abbés, prieurs, chapelains et prêtres, que moines des deux sexes, avec tous leurs officiers et serviteurs, cinquante-cinq mille deux cent trente personnes. Ce nombre n'est pas exagéré; mais il fait monter à cent cinquante-cinq mille les femmes et filles, dévotes ou non, se consacrant corps et âme au service de la concupiscence ecclésiastique, par métier ou autrement! Voilà certes une calom-

nie sentant l'hérésie : deux femmes au moins pour chaque moine ! C'était donc tout profit à garder le célibat.

Froumenteau entre alors dans des particularités de mœurs assez peu orthodoxes, même dans les couvens. Je m'abstiens volontiers de le suivre au milieu de cette licence infecte. Les bâtards de tout ce monde ne pouvaient manquer d'être fort nombreux : je n'en trouve pourtant que soixante-neuf mille cent trente-huit, sauf les omissions. On peut ajouter à ce dénombrement dix-neuf mille chevaux, deux mille chiens, cinq mille oiseaux de proie. Ce dernier calcul ressemble à un trait de satire dirigé contre les moines, qui dévoraient le peuple et s'engraissaient de rapines.

Les calculs généraux paraissent moins erronés : le nombre des quatre Mendians, jacobins, cordeliers, carmes et augustins, dans tout le royaume, n'était que de trente-huit mille sept cents, compris quelques valets et serviteurs. « Le nombre de leurs *paillardes*, » ajoute naïvement le Barême de la *Polygamie sacrée*, « n'est que de cent trente mille, sans préju- « dice du reste. Vous en voyez, parmi ces be-

« saciers, qui portent la guarguesque (*le froc*)
« de velours, d'autres de satin ; d'autres sont
« en tel équipage, qu'il est bien aisé à connaî-
« tre que les bourses de quelques grandes
« dames supportent tels et semblables frais. »
Leur besace était d'un revenu qui ne souffrait ni des disettes ni des guerres. La chandelle et le sel qu'on devait leur fournir montaient seuls à des sommes considérables. « Il n'y a
« pas six mois, dit Froumenteau, qu'une dame
« de par le monde, pour une fiole en laquelle
« ingénieusement un cordelier avait mis en
« cire demi-douzaine de roses et le portrait au
« vif de son mari, donna un accoutrement de
« pied en cap au cordelier, et cinquante écus
« pour son couvent ; encore fut-il rapporté
« qu'elle donna à part au cordelier dix écus. »
Ils n'observaient pas autrement le vœu de pauvreté.

Le nombre des abbesses, nonnains et religieuses s'élevait en France à onze mille quatre cents, avec les converses. « Nous ne mettons
« dans cet état que trois mille bâtards, » s'écrie le calviniste tout stupéfait de sa modération. Il n'ose pas fixer le nombre des valets,

serviteurs et galans de ces *bonnes dames*. Froumenteau, avec un débordement d'expressions plus cyniques encore que son sujet, développe son système pour l'abolition de la polygamie sacrée, descend jusqu'aux détails les plus minutieux, et finit par le mariage des religieux mâles et femelles. C'est la plus sage des utopies de réformé que contient ce volume intitulé : *le Cabinet du roi de France, dans lequel il y a trois pierres précieuses d'une inestimable valeur, par le moyen desquelles Sa Majesté s'en va le premier monarque du monde, et ses sujets du tout soulagés;* 1581, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

Pour bien peindre ce que j'appellerais *caractère moine*, il faudrait pénétrer dans les riches monastères de Cîteaux et de Cluny, où quatre-vingts religieux buvaient par an cent quatorze bottes (*tonneaux*) de vin ; il faudrait visiter les caves et les greniers, les dortoirs et les réfectoires, surprendre sur le fait la gourmandise et la luxure, assister enfin à toutes les scènes intérieures des couvens. Je ne parle pas seulement des regrets et des remords qui sont inséparables de toute retraite religieuses ; mais

je ne m'attache qu'aux moines du seizième siècle, « ignorans et voluptueux, » dit le judicieux Bayle : le vice apparaît là dans tout son éclat. Luther et Calvin, chefs de la réforme, et réellement moins corrompus que les moines de leur temps, sont nés moines au point de ne se jamais bien laver de cette tache originelle : le premier débauche une religieuse nommée Catherine de Boren et l'épouse; le second vit avec Idelette de Bure, et l'épouse aussi après la mort du mari. Cependant Luther et Calvin se croient le droit d'appeler leurs anciens frères en Dieu : « Lâches incestueux ! » C'est l'injure la plus honnête qu'ils leur adressent dans leurs prêches.

J'ouvre les écrivains du seizième siècle, et partout je rencontre des traces du profond mépris qu'inspiraient les moines, surtout les Mendians. Rabelais, qui les connaissait trop puisqu'ils faillirent le laisser mourir *in pace* pour une farce impie, Rabelais, qui poursuit les *moines moinés*, *moinant en toute moinerie*, les compare aux singes, aux hérons, aux cormorans, aux poux, aux puces et aux punaises. Béroalde de Verville, son imitateur indigne,

se contente, dans *le Moyen de parvenir*, de les appeler *les faisans du monde*, et les nonnains, *les perdrix*. Rabelais fait dire à Gargantua que « le froc et la cagoule tire à soi « les opprobres, injures et malédictions du « monde, tout ainsi comme le vent dit Cécias « attire les nues. » Il nous apprend aussi pourquoi ils sont « de tous refuis et des vieux et « des jeunes. » — « Le moine, dit-il, (j'en- « tends de ces ocieux moines), ne labourc « comme le paysan, ne garde le pays comme « l'homme de guerre, ne guérit les malades « comme le médecin, ne prêche ni endoc- « trine le monde comme le bon docteur évan- « gélique et pédagogue, ne porte les com- « modités et choses nécessaires à républiques « comme le marchand. C'est la cause pour- « quoi de tous sont hués et abhorrés. » Rabelais ne revient pas sur cette condamnation, raisonnée avec tant de philosophie et de logique qu'on la croirait de nos jours, au langage près. Ailleurs, il répond, par la bouche de son pseudonyme frère Jean des Entommeures, que les moines ne prient pas pour nous, parce qu'ils ne font que *trinqueballer*

leurs cloches; car une messe bien sonnée est à demi dite. « Ils marmottent grand renfort « de légendes et psaumes nullement par « eux entendus. Ils comptent force patenôtres « entrelardées de longs *ave Maria*, sans y « penser ni entendre, et ce j'appelle *moque-* « *Dieu*, non oraison. Mais ainsi leur soit en « aide Dieu, s'ils prient pour nous, et n'ont « pas peur de perdre leurs miches et soupes « grasses ! »

Rabelais, dont l'indignation est toute de gaîté et de bouffonnerie, ressemble d'un côté aux moines qu'il couvre de ridicule : comme eux, il exhale une odeur de vin et de débauche, que l'on excuse en faveur de son prodigieux sens. Il juge son siècle de plus haut que ne ferait un philosophe du nôtre; mais pour le comprendre, comme il le dit lui-même, on doit imiter le chien qui brise un os *médullaire* pour en extraire un peu de moelle. Les moines du seizième siècle sont mieux peints dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*, que dans tous les livres, chartes et diplômes écrits sous l'influence du cloître.

Rabelais, plus épicurien que luthérien, ne

fait pas grâce aux moines, jusque dans l'inscription de l'abbaye de Thelême ; *Thelême* signifie *volonté*, pour exprimer la religion pantagruélique, dont la devise était : *Fais ce que voudras !*

> Ci n'entrez pas, hypocrites, bigots,
> Vieux matagots, marmiteux boursoufflés, etc...,
> Tirez ailleurs pour vendre vos abus.

Dans la description des beaux livres de la librairie de Saint-Victor, Rabelais ne perd pas de vue son sujet, sa mission : la satire des moines. Tous ces titres de livres imaginaires sont fort ingénieux : *L'apparition de sainte Gertrude à une nonnain en mal d'enfant*, parce que les religieuses étaient sujettes à caution ; *Reverendi patris fratris Lubini provincialis Bavardiæ, de croquendis lardonibus libri tres*, parce que les moines souffraient par état bien des lardons ; *les Aises de vie monacale*, et tant d'autres excellentes plaisanteries, après lesquelles on s'étonne que l'auteur ait échappé au fagot et à la bourrée ou à *la hart dont il était fait si grand usage* de son temps.

On peut résumer en quelques traits principaux et proverbialisés les sentimens de Rabelais à l'égard du *froc* et de la *cagoule*. Il ne tarit pas sur l'intempérance des moines; il nous les montre appelant *Sainte-Chapelle* la cuisine du couvent, et eux-mêmes allumant le feu sous la marmite; il célèbre les admirables soupes de *primes*, que les bons pères mangeaient en guise de prière du matin : car ils *ne mangent mie pour vivre, vivant pour manger, et n'ont que leur vie en ce monde*. De là, le nom de *Manducéens*, qu'il leur donne par souvenir du latin *manducare* (manger); de là, celui de *gastrolâtres*, adorateurs du ventre; de là, le juron sacramentel de *ventre de moine*. Rabelais cite l'ignorance des moines comme article de foi : « C'est chose « monstrueuse, dit-il, voir un moine savant. » L'alliance de ces deux mots contradictoires lui semble intolérable en bonne cabale monastique. « Moine, » dit-il encore, « que connaîtrait-il, « sinon le clos de son abbaye? » Il fait ailleurs l'éloge de leur *brévіaire*, sorte de flacon en forme de livre, rempli de *vin théologal*. L'incontinence des moines lui sert de texte familier; il avertit des pélerins allant à Rome, qu'à

leur retour ils trouveront leurs femmes engrossées : « car seulement l'ombre du clocher « d'une abbaye est féconde. » Rabelais me paraît être le premier qui ait employé la métaphore de *bailler le moine*, pour signifier étrangler; cette expression s'appliquait auparavant à une coutume des novices qui s'attachaient une corde au pied, et s'empêchaient de dormir mutuellement. Cette coutume tomba en désuétude, lorsque dormir la grasse matinée devint un des apanages monastiques. Enfin Rabelais, qu'on ne saurait citer avec trop de complaisance, lorsqu'il respecte son lecteur, a peint le véritable moine sous le nom de frère Jean des Entommeures : « Jeune, galant (*robuste*), frisque « (*gentil*), dehait (*joyeux*), bien adextre, « hardi, aventureux, délibéré, haut, maigre, « bien fendu de gueule, bien avantagé en « nez, beau dépêcheur d'heures, beau dé- « brideur de messes, beau décrotteur de vi- « giles; pour tout dire sommairement, vrai « moine, si oncques en fut. » Il n'est pas jusque dans les figures des *Songes drôlatiques*, où ne reparaisse le moine de Rabelais, encapuchonné, selon l'explication du commenta-

teur, avec gros ventre et gros dos, boutonné jusqu'au menton, couché sur une marmite dont il soulève le couvercle, en même temps qu'il lèche le manche d'une cuillère à pot, parce qu'il existe « quelque vertu lente et « propriété spécifique, absconse dedans les « marmites, qui les moines y attire comme « l'aimant le fer à soi attire. »

Poètes et prosateurs du seizième siècle maltraitent à l'envi ce que Rabelais appelle *vertus de moines*. Marot, dont l'opinion est aussi franche que le style, en fait une peinture fort exacte, et qui n'a pas l'allure de la satire.

Bien loger sans danger,
Dormir sans peur, sans coût boire et manger,
Ne faire rien, aucun métier n'apprendre,
Rien ne donner, et le bien d'autrui prendre,
Gras et puissant, bien nourri, bien vêtu,
C'est selon eux pauvreté et vertu!

Un religieux fut méchamment accusé d'être luthérien : l'évêque n'eut garde de croire cet odieux soupçon, lorsqu'il interrogea ce vrai moine sur sa façon de vivre. On fit à ce sujet une belle épigramme latine, dont voici

la traduction française, par Henri Étienne :

D'être luthérien le bruit commun t'accuse :
Mais tu as ton prélat qui le nie et t'excuse.
« Tu paillardes, dit-il, aussi bien qu'un prélat;
Tu sais boire d'autant, jusqu'à tomber tout plat;
De Dieu tu n'as jamais qu'en jurant souvenance,
Et de la Bible n'as aucune connaissance. »
Par ces signes certains, ce pasteur cordial
Connaît si son troupeau se porte bien ou mal.

La place me manque pour rapporter une vieille chanson fort naïve, dans laquelle, après tous les reproches adressés à la moinerie, un frère répond humblement :

Monsieur, nous faisons le service.

Je ne puis oublier la *Description des vertueuses qualités du Moine*, par Octavien ou Mellin de Saint-Gelais, l'un poète, sous le titre d'évêque, l'autre à la cour et dans son abbaye :

Pour nombrer les vertus d'un moine,
Il faut qu'il soit ord (*sale*) et gourmand,
Paresseux, paillard, malidoine (*impropre*),
Fol, lourd, ivrogne et peu savant :

Qu'il se crève à table en buvant,
Et en mangeant comme un pourceau :
Pourvu qu'il sache un peu de chant,
C'est assez, il est bon et beau.

La quête des moines, dans les rues de Paris, est vivement caractérisée jusqu'à la fin du seizième siècle. Dès six heures du matin, été comme hiver, parmi les cris si bizarres et si variés qui remplissaient tous les quartiers de la ville, et dont on prendrait une bien faible idée dans les rumeurs de nos halles et de nos marchés, on entendait les voix psalmodiantes et les clochettes des moines; tandis que les étuvistes annonçaient que le bain était chaud, que les *gueux de l'hostière* demandaient l'aumône en se plaignant, que des bandes d'écoliers descendant des rues Saint-Jacques et de la Harpe disputaient de porte en porte aux mendians quelques bribes de pain et de viandes; augustins, cordeliers, carmes, jacobins, blancs, noirs, bruns et enfumés, faisaient leur quête, accompagnés d'un concert de bénédictions et de *Dieu vous gard!* Ils étaient courbés sous d'énormes besaces; ils avaient des poches saillantes de tous côtés; ils

prenaient avec plus de deux mains et promettaient le paradis à qui leur donnait, l'enfer à qui s'excusait sur sa pauvreté. Les femmes et les enfans les arrêtaient par le pan de leurs robes : on réclamait d'eux des prières, des conseils, des remèdes, des miracles.

« Mon frère, » disait certain voleur en remettant à un d'eux une bourse coupée à la ceinture de quelqu'un, « ceci est du bien d'au-« trui; je vous le rends ne sachant le rendre « où je l'ai pris ; ne me faites point faute de « quelques indulgences.

— « Mon fils, » répondait le cafard, « ne « touche jamais au bien de l'Église, tu serais « sans rémission damné; va-t'en brûler une « chandelle à saint Macaire, qui fit sept ans « pénitence pour avoir tué une puce. »

Ces bons moines étaient connus dans chaque maison, voire même du chien qui la gardait. Ils avaient plus de puissance que les sergens du guet; car un dominicain ayant été renversé dans la fange par un pourceau qui s'y vautrait, ses frères obtinrent un édit qui défendit, sous peine d'amende, de laisser vaguer sur la voie publique les animaux de saint An-

toine. Les moines avaient des images saintes pour les enfans, des *agnus Dei* pour les hommes, des recettes ingénieuses pour les femmes. Leur règle les empêchait de recevoir pour eux or ou argent monnayé, mais ils n'en avaient pas moins l'escarcelle bien fournie, recevant tout au nom du couvent. Il était prescrit aux cordeliers, par leurs institutions, de ne jamais quêter sans leurs braies ou hauts-de-chausses; mais bien peu se conformaient à cette incommode mesure de décence et d'honnêteté. Voilà pourquoi une grande dame disait à un de ces bons pères : « J'aime beaucoup les cordeliers, « hormis leur habit. » Je laisse à penser comment l'habit fut *hors mis*, ajoute le conteur.

Un des gros profits des couvens fut l'invention de prêter à intérêts l'habit monacal aux enfans, afin qu'ils pussent parvenir à l'âge d'homme; aux malades avant de mourir, et même aux morts, pour qu'ils entrassent en paradis en faveur de la livrée. Les grands seigneurs usaient plus que le vulgaire de cette métamorphose, qui ne se payait pas avec un *grand merci*. « Bien est-il vrai, dit Henri Étienne, que le comte de Carpy ayant été

des derniers qui ont joué ce beau jeu (en 1535), est demeuré seul en proverbe. On cite jusqu'à des rois et des empereurs qui sont devenus cordeliers après leur mort. » Un prédicateur, digne élève des bouffons sacrés Olivier Maillard et Jean Menot, alla jusqu'à dire en chaire « que, pour sauver le diable, il fau-« drait lui faire prendre l'habit de saint Fran-« çois. » Je crois qu'on trouverait quelques exemples de religieuses improvisées *in articulo mortis*.

Les moines avaient de hauts priviléges à l'amour des dames. Le titre de confesseur n'était souvent que la peau de brebis du loup ravissant; bien des femmes vertueuses cédaient à l'influence de l'habit; bien d'autres mieux apprises choisissaient leurs galans sous le froc. On assure qu'elles ne s'en trouvaient pas mal, puisqu'il existait une vieille coutume non jamais tombée en désuétude, laquelle défendait de recevoir un moine sans nez, attendu que Jésus-Christ, dit le texte latin, ne veut pas à son service les plus laids et les plus contrefaits. On avait alors grande foi dans les saints qui faisaient *engrossir* les femmes. Les abbés, les

prieurs et les chefs d'ordres ne tenaient guère le vœu de continence, luxurieux et dissipés qu'ils étaient! la menue monacaille se ruait sur ce que Rabelais nomme des amours *de bonne volonté*. Ils regardaient comme leur appartenant de droit les nonnains qu'ils rencontraient; c'était entre eux un échange de bons procédés : aussi a-t-on remarqué qu'un couvent de nonnains était flanqué ordinairement de deux ou trois couvens de moines, selon les appétits. Voltaire ne répète que la voix publique du seizième siècle dans ce vers de la *Pucelle :*

Dans un moutier un moine a sa nonnain.

La réputation des moines à cet égard était si bien établie au seizième siècle, que tous les conteurs en font de bonnes histoires. Cela même étonnait peu ; et l'auteur de *la Polygamie sacrée* sentait son luthérien, et partant le roussi, en se scandalisant de ce péché non moins vieux que les moines.

Henri II pressé d'argent, ne songeant pas, bon dévot qu'il était, à en puiser dans les

trésors des couvens, s'enquérait auprès de ses courtisans pour qu'ils lui enseignassent un moyen expédient et royal de faire de l'or sans recourir à l'art damnable de la sorcellerie.

« J'en sais deux à votre convenance, dit l'abbé de Brantôme qui avait la parole à la main.

— Lesquels? demanda le roi, tremblant qu'on ne parlât de dépouiller sa chère Diane de Poitiers, riche de ses dépouilles et de celles du royaume.

— Le premier, Sire, serait de faire toutes les charges de votre maison alternatives, et de les vendre au plus offrant.

— Autant vaudrait créer un deuxième roi de France.

— Le second moyen aussi me semble plus raisonnable, et produira comme l'autre deux millions d'or.

— Serait-ce pas de découvrir une autre terre d'Amérique?

— Je n'y avais pas songé; mais non: il suffirait de commander qu'on vendît à votre profit les lits des moines.

— Et où donc, s'il vous plaît, coucheraient

ces pauvres diables de moines quand ils n'auraient plus de lits? Ils ne se contenteraient d'être couchés sur l'état de ma maison royale.

— Oui-dà ! les révérends seraient moins embarrassés que vous n'êtes : ils s'en iraient, comme d'habitude, coucher avec les nonnains.

— Je le veux bien, et suis en cela de bon accommodement. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il y ait autant de nonnains que de moines?

— C'est comme je l'entends, Sire.

— Alors comment l'entendez-vous, à moins d'une multiplication des nonnains, comme des pains au désert?

— Laissez faire, aucun moine certainement ne se plaindra d'être mal couché : chaque nonnain en logera pour le moins demi-douzaine.

— Excusez du peu ! Ainsi soit-il. »

Cependant la réforme de sainte Thérèse ne donnait pas aux carmélites un lit que l'on pût envier, et dont les plus dévotieux moines se fussent facilement accommodés : c'était à qui, parmi ces saintes femmes, imaginerait des austérités capables de vaincre le démon de la chair, plus fort que le sommeil. Les unes ne dormaient qu'une heure; d'autres ne dor-

maient que debout; celle-ci étendait ses membres meurtris sur des fagots d'épines; celle-là ne reposait que sur un gril de fer; d'autres avaient pour lits des monceaux de ronces et de chardons, des pièces de bois, des crêches de pierre, de la neige et de la glace. Les carmélites ne supportèrent pas long-temps cette vie de cruautés exercées contre leur corps, auquel en mourant elles demandaient pardon de tant de mauvais traitemens, à l'exemple du bienheureux Pierre d'Alcantara, récollet qui portait une chemisette de fer-blanc. Les femmes sont encore plus raffinées que les hommes dans leurs superstitions. Ce n'étaient pas les seules mortifications que les carmélites s'imposassent pour le salut de leur âme : il y en avait qui pour toute nourriture se condamnaient à ne manger par jour qu'une once de pain, à ne boire que du vinaigre comme Jésus-Christ sur la croix; beaucoup se servaient d'un cilice de fer-blanc dentelé à trois rangs en manière d'éperon.

La discipline était à l'usage de tous les cloîtres et de tous les ordres. On sait que la flagellation date des premiers temps de l'É-

glise. Voici une scène de ce supplice volontaire, tel qu'il se répétait toutes les nuits dans le couvent de Fontevrault.

Une heure après minuit, un son de cloche faisait sortir les religieuses de leurs cellules, malgré les froids les plus âpres. Comme elles couchaient tout habillées, elles ne se faisaient guère attendre, et se glissaient comme des ombres le long des corridors où sifflait la bise glaciale. On se rendait au chœur de la chapelle silencieuse et semi-obscure : les reliques et l'autel étaient voilés, et quelques lampes fumeuses luisaient dans les ténèbres des voûtes en arceaux. Au dehors on n'entendait que des cris d'oiseaux de nuit, le frissonnement des cyprès du cimetière, le vent et la pluie. L'âme se trouvait merveilleusement disposée à la prière; mais toutes ces épouses de Dieu arrivaient à pas lents en murmurant des psaumes, en faisant sonner les grains d'un chapelet, ou bien en resserrant des nœuds de corde tachés de sang, ce qui était le signe d'une grande ferveur.

Le précepte de l'Évangile *veillez et priez* s'exécutait à voix basse dans une morne mé-

ditation. Puis, tout-à-coup l'abbesse levait sa discipline au ciel et criait d'un air lugubre : *Ici commencent les pénitences !* elle ajoutait souvent : *Repliez la robe noire dessus la tête, et jetez bas la robe de dessous.* Les lumières s'éteignaient à la fois, et il se faisait dans la nef un bruit sourd et mesuré qu'accompagnaient les encouragemens de la supérieure, les cris et les soupirs arrachés à la souffrance. « Sus et vitement! plus raide un petit! rom-« pez de coups les sept péchés mortels, sans « excepter la luxure! Le paradis vous vaudra « au centuple ces peines du corps : chaque « coup fait sortir une âme ou deux du purga-« toire, selon qu'il est bien donné et bien « reçu. »

La discipline cessait enfin de retomber sur les chairs déchirées et saignantes, lorsque la fatigue mettait un terme à ces cruautés, et souvent un rayon de la lune, coloré par l'émail des rosaces diaprées et des vitraux à personnages, descendait mystérieusement sur de blanches victimes immolées de leurs propres mains, étouffant leurs sanglots et cachant leurs pleurs, jusqu'à ce qu'elles allassent chercher

dans leur cellule solitaire un sommeil sans charme, sans repos et sans rêves.

Un père de l'Église pensait que tout ordre religieux avait besoin d'une réforme générale au bout d'un siècle : les faits prouvent que le relâchement s'introduisait dans un cloître bien avant ce temps préfix. Ainsi, la sévérité des peines prononcées par la justice claustrale tomba bientôt en désuétude, de même que l'édifiante vertu des moines.

La désertion du couvent était surtout punie avec une incroyable rigueur ; mais on a sujet de penser que les châtimens prescrits par les statuts de l'ordre n'étaient exécutoires que dans les cas les plus graves. Par exemple, je ne vois nulle part que des déserteurs du froc, ou même des apostats, aient été mis aux galères suivant le *Correctoire des Minimes* ou tout autre code criminel d'un ordre religieux. Le jeûne au pain et à l'eau et la prison étaient les pénitences les plus ordinaires au seizième siècle ; on réservait l'*in pace* pour des crimes, tels que celui de vendre les secrets du couvent. L'*in pace* monacal ressemblait aux *oubliettes* de la féodalité.

On nommait ainsi un affreux supplice renouvelé des Vestales romaines, que l'on enterrait vives lorsqu'elles laissaient éteindre le feu sacré de Vesta. Les moines n'avaient garde de laisser éteindre le feu de la concupiscence. L'*in pace* était un petit caveau étouffé, et sans autre issue qu'une ouverture en forme de puits dans le haut : là, devait mourir de faim le condamné. Cette barbarie fut surtout employée en Espagne et en Italie.

L'appareil de cette horrible cérémonie avait un caractère bien propre à dompter les passions humaines, si fougueuses qu'elles fussent sous le cilice et sous la haire. On condamnait ainsi à mort sans répandre le sang, dont l'Église a horreur, comme on sait. Le patient passait par toutes les angoisses d'un enfer anticipé : il était dégradé de son titre de religieux, et décapuchonné en présence du saint-sacrement et des frères en oraison ; suivait un service des morts, pendant lequel le condamné, nu jusqu'à la ceinture et couvert d'un linceul, entendait prier pour son âme comme s'il eût été déjà défunt. L'enterrement s'achevait en grande pompe, les religieux marchant sur deux files,

le capuchon rabattu sur les yeux, les cierges et les encensoirs éteints, la croix renversée ; et dans un cercueil, le criminel porté au milieu des litanies et des *de profundis* jusqu'à son tombeau. Avant de l'y descendre vivant, on lui faisait baiser les patènes et on l'inondait d'eau bénite : c'était dans cet état qu'on l'envoyait dans la paix éternelle, *in pace !* Il arrivait par le moyen des cordes au fond de cette fosse ténébreuse, dont on murait l'entrée comme la prison d'Ugolin.

Dans plusieurs couvens, la charité chrétienne et l'humanité monacale consistaient à prolonger de huit jours la vie de ces malheureux, en leur donnant un pain de trois livres, une cruche d'eau et un cierge bénit et allumé. Les religieuses s'infligeaient le même supplice.

La démolition des couvens, en 1789, a découvert un grand nombre d'*in pace* emprisonnant encore des squelettes. Dans plusieurs de ces caveaux, on a remarqué que la cruche d'eau était pleine, le pain entier et le cierge non consumé, soit que le défaut d'air eût tué les victimes, soit qu'elles eussent refusé de tou-

BARROST

cher à ce peu de nourriture qui n'était là que pour les faire mourir plus long-temps.

On appelait aussi *in pace* des prisons perpétuelles où l'on vivait sans voir la lumière du jour. Lors de la révolution, on a délivré des moines maigres, hâves, semblables à des spectres, qui depuis quarante ans expiaient dans une captivité sans fin leurs fautes légères en comparaison de cette illégale vengeance.

Il est vrai que dans toute association d'hommes ou de femmes, la rigueur devient nécessaire pour maintenir l'ordre et toute espèce de réglemens. Quand un couvent ou une abbaye se laissait aller au courant rapide des vanités mondaines, il était difficile de les ramener à l'austérité des fondateurs. Il n'est que trop d'exemples des effrénés débordemens qui se passèrent dans les profondeurs des cloîtres : des guerres intestines, des ambitions, des libertinages, de plus grands désordres encore, voilà les fruits que portait le monachisme à mesure qu'il étendait ses rameaux et affermissait ses racines. Un couvent était un petit état aristocratique ou despotique, soumis à des révolutions comme si ce fût un royaume ou

une république. C'était là ce dont s'affligeaient les saints évêques, quand il y en avait. Alors il ne fallait pas moins d'une sainte Thérèse pour apaiser dans les cloîtres les rumeurs du monde et les révoltes de l'esprit malin.

Ah! qu'Érasme avait bien raison de croire que les cloîtres avaient été fondés par le diable! *Istius modi vitæ ergastula non sine instinctu Satanæ fuisse inducta.* Epist. 20. Ce serait une histoire tout entière, pleine de faits et de preuves, que le tableau des crimes de tous genres nés dans le domaine des couvens.

On commencerait par les *Adamites*, dont Adam était le patron, et qui ne portaient aucun vêtement comme aux beaux jours de la création et du paradis terrestre : saint Épiphane leur reproche des monstruosités, telles que des cérémonies imitées du sabbat des sorciers, dans lesquelles l'obscurité favorisait un aveugle mélange des sexes. Ces Adamites, nommés encore Nicolaïtes, prenaient en Italie le nom de *Frérots*, *Fraticelli*. Les impudicités qu'ils pratiquaient, lumières éteintes, furent souvent foudroyées par la cour de Rome.

Un marchand de Milan, s'apercevant que

sa femme se levait toutes les nuits du lit conjugal, fit semblant de dormir, et la suivit de si près qu'il entra derrière elle dans une chapelle obscure où les frérots tenaient leurs mystères : il joua dans les ténèbres son rôle de frérot avec sa femme, qui n'eut garde de le reconnaître ; mais il lui avait enlevé son anneau, dont il se servit pour la confondre. L'inquisition s'empara de cette affaire, et la chronique ne dit pas comment furent punis les frérots, qui se disaient de l'ordre de Saint-François.

Dans le seizième siècle, cette impudique secte existait encore, surtout en Angleterre, où les Adamites se montraient par les rues dans l'état de simple nature.

Lorsque Henri VIII se sépara de la communion catholique, il fit composer un livre des *méchancetés* découvertes dans la visite des monastères, couvens et églises collégiales : on y trouve les noms des *sodomites*, des *paillards* et des *adultères*. Ces derniers avaient quelquefois onze maîtresses en l'honneur des onze mille vierges. « En l'église cathédrale de Cistre, « Jean Hylle n'avait que treize paillardes, »

dit Henri Étienne dans son *Apologie pour Hérodote* : « c'est beaucoup, dira quelqu'un; mais « qu'est-ce toutefois au prix de Jean Blanke, « prieur de Bermondsey, qui en avait vingt? « Or, tient-on qu'il y avait en Angleterre plus « de quatre cents couvens de diverses sortes « de moines et de moinesses, outre ceux des « frères mendians qui approchaient de deux « cents. Je laisserai maintenant au lecteur « calculer combien pour le moins devaient « être de fils de moines en Angleterre; je lui « laisse aussi à penser, qui eût fait la visitation « par toute la France, Italie, Espagne, en « ce même temps, quels ménages on eût « trouvés! »

De là sans doute l'origine du titre de *beaux-pères* appliqué à tous les moines.

D'où vient qu'on vous nomme *beaux-pères?*
— C'est qu'à l'ombre du crucifix,
Souvent faisons filles et fils
En écoutant les belles mères.

Pour retracer le relâchement des ordres religieux et les vices couverts du manteau de la religion, je ne remonterai pas au fameux

Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de Fontevrault, qui, pour mortifier sa chair ou pour tout autre motif, partageait le lit de ses religieuses : honni soit qui mal y pense ! Il avait apparemment la continence de ces pieux solitaires dont parle Evagrius dans son Histoire ecclésiastique, et qui étaient hommes avec les hommes, femmes avec les femmes, et voulaient être des deux sexes. Mais Robert d'Arbrissel n'atteignait pas ce degré d'insensibilité physique, car plusieurs de ses plus jolies nonnains devinrent grosses : *Urgente partu aliæ fractis ergastulis elapsæ sunt; aliæ in ipsis ergastulis pepererunt.*

Au reste, les nonnains en mal d'enfant n'étaient pas rares, et leur virginité avait besoin d'être crue sur parole. Voilà sans doute pourquoi, sous le règne de Henri III, roi d'Angleterre, Robert-Grosse-Tête, évêque de Lincoln, visitant les couvens de son diocèse, s'avisa de vérifier la chasteté des religieuses en pressant leurs mamelles : *facit exprimi mamillas.*

Le célibat des moines a toujours été scandaleux, malgré les sages exhortations des Pères

de l'Église, qui regardaient les femmes comme les ennemis de notre salut : saint Jérôme dit que leur attouchement est plus dangereux que la morsure d'un chien enragé ; saint Antonin tance rudement un religieux pour avoir touché la main d'une femme : « C'était une « dévote, » répond celui-ci. « —N'importe, » reprend le saint ; « car la terre est bonne, l'eau « est aussi bonne ; mais si ces deux élémens « viennent à se mélanger, il n'en résulte que de « la boue. » Saint Jérôme pense que la femme brûle la conscience du religieux avec qui elle cohabite ; saint Cyprien appelle la conversation des femmes la glu du diable pour prendre et asservir les hommes ; ainsi des autres *décrétaliseurs*, style de Rabelais.

Mais rien ne faisait : ces avis, ces menaces, n'étaient pas des obstacles assez puissans pour arrêter ce péché, que, suivant saint Augustin, on ne peut vaincre que par la fuite. L'illustre Ochin succomba comme le reste, lorsque, de capucin qu'il était, il embrassa la réforme, se maria deux fois et composa son *Traité de la Polygamie*. Je rassemble seulement un petit nombre d'exemples de la corruption des couvens.

Ambroise, général de l'ordre des Camaldules au quinzième siècle, a laissé en manuscrit un voyage très-curieux entrepris vers 1431, par ordre du pape Eugène, pour réformer les mœurs perverses des moines et des moniales, *ut corruptos monachorum et virginum claustralium mores emendaret.* Il fut tellement effrayé des turpitudes qu'il découvrit au fond des cloîtres, qu'il n'ose les exprimer qu'en grec : la plupart des monastères de filles, en Italie, étaient alors de véritables lieux de prostitution ; les abbesses lui avouèrent qu'elles n'avaient pas le pouvoir de s'opposer à ces débauches. Ambroise leur défendit de recevoir aucun homme, soit prêtre, soit séculier, sous peine de voir fermer leurs couvens.

Dans une autre maison de Dieu, il ne trouve pas de religieuses, mais des filles de joie adonnées à tous les vices ; il apprend qu'une d'elles s'est enfuie avec le prieur, et que l'abbesse a fait un enfant ! Les couvens d'hommes ne présentaient pas moins d'excès : ici on s'était battu à coups d'épée et de bâton ; là le prieur se plongeait dans un bourbier d'impudicité ; partout on suivait à l'envi la voie large de la per-

dition, *viam largam perditionis*. Je me ferai non moins scrupuleux que le vénérable Ambroise; car, pour traduire ses mots grecs littéralement, notre langue n'est point assez érotique.

Mathieu Bossus, qui fut aussi chargé par le pape Sixte IV, vers la fin du quinzième siècle, de mettre un frein aux déréglemens des religieuses de Gênes, se vit forcé d'avoir recours au pouvoir séculier, qui défendit aux supérieures d'admettre dans leurs couvens aucune jeune fille (*puellam*), et qui par-là fermèrent la source des richesses et des vices monastiques. Mathieu Bossus entretenait une correspondance épistolaire avec quelques nonnes distinguées, et leur conseillait de ne voir que rarement et avec précaution les hommes, même les plus saints.

Dans les derniers temps du seizième siècle, les couvens du diocèse de Belley, dans le Bugey, étaient en proie au plus infect libertinage. Entre autres, l'abbé de Saint-Sulpice huguenot marié et gouverneur d'une citadelle, faisait régner le droit du glaive sur ses moines : il avait changé ses cloîtres en écuries pour les mulets qu'il tirait du mélange des étalons d'Es-

pagne avec des ânes d'Auvergne ; la vaste église servait de grange, et à peine l'autel était-il assez débarrassé de fourrage pour que le prêtre y pût dire la messe. Les moines de cette abbaye vivaient dans l'abondance de tous les biens de la terre, et un couvent voisin de religieuses suffisait à ces pécheurs.

Cette belle vie eût duré plus de dix ans, si l'abbé, violent comme un soudard, n'avait tué de sa main un des gens du roi. On dépossédа cet huguenot de ses haras et de sa citadelle, qui fut rasée; l'abbaye n'eut plus que des moines au lieu de mulets.

Mais Pierre Camus, évêque de Belley, eut bel à faire pour réfréner les désordres auxquels donnait lieu l'admission de ces moines dans le couvent des moniales. Il cita les conciles pour empêcher un tel abus; il ne trouva que désobéissance et mépris pour ses réprimandes.

« Monseigneur, lui répondit une des plus rebelles; il semble que vous ayez résolu de nous griller toutes vives, sans que nous l'ayons mérité !

— Ma sœur, répliqua froidement l'évêque, vous montrez bien à ce discours que vous

êtes fort vive et peu morte à vous-même, c'est-à-dire bien peu mortifiée : car, comme le poisson qui est encore vif saute de dessus la grille, et se roule parmi les charbons, ce que ne fait pas celui qui est mort; ainsi les moniales qui ne sont pas bien mortes au monde, et de qui les passions sont vives, et quelquefois vivifiantes, aiment mieux, comme des salamandres, vivre parmi les brasiers des conversations (selon la pensée de saint Bernard, qui compare les moines fréquentant le siècle sans s'y perdre au miracle des trois enfans de la fournaise) que demeurer encloses dans une grille, crucifiées avec Jésus-Christ leur époux. »

Cette belle morale n'eut pas l'effet qu'on en devait attendre, et les religieuses imitèrent plus que jamais le poisson et la salamandre.

Ce n'est pas sans raisons que de prudens théologiens ont pensé que le gouvernement des moniales par des moines entraînait de graves inconvéniens; l'occasion du péché étant presque le péché. Parmi tant d'exemples, je choisirai dans les *Nouvelles* de la reine de Navarre un fait rapporté par plusieurs auteurs

contemporains : il prouve que l'âge et la piété des supérieurs ne sont pas des garans infaillibles; il prouve surtout que le diable est bien fin.

Un prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, renommé à cause de sa sainteté qui n'était pas encore feinte, fut élu visiteur de l'ordre de Fontevrault. Il n'avait jamais regardé une femme en face; mais il se déshabitua de cette bonne dévotion, et se choya si bien, que d'un moine maigre il en fit un fort gras. Il avait pourtant vécu comme un saint pendant cinquante ans. Il alla confesser les religieuses du couvent de Gif; il en remarqua une nommée Marie Hérouet, si douce en paroles, qu'il voulut voir si son visage ne l'était pas moins : elle était belle autant qu'il était laid. Il remporta dans son prieuré un amour qui s'accrut par l'absence. Il retourna donc au couvent, dont l'abbesse était parente de Marie Hérouet, et sous prétexte de sa goutte, il se reposa dans le dortoir, priant qu'on fît venir cette religieuse, qui, dit-il, babille comme une mondaine. Dès qu'elle arriva, le prieur lui déclara, en levant son voile, ce qu'il

attendait de sa charité ; elle le repoussa en vierge bien apprise ; mais le vilain moine se jeta sur elle avec fureur, et ne s'arrêta qu'en la voyant tomber évanouie. Aux cris de cette malheureuse fille accoururent abbesse et nonnains : « Mesdames, dit le fourbe, sœur Marie a le tempérament débile ; car, pendant qu'elle se tenait debout devant moi, elle a perdu connaissance comme vous voyez. Faites chanter, je vous prie, par vos filles, un *Salve regina* en l'honneur de la sainte Vierge. » Les persécutions de ce prieur recommencèrent avec de terribles menaces ; l'abbesse, vertueuse dame qui gênait ses criminels projets, fut remplacée par une autre abbesse à sa dévotion. Il fit mettre en jugement un vieux confesseur, que deux faux témoins accusèrent d'une action infâme commise avec sœur Marie. Il voulut ensuite persuader à celle-ci, que visiteur des âmes, il l'était aussi des corps, et qu'il devait visiter la virginité des filles du Seigneur. Sœur Marie avait sujet de ne pas se fier à ce scélérat, qui, pour se venger, la fit condamner au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'elle eût mérité grâce par son repentir. L'innocence

triompha pourtant. Après trois ans de persévérance de la part du moine, la mère de Marie Hérouet, instruite des violences qu'avait souffertes sa fille, alla demander justice à la reine de Navarre : le prieur, forcé d'avouer que sœur Marie était une perle d'honneur et de chasteté, alla mourir de chagrin dans un monastère; Marie Hérouet fut récompensée de sa vertu par le don d'une abbaye du Gâtinais.

La reine de Navarre, qui est restée pure au milieu de la corruption du seizième siècle, raconte avec une grande naïveté des aventures fort scandaleuses, même de son temps. Elle s'attendrit beaucoup sur le malheur d'une jeune religieuse qui, gardant un mort, pendant la nuit, avec un religieux réputé austère de mœurs et de paroles, se prend d'admiration à l'écouter parler sur la vanité de la vie et la félicité de la mort. Le sermon se termine de façon que le moine commence à l'embrasser, comme s'il avait eu envie de la porter entre ses bras droit au paradis. Ce méchant moine, tout en l'assurant qu'un péché secret était impuni devant Dieu, acheva l'ouvrage que le diable leur avait mis tout-à-coup au cœur. La

pauvre pécheresse ne pouvait se consoler d'avoir perdu sa virginité, sans violence et sans amour, en présence d'un défunt qu'elle ensevelissait. Mais Marguerite de Valois, à qui elle confia son piteux cas, la réconforta de bons avis, et la renvoya à son prieuré, avec une lettre à l'évêque du lieu, pour le prier d'expulser ce *bouc de moine*.

Les confesseurs de femmes, et surtout de filles, de même que les supérieurs, faisaient souvent entendre des paroles imprudentes dans le mystère des cloîtres et dans le tribunal de pénitence. Au couvent des Ursulines de Saint-Macaire, vers le commencement du dix-septième siècle, un célèbre prédicateur jésuite, nommé Jean Adam, expliquait l'anatomie à ces pauvres vierges, d'une manière si claire et si technique, qu'elles pouvaient comprendre tous les secrets de la génération. Au seizième siècle, le cordelier Hadrien, autre prédicateur de même sorte, et gardien d'un couvent, assignait à ses religieuses certains jours où elles se dépouillaient nues devant lui, et ce bon religieux leur distribuait de légers coups de discipline, en expiation de leurs péchés.

Les *Nouvelles* de la reine de Navarre, qui, en sa qualité de protestante, ne pouvait oublier la confession auriculaire, renchérissent encore sur mes autorités. La fille de la comtesse d'Aiguemont, se confessant à un cordelier qui passait pour homme de bien, reçut de lui la pénitence de porter sur sa chair nue la corde de saint François que le confesseur avait autour des reins : « Donnez-la moi, dit-elle, et je la porterai comme vous l'ordonnez. — Que non pas, reprit le moine ; il est bon qu'elle soit attachée premièrement par les mêmes mains qui s'en vont vous bailler absolution. » Cette demoiselle refusa en pleurant cette singulière pénitence; le prêtre lui refusa l'*absolvo te*. Madame d'Aiguemont voulut savoir pourquoi sa fille ne communiait pas ; celle-ci s'en excusa sur l'insolence du cordelier. La mère le fit rosser de coups à la cuisine, où il dînait, et le renvoya pieds et poings liés à son gardien, qu'elle pria de commettre une autre fois de plus honnêtes gens pour prêcher la parole de Dieu.

Je n'omettrai pas sur ce sujet une plaisanterie de Rabelais, l'histoire de sœur Fessue et

du moine Roidymet son ami. Il ne faut pas prendre à la lettre ce joyeux cas de conscience; mais la physionomie monacale du seizième siècle s'y retrouve, et l'esprit vaut la lettre. Je remplace seulement le texte ordurier de Rabelais, par une vieille épigramme qui n'en est que la traduction *emundata :*

Une nonnain fut engrossée,
Dont l'abbesse la blâma fort :
— J'ai (dit celle qui fut tancée)
De résister fait mon effort :
Mais le ribaud fut le plus fort.
Qu'eussé-je fait? — Quoi! larronnesse,
Que ne criais-tu? dit l'abbesse.
— J'en fis, dit l'autre, conscience,
Non sans cause, notre maîtresse;
Car c'était au lieu du silence.

S'il est souvent arrivé que des hommes se soient introduits sous des habits de religieuses dans les couvens de femmes, rien n'était plus fréquent au seizième siècle que de faux moines, loups ravissans couverts de peaux de brebis; le témoignage unanime de tous les contemporains ne permet pas de douter de cette violation des vœux monastiques, viola-

tion qui, par elle-même, n'est q
car la faute est, selon l'énergiq
de Clément Marot, de vouloir
qu'humaine race ne peut de soi. I
moines, comme celui des moin
donc qu'une hypocrisie. « On lit
« Jacobins de Berne, » dit le
Étienne, « qu'ils furent trouvés fa
« chère au milieu de belles da
« leur couvent, non point accou
« nes, mais en gentilshommes. »
dans plusieurs des cloîtres de Fran
dames, les unes de bonne volont
de force, franchissaient les grille
d'un capuchon; ainsi le scandale
huis clos. Lyon Jamet, ami et élè
qui l'avait instruit à guerroyer
contre les moines, nous montre u
ce genre. Le frère Lubin, qu'il m
est celui de la ballade de son maî
dit avant lui :

Pour faire plutôt mal que bien

Depuis cette ballade fameuse, frère était devenu le nom générique des mo n'avait pas surtout son pareil

> Pour débaucher par un doux style
> Quelque fille de bon maintien.

Frère Lubin était, par goût et par mé état d'approvisionner les plaisirs du c où, comme l'atteste le proverbe, l'h faisait pas le moine.

> Frère Lubin revenant de la quête
> Avait tout bu et mangé par la voie :
> Quand fut venu, comme une pauvre bête,
> Tout le couvent paître aux champs le renvoi
> « Frères, j'ai pris une tant belle proie! »
> Dit-il, montrant une fille couverte
> D'un habit gris. Contens, remplis de joie,
> Très-volontiers lui ont la porte ouverte.

Ces filles-moines n'étaient pas touj converties de mauvais lieux; des dév

suivre les coupables dans ces asiles fermés aux pompes du monde, et qui malheureusement ne cachaient quelquefois qu'une odieuse impunité.

Les anciens prédicateurs Maillard et Menot tonnent souvent contre les concubines des prêtres, *sacerdotes concubinarii;* ils parlent de « ceux qui les ont en leurs chambres à pain et « à pot, ou bien à pot et à cuiller; » ils fustigent sans cesse les ecclésiastiques qui nourrissent, avec leurs bénéfices, des chevaux, des chiens et des paillardes. Henri Étienne cite un fait qui devait être bien connu de son temps, puisqu'il fut le motif de l'expulsion des Cordeliers de Strasbourg. Je ne puis mieux faire que de rapporter sa version malignement naïve.

« Un boucher de Strasbourg ayant perdu « sa femme, et même pensant qu'elle fût morte « (au moins était-elle bien perdue pour lui, « mais non pas pour les Cordeliers, avec « qui elle était *cum poto et cochleari*, à pot « et cuiller, ainsi que nous avons ouï parler « Menot), et voyant un novice qui venait « ordinairement avec un beau-père en sa « boucherie, il disait souvent que ce novice « ressemblait si bien à la femme qu'il avait

« eue, que, s'il ne s'assurait qu'elle était morte,
« il penserait que ce fût elle en habit déguisé.
« Or, en la fin connut-on que ce pauvre boucher
« avait raison, et que ce novice (c'est-à-dire
« cette personne portant l'habit d'un cordelier
« novice) était la femme qu'il pensait avoir
« perdue. Mais Dieu ne permit point que cette
« méchanceté fût découverte jusqu'à ce que les
« abus de la religion papale furent pareillement
« découverts, pour lesquels, et les Cordeliers,
« et les autres moines, ensemble tous mangeurs
« de crucifix, furent chassés de la ville. »

Ces rapts, exigés par les besoins claustraux, devaient être très-fréquens; mais la religion catholique, au seizième siècle, était déjà assez exposée aux attaques infatigables des réformateurs sans que le gouvernement courût le risque de refroidir encore la foi en examinant de trop près la conduite des moines. Les scandales des couvens, mis au grand jour, auraient jeté un reflet qui, funeste aux croyances chrétiennes, se serait mêlé à la lueur des bûchers de l'inquisition religieuse. Il fallait, pour franchir le seuil d'un cloître avec des juges et des lois, qu'un éclat fâcheux demandât une éclatante

punition; encore l'affaire était souvent assoupie. La condamnation des Cordeliers d'Orléans, qui jouaient l'esprit afin d'obliger le prévôt à dépenser plus de dix écus pour l'enterrement de sa femme; cette condamnation fit plus de tort au papisme que les violentes déclamations de Calvin et les sages prédications de Mélanchthon. On évitait donc autant que possible de mêler les gens d'église avec les gens du roi.

L'admission de femmes étrangères dans les couvens d'hommes était tolérée au su de tout le monde; certes tous les couvens n'ont point été souillés par de pareils excès; mais beaucoup le furent avec plus ou moins de publicité. Clément Marot, comme protestant, ne cesse d'appeler les yeux de tous sur ce commerce criminel.

Une catin, sans frapper à la porte
Des Cordeliers, jusqu'en la cour entra;
Long-temps après on attend qu'elle sorte,
Mais au sortir on ne la rencontra :
Or au portier ceci on remontra,
Lequel jurait jamais ne l'avoir vue :
Sans arguer le *pro* ne le *contra*,
A votre avis, qu'est-elle devenue?

La réponse était si naturelle, que le poète se dispense de la faire. Ces mêmes abus se sont reproduits tant de fois, qu'on ne s'étonne pas si la réforme leur a dû ses immenses progrès. Cette licence des couvens a continué long-temps après le seizième siècle : sous Louis XIV, on voit la duchesse de Vitry, déjà vieille et séparée de son mari, se retirer dans la communauté de la Conception, rue Saint-Honoré, à Paris, et là mener plus librement ses galanteries avec des ambassadeurs. C'est pourquoi le duc de La Feuillade la comparait aux vieux rubans qui, lorsqu'ils n'étaient plus de mode en France, se revendaient aux étrangers. Sous la régence du duc d'Orléans, la duchesse de Berry, qui, malgré ses débauches, avait des accès de dévotion outrée, ne respectait pourtant pas plus la maison des Filles-du-Calvaire, que sa sœur ne faisait le couvent de Chelles, où elle fut abbesse le plus galamment du monde.

Le vœu de chasteté est un blasphême contre la nature ; l'Évangile répète en divers endroits que l'esprit est prompt et la chair faible : d'où vient cependant que toutes les religions ont eu des apôtres du célibat et des vœux de chas-

teté? On a prétendu que les moines, pour amortir les feux de la concupiscence, avaient recours à des simples réfrigérans; mais ils les employaient donc bien rarement, puisque le remède produisait si peu d'effets? On attribuait cette vertu au nénuphar : dans des Mémoires manuscrits que n'a pas connus Antoine Leroi, le monographe du joyeux curé de Meudon, on rapporte que Rabelais fut obligé de s'enfuir du couvent de Maillezais, pour avoir *nénupharisé* messire l'abbé, qui de huit jours n'osa *confesser ses nonnains crainte d'affront;* il est dit dans le même manuscrit qu'une dame de la famille de Châteaubriand, mariée contre son gré, fit boire à son mari, la première nuit des noces, une eau que lui avait procurée son amant, supérieur d'un couvent de Laval : le conteur ajoute que cette *médecine* guérit le pauvre époux de l'amour charnel.

En tout cas, les religieuses ne savaient pas l'art de se rendre stériles; car, parlant de celles de Valence, en Espagne, Henri Étienne dit « qu'elles font mourir leur fruit étant encore « en leur corps, par le moyen de quelques « breuvages; ou bien étranglent leur enfant

« sitôt qu'il est sorti, et puis le vont ensevelir « en quelque retrait (*privés*). »

A ce sujet, pour en finir avec les bâtards du froc, je rappellerai l'aventure bien connue d'une novice que menait un vieux père Cordelier, et qui, en traversant la Garonne, accoucha tout d'un coup dans le bateau. « Chose, » écrit un narrateur de ce fait, « aussi admirable « quasi que l'enfantement du pape Jean! » C'était enfreindre la règle : *si non castè tamen cautè ;* ce qui équivaut à cet adage jésuitique : le scandale seul fait le péché.

L'incroyable impudeur du caractère-moine saillit encore davantage dans les sermons et les exhortations des révérends pères ; il n'est pas de livres plus bouffons, plus licencieux, que ceux des prédicateurs Maillard et Menot, zélés railleurs des vices de leur temps et peintres hardis dans leurs satires. Mais toutes leurs paroles étant empreintes de leurs habitudes claustrales, je les passerai sous silence, parce que cette étrange éloquence perdrait à être travestie, et qu'en la conservant dans sa grossièreté, elle effaroucherait nos timides oreilles.

La reine de Navarre narre tout au long les

plaisans propos d'un Cordelier de Tours qui, prêchant les Avents et le Carême, divertissait les dames par des saillies dont la grossièreté fait tout le sel. Il s'encourageait à voir si bien rire, et poussait le scandale jusque dans de minutieux détails. Voyez les *belles viandes* dont ce pasteur nourrissait le troupeau de Dieu.

« Je suis en admiration, messieurs et mes-
« dames de Saint-Martin, que vous vous scan-
« dalisiez pour une chose qui est moins que
« rien, et que vous fassiez des contes de moi,
« disant : « Qui eût cru que le père eût engrossé
« la fille de son hôtesse ? » Il y a vraiment bien
« de quoi s'étonner ! Un moine a engrossé une
« fille ? Belle merveille ! Mais vous, çà, belles
« dames, n'auriez-vous pas lieu d'être autre-
« ment stupéfaites, si la fille avait engrossé le
« moine ? »

La reine de Navarre consigne dans ses *Nouvelles* la bonne intention d'un Cordelier nommé de Valles, qui donne aux femmes un moyen de punir leurs maris, et aux maris, de corriger leurs femmes. Il compare celles-ci aux diables, et dit que ce sont les deux plus grands ennemis et tentateurs de l'homme. « Les diables, »

ajoute-t-il, « s'enfuient en leur montrant la « croix; les femmes, non : donc quand vos « femmes vous tourmenteront sans cesse, « comme elles ont de coutume, démanchez la « croix, et les rossez bien avec le manche. Vous « n'aurez pas fait cela raidement trois ou qua- « tre fois, que vous vous en trouverez bien, « et verrez comme on chasse le diable par la « vertu de la croix; vous chasserez aussi et « ferez taire une femme par la vertu du man- « che d'icelle, pourvu qu'elle n'y soit point « attachée, crainte de péché. » Certes de pareils conseils descendus de la chaire de vérité n'avaient rien de fort exemplaire, surtout dans les campagnes, où l'ignorance était plus épaisse, la superstition plus crédule.

Les facéties des prédicateurs devaient être enviées par les bouffons des rois. Ici, un Cordelier prêchant contre la vertugale, sorte de jupe à panier que portaient les dames d'alors, dit qu'elles ont quitté la *vertu*, mais que la *gale* leur est restée; là, un autre assure que Jésus-Christ, après sa résurrection, apparut d'abord aux femmes, à cause de leur babil sur lequel il comptait pour semer la nouvelle de ce mi-

racle; ailleurs, un moine plus impie qu'un franc hérétique compare la Trinité à un haut-de-chausses; un autre la comparait à un Cordelier, parce que, disait-il, de même que la Trinité avait trois personnes, et toutefois n'était qu'un Dieu, tout ainsi un Cordelier est tondu comme un fou, gris comme un loup, lié de corde comme un larron, et toutefois n'est qu'un Cordelier. On peut juger quels avantages avaient les réformés sur de si beaux prêcheurs! Ceux de la Ligue n'étaient pas moins hardis, qui disaient : « Il n'est pas en la puissance de Dieu de « pardonner à un hérétique relaps. » Rabelais a courageusement ridiculisé ces grosses lourderies de moines dans la *Harangue de maître Janotus de Bragmardo faite à Gargantua pour recouvrer les cloches de Notre-Dame.*

Voici un plaisant conte d'un Cordelier qui avait gagé faire en même temps rire une moitié du peuple et pleurer l'autre dans son sermon du Vendredi saint. La chaire où il devait prêcher était au milieu de l'église, de manière qu'il y avait des auditeurs de tous côtés. Ce Cordelier ne prit pas ses braies, mais vêtit une robe longue devant, courte derrière: c'est en

cet équipage qu'il commença son sermon sans bouger de place; mais quand il vint à ses grandes exclamations contre les méchans Juifs, tout en dépeignant les tourmens soufferts par Jésus-Christ, il se baissait tellement avec des gestes pathétiques et des mouvemens oratoires, qu'il découvrait à tout moment ce que doit cacher la bienséance : ceux qui étaient derrière la chaire, hommes et femmes, en voyaient plus qu'ils ne voulaient, et ils commencèrent à rire en différens tons; ceux, au contraire, qui étaient devant la chaire furent émus jusqu'aux larmes par l'éloquence éjaculatoire du Cordelier, bien joyeux de gagner son pari. Brantôme avait bien raison de dire que, de son temps, « la plupart des prédicateurs qui se « mettent en chaire le font plus par gloire, « faste et vanité, que par dévotion. »

Les moines du seizième siècle avaient un grave intérêt à propager et à épaissir l'ignorance du peuple qui les faisait vivre; la réforme était un acheminement lent et détourné vers les lumières : lorsque François Ier abolissait l'imprimerie, n'étaient-ce pas ses confesseurs qui lui dictaient ces arrêts, éternelles

protestations contre la flatterie qui l'osa surnommer le restaurateur des lettres? Les couvens ont été de tout temps les ateliers de ces fraudes pieuses qu'on pourrait appeler le gui du chêne religieux ; la fabrication des miracles et des reliques était une sorte d'impôt monacal levé sur la crédulité populaire. Il est à remarquer que toutes ces reliques outrageantes à la raison et à la Divinité sont nées dans les couvens : c'était dans une abbaye du Bourg-de-Dieu que l'on adorait l'impudique saint Querlichon. « Ce saint, » nous apprend l'*Apologie pour Hérodote*, « se vante d'engrosser « autant de femmes qu'il en vient, pourvu que, « pendant le temps de leur neuvaine, ne faillent « à s'étendre par dévotion sur la benoîte idole « qui est gisante de plat, et non point debout « comme les autres. Outre cela, il est requis « que chaque jour elles boivent un certain « breuvage mêlé de la poudre raclée de quelque « endroit d'icelle, et mêmement du plus dés- « honnête à nommer. » C'était dans les couvens, les prieurés, que l'on vénérait des crucifix versant des larmes ou du sang, des fioles du lait de la sainte Vierge, le han de saint Joseph, des

cheveux de Jésus-Christ ; c'étaient les moines qui, pour tirer quelque argent des bonnes âmes, chargeaient saint Feriol, saint Andoche et saint Galicet de garder les oies, saint Hubert les chiens, saint Loup et saint Wendelin les brebis; c'étaient les moines qui distribuaient les maladies entre les saints, mettant les fous sous la sauvegarde de saint Mathurin, les acariâtres sous celle de saint Acaire, les hydropiques sous celle de saint Eutrope; c'étaient les moines qui créaient un saint Mammard pour guérir les mamelles, un saint Tignan pour guérir la teigne, un saint Genou pour guérir la goutte ; enfin la sublime morale évangélique se trouvait ensevelie sous un amas de sottises et d'ordures, comme un beau temple rongé par la mousse et le lichen.

Certains cordeliers d'Angleterre avaient une fille nommée Jeanne, dite la Sainte Pucelle, qu'ils firent passer long-temps pour une prophétesse. Ils prétendaient qu'elle était descendue du ciel, et poussaient l'imposture jusqu'à dire qu'elle participait de la nature des anges, ne mangeait ni ne buvait, « combien, » ajoute Henri Étienne, « qu'en cachette elle

« banquetât et paillardât fort et ferme avec les « saintetés des beaux-pères. » Ces imposteurs avaient persuadé au peuple qu'elle devinait les péchés, et en effet chacun se confessait à elle sans qu'elle manquât de répéter ce qu'elle savait, non par divination, mais parce que les cordeliers avaient grand soin de confesser au préalable ceux qui voulaient aller à elle : Jeanne, d'un endroit secret, pouvait entendre toute la confession, et la coucher par écrit. Cette sainte pucelle rapportait au couvent plus que les dîmes et les aumônes : on venait de loin lui demander un conseil ou une prière; pas de parole qui ne se payât fort cher et au comptant. Un gentilhomme découvrit la ruse en confessant aux Cordeliers des péchés qu'il n'avait jamais commis : ces faux péchés lui furent redits par Jeanne, comme s'ils étaient véritablement les siens. Cette femme fut exécutée à mort avec les auteurs et complices du miracle.

Les fausses reliques ont fourni à M. Collin de Plancy trois gros volumes qui auraient gagné à être écrits avec plus d'impartialité. L'admirable *Traité des reliques*, par Calvin, n'est pas exempt du même défaut, excusable peut-être

dans un chef de secte, dont la vie fut un combat. Le Dictionnaire de Bayle fournit un fait oublié par ces deux historiens des reliques : c'est encore une fourberie de moine mise à nu, fourberie qui ne réussit qu'à entraîner un catholique dans la réforme.

Un prince de Lithuanie, au seizième siècle, Christophe-Radzivill, étant allé à Rome, y reçut du pape de grands honneurs et une boîte de reliques. A son retour, des moines vinrent le supplier d'employer ces saintes reliques à la guérison d'un possédé : le prince consentit à cet essai, qui devait servir à combattre les commencemens du luthéranisme. Ces reliques furent portées à l'église avec beaucoup de pompe; on les posa sur l'autel, et, en présence d'une foule innombrable, on entreprit l'exorcisme. Le possédé toucha les reliques, et au même instant des contorsions et des grimaces effroyables annoncèrent la sortie du démon. Chacun de crier miracle, et le prince leva les yeux et les mains au ciel. Sa dévotion devint telle, qu'il n'avait dans la bouche que l'éloge de ces reliques : il aperçut sourire un gentilhomme de sa maison, qui avait apporté ce

trésor de Rome; sa colère fut terrible contre l'impiété de cette moquerie.

— Monseigneur, lui dit le gentilhomme, ne me tancez pas de cette négligence, et vous saurez le tout, sans rien omettre : il arriva qu'en revenant de Rome, je perdis la boîte aux reliques par le chemin. Je croirais volontiers que le diable l'emporta pour mieux tenter les moines. J'en pus recouvrer une pareille, aux reliques près, et je l'emplis de petits os de bêtes pour achever l'imitation. Après quoi, ne soyez pas étonné que je me moque de voir honorer ces menues bagatelles, et chasser les démons par la vertu de débris de lièvre, coq et geline : car telles sont les reliques, je vous jure, dont les moines firent ce beau miracle.

— Garde ce secret plus précieusement que tu n'as fait de mes reliques, répondit le prince, et maintenant que la fourbe est éclaircie, je m'en vais voir à faire délivrer un nouveau possédé : en ce cas, gare aux moines qui abusent les pauvres chrétiens!

Il envoya demander aux moines s'ils n'avaient pas quelque démoniaque à exorciser. Ceux-ci

ne se firent pas prier ; ils réitérèrent leurs cérémonies et conjurations, qui cette fois furent inutiles : le possédé hurla, se roula par terre avec mille contorsions très-bien jouées ; mais Satan ne quitta pas son fort.

— Messieurs les moines, dit le prince, je parie que mes palefreniers tartares viendront à bout de ce démon, si furieux qu'il soit.

Le possédé eut beau renouveler sa comédie, les coups de verges le forcèrent d'avouer que les moines, qui l'avaient instruit à jouer cette farce pieuse, étaient plus démoniaques que lui. Le prince ne se tint pas pour content : il manda les moines, devant lesquels ce pauvre diable recommença ses aveux, jurant qu'il n'était point possédé, qu'il ne l'avait jamais été que du fait des moines. Ceux-ci firent d'abord bonne contenance, disant que le démon empruntait la voix de ce malheureux ; mais la prison et des menaces produisirent l'effet qu'attendait le prince Radzivill : ils confessèrent leur imposture, en protestant de leur bonne intention, qui n'était, disaient-ils, que pour arrêter le cours de l'hérésie.

— Allez-vous-en, vilains ! leur dit le prince ;

vos fraudes pieuses ont cela de bon, qu'elles font tomber des yeux les écailles de l'erreur, et montrent le véritable bercail du bon pasteur; allez faire des possédés ailleurs, vous que possèdent tous les diables: quant à moi, j'embrasse la cause de ceux de la religion, rien qu'en haine des reliques et des moines.

Une ruse des moines non moins fréquente consistait dans l'apparition d'un saint ou d'une sainte. Maintes fois, de naïves jeunes filles furent trompées par des gens d'église, qui s'affublaient d'un costume de saint ou d'ange; cette dernière mascarade surtout était fort propre à leurs mauvais desseins contre l'innocence de ces pauvres croyantes. Henri Étienne nous conte une histoire qui semble cacher une supercherie du genre de celles que je signale, à moins qu'elle ne témoigne des vilaines mœurs des nonnains.

Deux religieuses, grandes compagnes, pendant la nuit de Noël, après avoir ouï la première messe, s'en allèrent à l'écart, dans un endroit peu fréquenté du couvent, pour deviser à leur aise de l'enfant Jésus en attendant la seconde messe.

— Pourquoi, dit l'une d'elles, voulez-vous avoir deux coussins lorsque je n'en ai qu'un?

—J'en mettrai un au milieu, répondit l'autre, afin d'y faire seoir l'enfant Jésus; car il est écrit dans l'Évangile : Où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis là au milieu d'elles.

Elles demeurèrent là assises, s'entretenant dès mérites de l'enfant Jésus, depuis la nativité du Christ jusqu'à la nativité de saint Jean-Baptiste; et cependant le temps ne leur sembla pas plus long que s'il se fût écoulé moins de deux heures. Or, l'abbesse et les autres religieuses s'inquiétaient fort de ce qu'elles étaient devenues, lorsqu'un bouvier, passant devant le lieu où elles étaient, les aperçut, et au milieu d'elles un bel enfant nu assis sur un coussin. Le bouvier alla donc avertir l'abbesse, qui accourut, et vit l'enfant qui semblait jouer avec les deux nonnes : celles-ci lui demandèrent, toutes honteuses, si la seconde messe était sonnée, et furent bien ébahies quand elles apprirent combien de jours elles étaient restées à parler de l'enfant Jésus, qu'elles jurèrent pourtant n'avoir point vu. Après ce conte, on

ne sait ce qu'il faut croire du bel enfant assis sur un coussin, du bouvier, et surtout des deux nonnains oublieuses de l'heure et de la messe.

Quoique Boccace ait écrit ses *cent Nouvelles* dans le quatorzième siècle, il est difficile de ne le pas citer dès qu'il s'agit des couvens. Son livre, qui pour nous a le caractère d'une virulente satire contre les moines, n'a jamais, de son temps, scandalisé personne, même à la cour de Rome; et au seizième siècle, il fut tant de fois traduit et réimprimé en français, qu'il était presque devenu le bréviaire des dames galantes sous François Ier et Henri II. Je ne citerai que la plaisante histoire des braies de saint François, dans l'amusant résumé qu'en a fait Henri Étienne.

« Une abbesse, au pays de Lombardie, se « levant à la hâte d'auprès d'un prêtre avec « lequel elle était couchée, pour aller sur- « prendre une de ses nonnains qui était couchée « avec son ami, pensant mettre sur sa tête « certains voiles qu'en quelques lieux on « appelle le *psautier*, y mit les braies de son « prêtre. De quoi la pauvre nonnain s'aper-

« eut à l'instant même qu'elle devait recevoir « condamnation, et lui ayant dit (pour ce que « les lacets desdites braies pendaient des « deux côtés) : « Madame, je vous prie que « vous attachiez votre coiffe, et puis, je suis « contente que me disiez tout ce qui vous « plaira » ; la fit apercevoir de ce qu'elle avait « mis sur sa tête par mégarde, et par consé- « quent la fit changer de langage. »

Les moines, que j'ai montrés ignorans, luxurieux, impies, voluptueux, gangrenés de vices, ne venaient que par degrés à cette perfection monacale : n'était pas moine qui voulait, et ces hommes, si humbles selon le précepte évangélique, s'assujettissaient à une hiérarchie qui, des frères coupe-choux, remontait jusqu'à messire l'abbé. Il faut voir les ingénieuses subtilités, les épreuves indispensables par lesquelles passaient les novices pour être moines parfaits; ce n'étaient pas des thèses de théologie, des dissertations mystiques, des austérités et des signes certains d'une véritable vocation : on lit dans la *Déclaration de la règle et état des Cordeliers*, par Jean Ménard, que les novices, avant d'être

profès, apprenaient à poser le doigt au cul du verre en buvant, à tenir leurs regards baissés, à cacher les mains dans leurs larges manches, à faire de belles révérences à l'église et autre part, *en haussant le cul et baissant la tête par égal contre-poids*, à frapper le front contre la terre, à s'agenouiller devant les *prêtres* à leur rencontre, à leur baiser la main, la corde ou les pieds. On comprend les merveilles qui résultaient de cette éducation servile ; mais on ne comprend pas pourquoi les pauvres novices devaient planter des choux la racine en l'air, arroser des arbres morts et porter de gros os dans leur bouche. Ces niaiseries, prescrites et exécutées sérieusement, étaient capables d'abrutir l'esprit, et ne présentaient aucun aliment au cœur ni à l'âme. Peut-on s'étonner après cela des crimes qui ont tant de fois été commis par des moines sans autre cause qu'une horrible dépravation, et avec toutes les armes de la perfidie, de la ruse et de la plus cynique scélératesse[1] ?

[1] Voyez sur cette dissertation la préface de mon roman historique : *Les deux Fous*, histoire du temps de François Ier, 1525, in-8.

LES RUES DE PARIS.

Nous avons vu percer des rues là où s'entassaient les maisons, ici où verdoyaient les jardins; de nouvelles rues ont donné du jour et de l'air aux vieux quartiers; de nouvelles rues larges comme des voies romaines se sont ouvertes dans des quartiers tout neufs; chaque année la grande ville, qui déborde son enceinte de toutes parts, multiplie les mille détours de son labyrinthe boueux, et la naissance d'une rue n'est guère plus remarquée que celle d'un enfant.

Ce n'est pas tout de naître : encore faut-il être baptisé en pays chrétien; et de même que les cloches de paroisse, sous les auspices d'un parrain, toute rue naissante reçoit un nom,

avec autorisation de la municipalité, nom splendide ou obscur qu'elle porte écrit au front en lettres rouges ou blanches; c'est une sorte de registre de l'état civil qui constate aux yeux des passans ce nom que la pluie et le soleil n'effaceront pas, mais bien peut-être les révolutions : la rue née *Charles X* est dédiée maintenant à *Lafayette*.

Quant à la rue elle-même, elle vivra et vieillira ainsi qu'un homme; elle aura des rides à ses murailles noires et décrépites; elle assistera immobile au passage de bien des générations et de bien des événemens; à peine perdra-t-elle quelques cheminées que lui emporteront les ouragans; mais ses pavés auront beau se soulever et les tuiles pleuvoir de ses toits, elle gardera son nom, pourvu qu'il ne soit ni politique ni religieux, car les saints, aujourd'hui, sont aussi peu stables dans leurs niches que les rois sur leurs trônes, et la République française les avait chassés impitoyablement des rues de Paris comme les lépreux du moyen âge.

Cependant ces noms de rues, que donne ou consacré tous les jours la préfecture, n'ont la

plupart aucun retentissement, aucune sympathie dans le peuple, qui les adopte avec indifférence et qui les respecte par habitude.

Avant la révolution, prendre un nom de terre, ne fût-ce qu'un champ de betteraves ou un bouquet d'arbres, c'était la gloriole de la noblesse; maintenant on se fait honneur de graver son nom à l'angle d'une rue : la vanité devient populaire; en fait de *parrainage*, autant vaut avoir une rue qu'un sot pour homonyme; d'ailleurs on se rapproche par là de la royauté, qui pose toujours la première pierre d'un monument qu'elle ne construira pas, et qui se réserve de marquer à son coin une place d'armes avec une statue qu'on fondra plus tard en canons ou en gros sous.

Les rues que la ville fait ouvrir pour salubrité ou commodité publique tiennent souvent leurs noms de la flatterie administrative : c'est un chef de division, un membre de commission, un député, un pair de France, qu'on attache à ce pilori au-dessus de la borne, et le glorieux parrain paie les dragées du baptême. Tout préfet de la Seine, après trois

mois d'exercice, doit laisser en souvenir de lui au moins un nom octroyé à quelque cul-de-sac, quoiqu'on ait tranché la querelle des mots *impasse* et *cul-de-sac* en les supprimant tous deux par arrêté de la voirie, sinon de l'Académie.

Il fut un préfet d'honnête et paterne mémoire lequel parsema sa famille et ses amis dans toutes les rues tracées de son temps : on peut dire à son éloge qu'il n'est pas de nom plus connu des cochers de fiacres.

Tous les baptiseurs de rues ne sont pas préfets : il y a des banquiers et des marchands ; ces derniers ne se contentent plus de nommer les passages qu'ils entreprennent à grands frais : ils achètent des terrains, ils bâtissent, ils dépensent, ils se ruinent, et tout cela pour se pavaner devant l'écriteau d'une rue, comme ils faisaient devant leur enseigne au bon temps de leur commerce. Ah ! si l'opinion publique avait encore le droit de baptiser les rues !

Le dix-septième siècle avait nommé force rues royales où le grand roi montrait le bout de l'oreille ; le dix-huitième fit des rues littéraires et philosophes ; le dix-neuvième a

commencé le baptême des rues par des victoires; mais à présent c'est l'argent seul qui baptise nos rues, nos places et nos boulevards : or l'argent se nomme Véro ou Dodat.

Ce serait une belle pensée que d'illustrer chaque rue par un nom illustre qui éveillât dans l'esprit le plus sourd un écho de gloire et d'admiration : on pourrait résumer les annales des arts, des lettres, des sciences, du crime et de la vertu, avec des noms d'hommes inscrits à la tête des rues, aussi noblement que sur les tables de bronze du Panthéon. Les *Piliers des Halles*, où naquit Molière, accepteraient avec orgueil le nom de ce grand comique; Lekain lèguerait son nom à la rue de *Vaugirard*, où il mourut; la rue de *Bièvre* qu'immortalisa le séjour de Dante, la rue du *Marché-Palu* où demeurait le poète Martial d'Auvergne, la rue *Béthisy* où fut massacré Coligny, la rue des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois* où fut empoisonnée Gabrielle, la rue de la *Tixeranderie* où logeait Scarron, la rue de l'*École-de-Médecine* où Charlotte Corday poignarda Marat, la rue du *Coq-Saint-Honoré* où Jean Châtel tenta d'assassiner Henri IV, la rue *Saint-*

André-des-Arts où était la maison du traître Périnet Leclerc, la rue *Marivaulx* où Nicolas Flamel exerçait son métier d'écrivain, toutes ces rues revendiqueraient les noms des hommes célèbres qu'elles ont possédés autrefois; plusieurs d'elles néanmoins seraient mal famées et désertes à cause du nom que leur imposerait la tradition inexorable : on n'oserait plus passer qu'en tremblant dans les rues Marat et Ravaillac.

Voilà pourtant comme nos ancêtres entendaient les noms des rues de la Cité, Ville et Université de Paris : ces noms étaient une récompense ou bien une punition, un éloge ou une infamie; souvent le caractère moral de la rue avait part au sobriquet que lui attribuait la voix du peuple; ordinairement elle énonçait dans son titre, ou son aspect physique, ou son genre de commerce, ou l'enseigne la plus remarquable de ses boutiques; quelquefois les bienfaits d'un riche paroissien se trouvaient rémunérés après sa mort par le legs de son nom fait à la rue encore pleine de sa mémoire : le peuple avait seul le privilége de nommer ses rues, de même que la noblesse nommait ses hôtels.

Pendant des siècles, les rues ne portèrent pas de noms précis. On les distinguait entre elles à des indications plus ou moins vagues et plus ou moins prolixes. On disait : « la rue qui « va du Petit Pont à la place Saint-Michel » (vis-à-vis une chapelle de Saint-Michel qui existait dans la rue de la *Barillerie*) pour désigner la rue de la *Calandre;* il y avait seulement la rue du Petit-Pont et celle du Grand-Pont qui traversaient la Cité ; les autres, peu nombreuses il est vrai, étaient désignées de diverses manières, tantôt par le nom de l'église la plus proche, tantôt par le nom du principal bourgeois, tantôt par quelque particularité locale, un puits, une fontaine, une tour, une notre-dame, un crucifix, que tout le monde connaissait d'enfance : car, en ces temps-là, on naissait, on vivait, on mourait dans la même maison et dans la même rue.

La formation des rues avait été lente et progressive, depuis qu'aux cabanes rondes et grossières de la primitive Lutèce eurent succédé les maisons plus vastes et plus commodes du Paris des rois francs : ces maisons, d'abord basses et séparées par des cours ou des celliers,

tendirent toujours à se rapprocher les unes des autres, et à s'exhausser à l'envi, jusqu'à ce que la rue, pressée de chaque côté par les habitations qui l'envahissaient, déroulât péniblement ses replis sinueux dans une atmosphère sombre et fétide : la population manquait d'espace et de jour dans son berceau de la Cité.

Quand la Cité déversa ce trop-plein d'habitans sur les deux rives de la Seine, les maisons semblaient sortir de terre; et bientôt deux jeunes villes poussèrent au nord et au midi de l'ancienne, comme ces rejetons vigoureux qui ombragent la tige maternelle.

Alors les rues naissaient au hasard, sans ordre, sans lois, et presque sans but : une maison s'épanouissait, un matin, au soleil, toute blanche du plâtre de Montmartre et des pierres d'Issoire; elle s'entourait d'une treille, d'un verger, d'un champ de roses, d'une étable et d'un appentis : aussitôt une seconde maison venait s'ébattre joyeusement en face de la première venue, qu'elle attristait de son ombre; puis, une troisième maison se plantait auprès de ces deux voisines, parfois entre elles, comme pour leur disputer l'air qu'elles respiraient;

ensuite une quatrième accourait à l'appel de celle-ci; une cinquième approchait cherchant compagnie; une sixième, une septième, et le reste, germaient, grandissaient et prospéraient à l'entour, chacune gagnant du terrain pied à pied, se déployant et se haussant de toutes ses forces aux dépens des autres pour avoir la meilleure part de soleil.

Voici la rue qui se forme suivant le caprice des propriétaires, obligés de se réserver mutuellement un chemin pour arriver chez eux, à moins qu'un plus puissant, *familier* de la maison de l'évêque, de l'abbé ou du prince, un simple marguillier peut-être trônant au banc d'œuvre de la paroisse, ne s'avise d'arrêter les progrès de cette rue en se jetant au travers : ainsi la rue sera close à son extrémité, et s'appellera *rue sans chef*.

Les rues n'avaient pas encore de nom, ou plutôt elles prenaient tous les noms qu'on voulait bien leur donner, et n'en gardaient aucun de préférence; car elles n'appartenaient point encore au roi, ni même à la ville, puisque les habitans avaient le droit de s'opposer au passage des voitures et des piétons, en défendant

l'entrée de leur rue par une barrière, par des portes qu'on fermait la nuit, même par des tourelles et des fossés.

Certes l'aspect de ces rues du onzième siècle ne ressemblait guère au Paris moderne : elles se développaient tortueusement, étouffées entre des murs couleur de suie faisant le ventre et surplombant de toute leur hauteur; ces maisons, qui avaient les pieds dans la fange et la tête dans la fumée, se détournaient de la voie publique comme pour éviter un objet désagréable, et leur étroite façade coiffée d'un pignon pointu n'avait à chaque étage qu'une fenêtre unique, obscurcie de treillis de fer et de petits vitraux plombés ; le jour ne pénétrait jamais par là.

Quant à ces rues ténébreuses et méphitiques, où les pourceaux grognaient parmi les immondices, où les canards gloussaient dans les mares, où les chiens hurlaient en s'arrachant des lambeaux de charogne, elles n'étaient que les avant-cours des maisons et les sentines du peuple : çà et là des cloaques infects, des égouts délétères, que l'on devine avec horreur à leur nom générique de *trou punais;* un cimetière

côte à côte avec un marché; un dépôt d'animaux morts en putréfaction; des *places aux chiens* et *aux chats*, où les petits enfans allaient jouer à la *cligne-musette;* enfin des gueux en haillons, accroupis à la porte des hôtels, attendaient les reliefs de la table, ou, couchés sur les montoirs de pierre, dormaient à l'odeur de la cuisine.

Ce hideux tableau changea du moment que Philippe Auguste, mieux conseillé que ses devanciers par la puanteur qui avait offensé son odorat royal, commanda que ces rues fussent pavées de *grès gros et forts :* la voirie étant instituée pour présider à ces travaux d'assainissement, les noms de rues commencèrent à se fixer, par suite des listes qui furent dressées à cette occasion, et qui servirent de base à toutes les opérations du voyer. Cependant une même rue était encore citée sous plusieurs noms différens dans le peuple, dans les cartulaires des églises, dans les registres de la prevôté : ainsi le peuple choisissait un nom indécent ou trivial, le rédacteur ecclésiastique un nom de saint ou de sainte, le greffier municipal le nom que l'ancienneté légitimait à ses yeux.

Souvent même le déplacement d'une lettre dans le nom originaire produisait une consonnance différente qui se modifiait à l'infini en passant de bouche en bouche; de sorte que le sens de ce nom devenait inintelligible, ou s'éloignait de son étymologie par des transformations successives.

Car les noms de rues étaient aussi mobiles que l'à-propos de leur création. Un *caïman* ivre, demandant son pain de porte en porte, pouvait imposer un nom déshonnête ou burlesque à la rue la plus recommandable par la condition de ses habitans et par la virginité de ses mœurs; la protection d'un Bienheureux, si puissante au ciel, était impuissante ici-bas contre le *blason* injurieux, impie ou ordurier que la fantaisie populaire attachait à une rue chaste, pudique et dévote jusque-là : or, il en était des rues comme des hommes; on les jugeait sur l'étiquette; leur surnom devait être le signe infaillible de leur naissance, de leur naturel, de leur état, en un mot, tout leur portrait physiologique.

A coup sûr pourtant les désappointemens et les erreurs étaient alors moins graves et moins

fréquens qu'aujourd'hui : l'étranger qui aurait cherché des roses dans la rue *Champfleuri*, et du raisin dans la rue des *Vignes*, n'y eût rencontré que des ordures et des filles publiques ; on aurait couru risque de battre tous les quartiers de Paris, avant de découvrir la rue *Tirouanne*, qui se nommait aussi *Pirouette*, *Petonnet*, *Tironne*, *Perronnet*, *Therouanne*, *Pierret de Terouenne*, etc. ; mais chaque classe de marchands ayant sa rue spéciale, on était sûr de trouver les tisserands rue de la *Tisserandèrie*, les corroyeurs rue de la *Corroyerie*, les drapiers rue de la *Draperie*, les lingères rue de la *Lingerie*, les orfèvres rue *Saint-Éloi*, les bouchers rue des *Boucheries*, les tonneliers rue de la *Tonnellerie*, les poissonniers rue de la *Poissonnerie*, les verriers rue de la *Verrerie*, les armuriers rue de la *Heaumerie*, les changeurs au *pont au Change*, les potiers rue de la *Poterie*, les mégissiers rue de la *Mégisserie*, les pelletiers rue des *Fourreurs*, les blanchisseuses rue des *Lavandières*, les tabletiers rue de la *Tabletterie*, les fromagers rue de la *Fromagerie*, les charrons rue de la *Charronnerie*, les cordonniers

rue de la *Cordonnerie*, les cordiers rue de la *Corderie*, les parcheminiers rue de la *Parcheminerie*, les jongleurs rue des *Ménétriers*, les usuriers rue des *Lombards*, les fripiers rue de la *Friperie*, les écrivains rue des *Écrivains*, etc.

Allez donc à présent, sur la foi des noms, vous loger rue *Gracieuse* dans le faubourg Saint-Marceau, cueillir des cerises rue de la *Cerisaie*, voir l'heure rue du *Cadran*, vous coucher sur l'herbe dans la rue *Verte*, attendre l'arrivée de la marée dans la rue *Poissonnière*, acheter du fourrage rue du *Foin*, et admirer des merveilles dans une des trois *Cours des Miracles*, où le fumet du Grand-Coësre n'est pas même resté, où les truands et les cagoux sont remplacés par de dignes héros de la garde nationale!

Il faut l'avouer, presque tous les noms de rues ont été revus et corrigés : un conseil de prud'hommes, pénétrés de la haine que Voltaire professait pour l'ignoble mot de cul-de-sac, a nettoyé la ville des sales et malhonnêtes dénominations qui n'offensaient pas les oreilles de nos naïfs aïeux : la rue *Tireboudin*,

qui avait déjà subi une variante notable dans sa terminaison par respect pour Marie Stuart, a pris le nom de cette reine de France, qui avait rougi en l'entendant nommer; la rue *Merderel* n'a pas changé seulement de nom en devenant rue *Verderet*. Toutefois, l'antiquaire le plus dépourvu de préjugés ne saurait se plaindre que la rue *Breneuse* soit métamorphosée en rue *Pagevin*.

Adieu bien des origines singulières, bien des légendes et des faits historiques qui ne reposaient plus que sur un nom de rue détérioré par les années, comme ces médailles frustes rongées de vert-de-gris, à travers lequel on peut encore apercevoir une empreinte et deviner une inscription à grand renfort de lunettes et d'imaginative! adieu vos lettres de noblesse, ô rues, ruelles et culs-de-sac du Paris si puant, si pittoresque et si fantastique de nos pères!

Le vieux Paris n'existe déjà plus : tous les jours il disparaît sous le nouveau; et çà et là quelques auvens en saillie, quelque tourelle avancée, quelque voûte surbaissée, quelque boutique noire et profonde, quelque ogive

oubliée, se montrent à peine à nos regrets, ainsi que, dans une tempête, le navire qui sombre disperse au gré des vagues ses débris auxquels se suspend un malheureux, tandis que le faîte des mâts se dresse encore au-dessus de l'abîme. Les débris du vaisseau, ce sont les noms des rues; les mâts, ce sont les tours de Notre-Dame; et nous, pauvres archéologues, attachons-nous aux reliques de ce grand naufrage.

Il ne s'agit pas ici de ressusciter les noms de rues défunts, ensevelis dans le tombeau archéologique du vieux Paris, ou de les arranger symétriquement tels que des os de morts dans les Catacombes; il faut les laisser dormir en paix parmi les Recherches de Sauval et de Jaillot, jusqu'au jugement dernier de l'histoire de Paris. Mais les rues vivantes, séculaires ou nouvellement nées, dont la généalogie a été reconnue et admise par les archivistes de la préfecture, toutes rues ayant écriteaux, bornes et réverbères, peuvent être classées d'après leurs noms, aussi exactement que les plantes d'après leurs genres et leurs familles en botanique. C'est la seule ressem-

blance possible entre une rue et une fleur.

On doit reconnaître d'abord les noms de ces rues communes à la plupart des villes du moyen âge : les rues attribuées aux bains, aux juifs et à la débauche; car les *femmes folles* et les juifs surtout se trouvaient toujours séparés du reste de la population, et les rues qu'ils habitaient par ordonnance royale ou communale étaient infâmes comme eux. On craignait la contagion morale non moins que la peste et la ladrerie : les lépreux demeuraient hors des villes, où ils n'entraient qu'en évitant de toucher et même de regarder les passans dans la rue; les pestiférés étaient isolés dans leurs maisons, dont ils ne sortaient pas, sous peine de mort; quant aux juifs, signalés à la malédiction populaire par la rouelle de drap jaune qu'ils affichaient sur leurs habits, ils couraient risque d'être battus, dépouillés, peut-être massacrés, en se montrant dans les rues. Les filles publiques qu'on surprenait hors de leurs *clapiers* en plein jour, ou parées d'étoffes de soie, de fourrures de prix, de bijoux d'or et d'argent, encouraient l'amende et la prison. Nul chrétien ne

voulait être confondu avec les juifs; nulle honnête femme, avec les *damoiselles d'amour*.

La rue de la *Juiverie*, dans la Cité, qui avait ce nom sous la dynastie mérovingienne, fut la première retraite des juifs, qui s'y maintinrent malgré les persécutions et y continuèrent leur commerce après la ruine de leur synagogue. Ils envoyèrent de là leurs colonies dans la rue des *Juifs* et la rue *Judas*, qu'ils n'abandonnèrent jamais entièrement, quelques rigueurs que les rois inventassent pour les expulser de France et anéantir leur race : ils se vengeaient de tous ces affronts en centuplant leurs usures.

Les rues affectées à la prostitution, que l'on entrevoit encore à travers les métamorphoses pudibondes de leurs noms, étaient la rue du *Petit-Musc* ou *Pute-y-Musse*, c'est-à-dire qui cache des filles; les rues du *Grand* et du *Petit Hurleur*, ainsi nommées à cause des bruyantes orgies qui s'y faisaient; la rue *Transnonnain*, autrefois *Trousse-Nonnain* et *Trans-Putain;* la rue *Tiron*, la rue du *Fauconnier;* la rue *Trousse-Vache*, qui a conservé son ancien nom en dépit de celui de *La Reynie* que lui a imposé un scru-

pule de police; la rue du *Pélican*, dont la République avait fait une rue *Purgée;* la rue *Brise-Miche*, du *Bon-Puits*, de la *Vieille-Bouclerie*, *Chapon*, *Fromantel* ou *Froimanteau*, et plusieurs autres dans lesquelles s'est perpétuée une sorte de tradition de débauche, malgré la perte de leur nom aussi expressif que l'enseigne du *Gros-Caillou* qui pendait à l'entrée d'un mauvais lieu, et qui a désigné depuis un quartier qu'on estime autant que s'il avait un saint pour patron.

Il ne reste plus que deux rues des *Vieilles-Étuves*, quoique les bains à la vapeur fussent autrefois d'un usage si journalier, même parmi le peuple, que la plupart des rues avaient des *étuves à femmes* et *à hommes*. Ces établissemens, tenus par la corporation des barbiers, étaient ouverts en toute saison, matin et soir; on s'y rendait au cri de l'étuviste annonçant que les bains étaient chauds, et les plus pauvres gens ne s'en faisaient pas faute pour deux deniers. On a peine à comprendre cette propreté du corps, en même temps que cette saleté permanente des rues pleines de *fiens* et d'eaux croupies.

On distingue encore les rues qu'on fermait la nuit avec des portes ou des barrières : la rue de la *Barre*, intitulée depuis rue *Scipion*, trois rues des *Deux-Portes*, une des *Douze-Portes* et une des *Trois-Portes* attestent les anciens droits de leurs habitans qui se retiraient la nuit dans ces espèces de places fortes, où les voisins n'apportaient pas leur tribut d'immondices, où les gueux ne cherchaient point un asile, où les voleurs ne pénétraient pas aisément; une rue était close par mesure de sûreté ou de salubrité publique, lorsque sa position reculée et mystérieuse invitait les passans à s'y arrêter, les larrons à s'y cacher.

La féodalité, qui avait mis les puits et les fours sous la haute main des seigneurs, taxant la cuisson du pain et l'eau des sources, n'existe plus que dans quelques noms de rues : celles du *Puits*, du *Puits-l'Ermite*, du *Puits-qui-parle*, du *Puits-Certain*, ne font désormais aucun tort aux porteurs d'eau ; et les boulangers ne vont pas exprès cuire leur fournée dans les rues du *Four-Saint-Germain* et du *Four-Saint-Honoré*. La Révolution, qui a détruit les châteaux, n'a pas laissé debout dans la rue

Saint-Éloi le *four de madame Sainte-Aure*, où se cuisait tout le pain de la Cité sous le roi Dagobert.

Paris a été fortifié à diverses époques, depuis le siége de Jules-César jusqu'à celui de Henri IV; des trois enceintes successives qui l'ont entouré pendant la domination romaine, sous Philippe-Auguste et sous Charles V, on retrouve à peine quelques pans de murs masqués de maçonnerie moderne, quelques tourelles enfouies dans les arrière-cours et les jardins; mais on tracerait presque les limites de la dernière clôture en se guidant d'après les rues des *Fossés-Saint-Victor*, des *Fossés-M.-le-Prince*, des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, des *Fossés-Montmartre*, des *Fossés du Temple*, de la *Contrescarpe*, du *Rempart*, etc. Qui est-ce qui salue, en traversant la rue *Traversière*, l'endroit même où la Pucelle d'Orléans, qui sondait avec sa lance l'eau du fossé dans l'espoir de passer jusqu'au mur avec les troupes de Charles VII, eut les deux cuisses percées d'un trait d'arbalète?

Les rues qui prirent le nom d'une enseigne de boutique ou de maison (car la plupart des

maisons eurent long-temps des enseignes avant le numérotage, qui ne remonte pas au-delà du XVII^e siècle) n'ont rien conservé de ces enseignes célèbres que la bourgeoisie et la *marchandise* regardaient comme leurs armoiries : ce sont les rues de l'*Arbalète*, de l'*Arbre-Sec*, du *Battoir*, aux *Biches*, de la *Boule-Rouge*, de la *Calandre*, des *Canettes*, du *Chaudron*, de *Saint-Claude*, de la *Clef*, *Cloche-Perce* (ou Percée), du *Coq*, du *Cœur-Volant*, du *Cygne*, des *Cinq-Diamans*, de la *Croix-Blanche*, de l'*Écharpe*, des *Deux-Écus*, de l'*Épée-de-Bois*, du *Gril*, de la *Harpe*, de l'*Hirondelle*, de la *Huchette*, de la *Lanterne*, de la *Licorne*, du *Petit-Moine*, des *Oiseaux*, du *Paon*, de la *Perle*, de *Saint-Pierre*, des *Trois-Pistolets*, du *Plat-d'Étain*, des *Prêcheurs*, des *Quatre-Fils Aymon*, des *Rats*, du *Renard-Saint-Martin*, des *Champs*, du *Sabot*, de *Saint-Sébastien*, du *Trognon*, etc. La rue du *Cherche-Midi* avait une enseigne proverbiale représentant des gens qui cherchaient midi à quatorze heures, et la rue de la *Femme-sans-Tête* faisait injure aux femmes par cette devise ajoutée à son enseigne : *Tout en est bon*.

Quelques rues ont gardé des noms de fiefs et de maisons : celles *Cocatrix*, des *Trois-Canettes*, des *Ciseaux*, des *Coquilles*, de *Glatigny*, des *Fuseaux*, des *Marmousets*, *Salle-au-Comte*, etc.

D'autres tirent leurs noms d'une croix, d'une notre-dame, d'une image de saint : les rues *Vieille-Notre-Dame*, des *Deux-Anges*, du *Demi-Saint*, de *Saint-Jérôme*, du *Crucifix*, de la *Croix*, etc.

Certaines rues semblent rappeler la religion des druides, qui n'élevaient pas d'autres temples à leurs dieux Hésus et Teutatès que des pierres colossales, isolées ou superposées sans architecture : les rues de *Pierre-Assis*, de *Pierre-au-Lard*, de *Pierre-Lombard*, de *Pierre-Sarrasin*, de *Pet-au-Diable* (Pierre au Diable), ont peut-être vu debout ces cromlecs et ces dolmen, masses informes et grossières, que la superstition populaire des chrétiens attribuait au culte des fées et des esprits malfaisans.

Les hôtels des princes, des évêques et des seigneurs, ont donné leur nom aux rues où ils étaient situés, ou bien à celles qui furent ouvertes depuis sur leur emplacement : il suffit

de citer les rues d'*Antin*, d'*Avignon*, *Barbette*, du *Bec*, des *Barres*, du *Petit-Bourbon*, de *Cléry*, de *Cluny*, de *Condé*, de *Duras*, *Gaillon*, *Garancière*, de *Jouy*, *Lesdiguières*, *Neuve* du *Luxembourg*, de *Mâcon*, de *Mézières*, de *Montmorency*, de la *Reine-Blanche*, de *Rohan*, du *Roi-de-Sicile*, du *Temple*, de *Touraine*, des *Ursins*, etc.

Ici, les couvens et les communautés de femmes ont nommé les rues des *Anglaises*, des *Audriettes*, des *Capucines*, des *Carmélites*, des *Filles-Dieu*, des *Hospitalières*, des *Nonnaindières* (Nonnains d'Hières), des *Ursulines*, etc.; trois abbesses de l'abbaye de Montmartre ont été marraines des rues *Sainte-Anne*, *Bellefond* et *Rochechouart*; la rue de la *Tour-des-Dames* s'est appelée ainsi d'un ancien moulin appartenant à cette fameuse abbaye.

Là, les ordres monastiques masculins n'ont pas disparu tout entiers, puisque leurs noms sont restés aux rues des *Grands* et des *Petits-Augustins*, des *Barrés*, des *Blancs-Manteaux*, des *Bernardins*, des *Capucins*, des *Carmes*, des *Célestins*, des *Billettes*, des *Jacobins*, de

l'*Observance*, des *Saints-Pères*, des *Petits-Pères*, des *Récollets*, etc.

Les noms de chapelles et d'églises, détruites ou encore existantes, sont encore nombreux: les rues *Sainte-Avoie*, *Saint-Benoît*, *Saint-Bon*, *Saint-Christophe*, *Sainte-Croix*, *Saint-Eustache*, *Saint-Gervais*, *Sainte-Geneviève*, *Saint-Hilaire*, *Saint-Honoré*, *Saint-Hippolyte*, *Saint-Jean-de-Latran*, *Jacob*, *Saint-Joseph*, *Saint-Julien-le-Pauvre*, *Saint-Lazare*, *Saint-Laurent*, *Saint-Paul*, *Saint-Landry*, *Saint-Leufroy*, *Saint-Louis*, *Saint-Magloire*, *Saint-Marcel*, *Sainte-Madeleine*, *Saint-Merry*, *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, *Notre-Dame*, *Saint-Nicaise*, *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, *Sainte-Opportune*, *Saint-Thomas-du-Louvre*, etc. Avant la Révolution, chapelles, églises et couvens poussaient des rejetons dans le fertile terroir de l'archevêché de Paris : la Cité comprenait seule quatorze paroisses. Que reste-t-il de tant d'édifices bâtis et enrichis par la dévotion des rois et des reines de France, respectés pendant des siècles, remplis de tombeaux et de poussières illustres, resplendissans des merveilles de l'art, peuplés de statues, rayon-

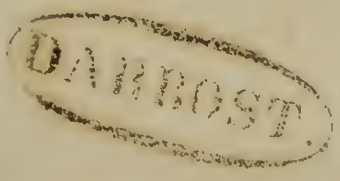

nans de vitraux et protégés par une auréole de miracles? que reste-t-il de tout cela aujourd'hui? des noms de rues, de passages et de marchés!

Les particuliers qui ont laissé leurs noms aux rues qu'ils habitaient jadis n'avaient pas d'autre moyen de passer à la postérité : c'étaient des marchands, des propriétaires, des échevins, des magistrats, de dignes bourgeois ayant pignon sur rue, notables de leur confrérie et bienfaiteurs de leur paroisse; ainsi, depuis deux, trois et quatre siècles, ces bourgeois, dont le seul mérite fut peut-être une grande fortune, ont pour épitaphe le nom des rues de *l'Anglade*, *Baillet*, *Baillif*, *Barouillère*, *Bertin-Poirée* (Bertier Porée), *Bordet* (Bordelles), *Coquillière*, *Courtalon*, *Dervillé*, *Frépillon*, *Geoffroy-l'Anier*, *Gît-le-Cœur* (Gilles le Queux), *Gracieuse*, *Grenelle* (Quesnelles), *Grenier-sur-l'Eau* (Garnier), *Guillaume*, *Guillemin*, *Jean-Lantier*, *Jean-Beau-Sire*, *Jean-Hubert*, *Jean-Pain-Mollet*, *Jean-Robert*, *Jean-Tison*, *Joquelet*, des *Maçons* (Masson), de la *Mortellerie* (le Mortellier); *Pagevin*, *Pastourel*, *Portefoin* (Por-

tefin), *Quincampoix* (Kiquenpoit), du *Renard* Saint-Denis, *Simon-le-Franc* (Franque), *Scipion* (Scipion Sardini), *Soly*, *Taranne*, *Thibautodé* (Thibaut Audet), *Triperet* (Tripelet), de *Versailles* (Verseille), etc., etc.

Ce sont des marchands qui ont nommé les rues de l'*Arche-Marion*, *Aubry-le-Boucher*, *Jean-de-Beauce*, *Charlot*, du *Mouton*, *Tiquetonne*, etc. ; la rue de *Lappe* porte le nom d'un jardinier, et la rue *Saint-Jean-de-Beauvais* celui d'un libraire.

Des officiers de la ville ont nommé les rues d'*Albiac*, *Boucher*, de *Fourcy*, *Mercier*, *Thévenot*, etc., des officiers du parlement et du roi, les rues *Bailleul*, *Béthizy*, *Férou*, *Jean-de-l'Épine*, *Meslay*, *Montigny*, de *La Planche*, *Popincourt*, etc.

Dans le siècle dernier et dans celui-ci, cette méthode d'appliquer un nom d'homme à une rue atteste le désir de remplacer au moins un monument par un souvenir qui pût braver le marteau et le temps. On s'est attaché à signaler les lieux marqués par le passage du génie en tous genres : on détruisait un hôtel, une

église, un couvent; on ne conservait qu'une pierre pour y graver un nom.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés a disparu; mais à sa place les rues *Félibien*, *Lobineau*, *Clément*, *Sainte-Marthe* et *Montfaucon* nous parlent des travaux immortels des bénédictins; la vieille basilique de Sainte-Geneviève est tombée, mais les rues *Clovis* et *Clotilde* nous empêchent de fouler sa cendre sans revenir par la pensée à l'époque de sa fondation.

Construisait-on un théâtre de tragédie et de comédie? les rues *Molière*, *Voltaire*, *Racine*, *Corneille*, *Regnard* et *Crébillon* naissaient à ses côtés. Était-ce une salle d'opéra-comique? les rues voisines recevaient les noms de *Favart*, *Grétry*, *Lulli*, *Marivaux* et *Rameau*.

Autour de la cathédrale, les rues *Bossuet* et *Massillon* survivent au cloître Notre-Dame, qui en s'écroulant n'a pas renversé ces grands piliers de l'église.

Voici des familles nobles et anciennes : rues d'*Aligre*, d'*Aumont*, *Ventadour*, de *Vendôme*, de *Breteuil*, de *Choiseul*, de *Grammont*, de *Guémené*, *Matignon*, de *Ménars*, de *Miroménil*, de la *Sourdière*, etc.

Voici des ministres et des chanceliers de France : rues d'*Aguesseau*, de *Birague*, *Boucherat*, de *Harlay*, de *Lamoignon*, *Richelieu*, *Mazarine*, *Necker*, etc.

Voilà des lieutenans et des préfets de police, des prévôts des marchands et des maires de Paris : rues d'*Argenson*, *Bailly*, *Bignon*, *Chabrol*, *Saint-Florentin*, *Guénégaud*, de la *Michodière*, de *Sartines*, de *Varennes*, de *Viarmes*, etc. Voilà des savans et des philosophes : rues *Buffon*, *Cassini*, *Descartes*, *Vaucanson*, *Montgolfier*, *Franklin*, *Montesquieu*, *Montaigne*, *J.-J. Rousseau*, etc. Voilà des artistes : rues *Pierre-Lescot*, *Jean-Goujon*, *Pigale*, *Soufflot*, etc.

Toutes ces rues ne datent pas d'un siècle; quelques-unes seraient magnifiques si elles avaient des maisons.

Quant aux rues nées en même temps que les enfans des rois, elles sont peu nombreuses : la plus ancienne est la rue *Françoise*, qui remonte à François I^er^; les rues *Christine*, d'*Anjou-Dauphine*, *Dauphine*, datent du règne de Henri IV; les rues *Palatine* et *Thérèse*, du règne de Louis XIV; les deux rues *Royale*,

du *Dauphin*, de *Valois*, du règne de Louis XV et Louis XVI, etc., etc. On a vu que dans les changemens de dynastie le nom du roi déchu cédait la place à celui du nouveau roi sur l'écriteau d'une rue, de même que sur les monnaies et dans le calendrier.

Louis XIV aimait à retrouver les provinces de son royaume dans les rues de sa capitale, surtout dans le quartier du Marais que son aïeul avait commencé, et qu'il acheva de bâtir en s'occupant du nettoyage de toutes les rues de la capitale, mesure de police tellement négligée jusqu'alors, que la boue de Paris était passée en proverbe : le dix-septième siècle entendit nommer les rues d'*Angoulême* (Angoumois), d'*Anjou*, d'*Artois*, de *Beaujolais*, de *Berry*, de *Forez*, de *Bourgogne*, de *Beauce*, de *Bretagne*, de *Limoges*, du *Perche*, de *Poitou*, de *Saintonge*, etc., etc.

Un grand nombre de rues conservent le nom du territoire qu'elles ont traversé ; les rues *Beaubourg*, *Bourg-l'Abbé*, *Bourtibourg* (Bourg Thiboud), *Boutebrie* (Bourg de Brie), de la *Ville-l'Évêque*, désignent des petits hameaux anciennement séparés de la ville ; les rues du

Champ de l'Alouette, *Beaurepaire*, *Beauregard*, *Belle-Chasse*, *Carême-Prenant*, *Copeau*, *Culture-Sainte-Catherine*, des *Petits-Champs*, de la *Ferme-des-Mathurins*, de la *Folie-Regnauld*, de la *Folie-Méricourt*, *Grange-Batelière*, *Galande* (Garlande), de *Long-Pont*, de l'*Oursine*, de *Marivault* (Marivas), *Perrin-Gasselin*, de la *Roquette*, de *Courcelles*, etc., ont pris leurs noms de terres cultivées en vigne ou en prés, de fiefs nobles et roturiers attirés successivement dans l'immense rayon de Paris. Les rues d'*Argenteuil*, de *Picpus*, de *Surênes*, de *Neuilly*, de *Sèvres*, du *Roule*, etc., étaient les chemins qui conduisaient à ces villages.

Il y a une foule de noms que l'usage populaire a fait prévaloir ; les rues du *Chemin-Vert*, des *Noyers*, des *Figuiers*, des *Saussaies*, des *Amandiers*, des *Acacias*, des *Lilas*, des *Ormeaux*, du *Poirier*, du *Sentier*, des *Trois-Bornes*, de la *Bourbe*, du *Jardinet*, des *Marais*, etc., nous donnent presque une description de leur état primitif. Les rues portant des noms de Colléges supprimés sont les rues d'*Arras*, des *Bons-Enfans*, des *Chollets*, des

Irlandais, de la *Marche*, de *Reims*, de *Rethel*, etc. Celles ayant des noms d'hôpitaux sont les rues des *Enfans-Rouges*, de la *Santé*, de la *Trinité*, des *Capucins*, de la *Charité*, etc.

Parmi les rues dont le nom s'est le plus éloigné de sa source, il faut citer les rues *Saint-André-des-Arts* (de Laas), des *Grès* (des Grecs), *Cassette* (Cassel), *Courbaton* (Col de Bacon), aux *Ours* (Oues, oies), aux *Fers* (Fèvres, *Fabri*, ouvriers), de la *Jussienne* (l'Égyptienne), des *Jeûneurs* (Jeux-neufs), du *Jour* (Séjour et maison de plaisance de Charles V), de *Perpignan* (Pampignon), des *Écouffes* (Écoufles, oiseaux de proie), des *Postes* (Pots), etc. Le seigneur Caritidès, dans Molière, demande au roi l'inspection-générale des enseignes de Paris; quelque savant moins grec que français ne manquerait pas de travail pour corriger les noms de rues barbares et inintelligibles.

Les anciens lieux de supplice en ont retenu les noms : on pendait dans la rue de l'*Échelle*; on donnait l'estrapade dans la rue de l'*Estrapade*; on faisait bouillir dans l'huile les faux-monnayeurs rue du *Bouloy* et rue de l'*Échaudé*;

on perçait les langues et on coupait les oreilles dans la rue *Guillory* (Guigne oreille); on écartelait à la *Croix du Trahoir*.

La rue du *Mail* et la rue des *Poulies* doivent leurs noms à ces jeux qui furent long-temps en vogue, et dont le second nous est inconnu.

Dans la rue du *Chevalier-du-Guet*, demeurait ce chef du guet à pied et à cheval, *assis* et *dormant;* dans la rue *Aumaire*, siégeait le maire ou juge de Saint-Martin des Champs.

La rue de l'*Université* se nomme ainsi à cause de sa construction dans le Pré-aux-Clercs, qui appartenait à l'université; la rue du *Fouarre*, où étaient les écoles des Quatre-Nations, garde quelque chose du *Feurre* ou paille qui la jonchait pour faire une litière aux écoliers.

Les hôtels royaux de Saint-Paul et des Tournelles sont encore représentés par les rues *Saint-Paul* et des *Tournelles*, des *Jardins*, de la *Cerisaie*, *Beautreillis*, des *Lions*, du *Parc-Royal*, du *Foin*, etc. On croit, à ces noms seuls, voir ces deux châteaux embrassant une vaste étendue de terrain dans leur clôture hérissée de tours rondes et carrées, contenant chacun plusieurs grands hôtels, avec des parcs, des

vergers, des treilles, des ménageries et des jardins que les rois de France cultivaient de leurs mains.

La rue *Censier* était d'abord un cul-de-sac ou *sans chef :* de là son nom ; la rue aux *Fèves* se nommait anciennement rue au *Fèvre*, parce que saint Éloi, ministre et orfèvre du roi Dagobert, y avait logé, ou du moins y avait eu sa forge.

Le nom de la rue du *Ponceau* vient d'un petit pont jeté sur un égout qui coulait à travers la rue Saint-Denis ; le nom de la rue de la *Planche-Mibray*, d'un pont de planches sur lequel on passait le *mi-bras* de la Seine. Dans la rue du *Haut-Moulin*, il y eut un moulin à eau ; et dans la rue des *Moulins*, sur la butte Saint-Roch, des moulins à vent.

La rue des *Martyrs* est la route que suivirent saint Denis et saint Éleuthère pour aller se faire trancher la tête à Montmartre, si toutefois ils y allèrent jamais ; la rue du *Martroy* (*martyrium*), qui conduit à la Grève, atteste les exécutions dont cette place fut le théâtre jusqu'à ce que le peuple l'eût conquise sur le bourreau en juillet 1830.

Dans la rue de *Jérusalem*, s'arrêtaient les pélerins partant pour la Terre-Sainte ou en revenant; dans la rue des *Frondeurs*, la Fronde commença les barricades du 16 août 1648; dans la rue *Hautefeuille*, on vendait les feuillées vertes qui tapissaient en été les salles des gens riches; dans la rue des *Arcis*, les maisons furent *arses* ou brûlées par les Normands qui assiégèrent Paris; dans les trois rues des *Francs-Bourgeois*, on ne levait aucune taxe sur les bourgeois; dans la rue des *Orfèvres*, ce corps de métier avait sa chapelle et son hôpital; dans la rue d'*Enfer*, le diable s'était, dit-on, emparé du château de Vauvert, d'où le chassèrent les pères Chartreux, du temps de saint Louis.

La rue de la *Saunerie* doit son nom aux sauniers ou marchands de sel; la rue de l'*Aiguillerie*, aux cordonnières qui cousaient les *petits souliers de basane;* la rue de la *Bûcherie*, au port aux bûches; la rue des *Prouvaires*, aux prêtres (provoires) de Saint-Eustache; la rue des *Gobelins*, aux farfadets qu'on appelle ainsi et qui fréquentaient les environs; la rue *Poissonnière*, aux arrivages du poisson de

mer; la rue des *Grands-Degrés*, à un escalier menant au bord de l'eau; la rue du *Colombier*, au colombier abbatial de Saint-Germain-des-Prés; la rue *Clopin*, à la rapidité périlleuse de sa pente; la rue *Serpente*, à ses replis de serpent; la rue de *Seine*, à un ruisseau, à présent desséché, nommé la Petite-Seine; la rue des *Sept-Voies*, aux sept rues qui viennent y aboutir; les rues de la *Monnaie* et de la *Vieille-Monnaie*, aux vieux hôtels des monnaies; les rues du *Plâtre*, à d'anciennes plâtrières; la rue du *Marché-Palu*, au sol marécageux (palus) du marché qui s'y tenait dès les premiers temps de Lutèce; la rue des *Lombards*, aux banquiers juifs déguisés sous le titre de Lombards; la rue du *Bac*, au bac qui servait à traverser la rivière en cet endroit avant la construction du pont Royal, etc.

Enfin les rues dont le séjour était désagréable et le passage dangereux, à cause des mœurs de leurs habitans, ne se recommandent guère davantage par leurs noms actuels : les *truands*, les gueux et les gens de la *Vallée-de-Misère* occupaient la rue de la *Truanderie*; les narquois, ou gens de l'argot, la rue des

Mauvaises-Paroles ; les tireurs de laine, la rue *Tirechape;* les larrons et meurtriers, les rues des *Mauvais-Garçons*, *Mauconseil*, *Mondétour* (Mau détour), etc.

Ainsi, en cet âge de naïveté où les argotiers avaient néanmoins inventé tant de ruses contre la bourse et la vie des honnêtes gens, ces rues-là ne trompaient personne. Il est vrai que les patrouilles du guet étaient fort rares et fort peureuses ; que les rues étaient à peine éclairées par quelques lampes brûlant devant des notre-dames, et que le couvre-feu rendait la ville plus déserte qu'un bois : sous le règne du *grand roi*, on assassinait encore toutes les nuits dans Paris et même devant le Louvre; mais un nom de rue tenait lieu de police et de réverbères ; un nom de rue mettait en fuite une compagnie de garde bourgeoise.

Ce fut sans doute pour aguerrir les Parisiens avec la guerre et les victoires que Napoléon baptisa, avec son épée, les rues de *Damiette*, d'*Arcole*, des *Batailles*, du *Pont-de-Lodi*, du *Mont-Thabor*, de *Marengo*, d'*Ulm*, du *Caire*, etc. Napoléon, qui aurait voulu que le bâton de maréchal de France devînt le bâ-

ton de vieillesse de tous ses soldats, appendit comme des trophées les noms de ses généraux à des rues où devait surgir pour ses desseins une génération militaire : les rues de *Castiglione*, de *Rivoli*, *Desaix*, *Kléber*, etc., sont aussi retentissantes de sa gloire que le bronze de la Colonne.

La Restauration ne débaptisa pas ces rues, mais elle leur opposa les rues *Bayard*, de *Poitiers*, *Neuve-d'Angoulême*, *Neuve-de-Berry*, de *Ponthieu*, *Madame*, etc., comme pour faire un appel aux illusions de la monarchie de quatorze siècles : la courtisanerie tenait les rues sur les fonts. La rue *Charles X* n'est plus qu'une ombre, mais on projette déjà la rue *Louis-Philippe* sur les ruines de Saint-Germain-l'Auxerrois !

Cependant les entrepreneurs, propriétaires, architectes et agioteurs s'étaient approprié des rues tracées à leurs frais, au milieu des préoccupations sanglantes, victorieuses et jésuitiques de la Restauration, de l'Empire et de la République : on vit, sans y prendre garde, s'établir les rues *Borda*, *Bourdon*, *Buffault*, *Cadet*, *Caumartin*, *Chauchat*, *Duphot*, *Du-*

pont, *Étienne*, *Lacuée*, *Lacaille*, *Papillon*, *Richer*, et vingt autres bien alignées, bien pavées, bien bâties, mais dont les noms ressemblent à une liste électorale.

L'histoire morale et physique de Paris est liée à celle de ses rues; on doit étudier leurs noms modifiés par la routine, réformés par arrêté municipal, changés par les événemens, comme une langue morte qui se corrompt, qui se perd de jour en jour, et qui n'aura bientôt plus un seul interprète.

LES FRANCS-TAUPINS.

Les Romains, dont l'art militaire est bien connu par les ouvrages de Végèce, de Juste Lipse et de Duchoul, avaient singulièrement perfectionné la défense et l'attaque des places par de vastes mouvemens de terre : dix-huit siècles n'ont pas effacé les traces de leurs camps dans les Gaules, et les *Commentaires de César* nous attestent les grands travaux exécutés par les légions, presque toujours sous les yeux de l'ennemi qui les inquiétait : les montagnes se changeaient en vallées, et les vallées en montagnes.

Les Gaulois durent profiter de l'expérience et des leçons de leurs vainqueurs : ainsi, sans doute, se forma et se conserva cette habileté des mineurs français qui paraissent avec hon-

neur dans toutes les guerres du moyen âge, et qui allèrent, durant les croisades, s'exercer contre les murs de Jérusalem.

Ces mineurs, ou plutôt manœuvres, étaient d'abord chargés de faire jouer les *taupes* (talpæ), sorte de machine dont la figure n'a pas été décrite, mais qu'on suppose être un bélier souterrain. Ce bélier n'arrivait au pied des remparts qu'à l'aide d'un chemin couvert, et ne battait en brèche que les fondemens d'une muraille : ceux qui dirigeaient la taupe étaient à l'abri des traits et des autres projectiles, sous une voûte épaisse de terre, soutenue par de solides arcs-boutans. On nommait ces manœuvres *talparii* ou taupins.

Une chronique manuscrite en latin, citée par Ducange, nous apprend quelle était cette milice souterraine en 1188 : « Certains ouvriers (*artifices*) qu'on nomme mineurs ou taupins (*fossores* vel *talparii*) parce qu'ils fouillent la terre à la façon des taupes, sapent la base des murs et des tours avec de fortes machines de fer. »

Il est encore une autre étymologie de ce nom *taupins :* pendant les siéges, jusqu'à la fin du

seizième siècle, on faisait des *approches* et *taudis;* les *approches* étaient des fossés, des tranchées et des ouvrages en terre ; les *taudis*, qui ne signifient plus aujourd'hui que des logemens bas et étroits dans les greniers, s'entendaient seulement de ces *mantelets* ou *tortues* destinés à protéger les assiégeans : c'étaient tantôt des tours de bois qu'on roulait auprès des murailles, et qui souvent atteignaient les créneaux des plus hautes tours ; tantôt des logettes en charpente revêtues de cuir mouillé et montées également sur roues; tantôt de simples appentis fixés au sol par des pieux, et capables de supporter la chute des grosses pierres, des madriers et des cadavres qu'on jetait du haut des parapets, avec des *engins* ou machines de toutes formes et de toutes grandeurs.

Ces appentis dressés à la hâte et sous le *jet des engins* se composaient ordinairement d'un amas de planches et de solives entre lesquelles on ménageait des espaces libres où logeaient les archers et les *picoreurs* ou travailleurs armés de pics. Tout était bon pour *faire taudis ;* le *Glossaire* de Ducange explique ce mot par

un entassement, sans choix et sans ordre, de tout ce qu'on trouve dans un camp. On lit dans la *Chronique d'Artus de Richemont*, par Guillaume Gruel, qu'on prenait *portes*, *huis* et *bancs* pour élever des taudis, et qu'au siége de Bray-sur-Seine, où cinq cents *manœuvres* furent employés la nuit à travailler, on avait fait *un large fossé bien long et plusieurs taudis posés sur tréteaux pour garder les gens d'armes du trait.*

Le nom *taupin* n'est-il pas dérivé de *taudis*, et ne s'appliquait-il pas aux manœuvres qui élevaient ces taudis?

Il suffit d'avoir idée de l'orgueil des nobles et de l'esprit de la chevalerie, pour comprendre à quel genre de mépris les taupins étaient en butte. Ces manœuvres couraient plus de dangers que les hommes d'armes; ils travaillaient sous terre moins sûrement que s'ils eussent combattu dessus : les feux, les traits, l'huile et la poix bouillantes, les poursuivaient au fond de leurs mines; et, si leur rôle était à peu près passif dans les batailles rangées, ils contribuaient presque seuls à la prise des villes et des châteaux.

Avant l'invention de la poudre à canon, la mine avait deux résultats : on choisissait l'un ou l'autre selon la nature du terrain et les abords de la place assiégée. Voulait-on pénétrer dans cette place par un chemin souterrain, on creusait une galerie étagée de distance en distance, ordinairement de la hauteur d'un homme, et quelquefois tellement vaste, qu'elle était le théâtre de combats à cheval par cartels, comme il arriva au siége de Melun, en 1420, entre le seigneur de Barbazan et un gentilhomme d'Angleterre, *pour ce qu'on disait qu'aux mines se faisaient vaillantes armes.*

Voulait-on renverser une tour ou un pan de mur pour s'ouvrir un passage, les mineurs s'approchaient de la muraille qu'on leur désignait, et entamaient les fondations par la sape. Leurs travaux, commencés à la faveur d'une nuit ténébreuse, continuaient sous les taudis à coups de pics et de masses. Bientôt, la muraille pendante menaçait ruine ; mais, à mesure que l'excavation s'agrandissait, on augmentait le nombre des étais, jusqu'à ce que les fondations de pierre fussent remplacées par des supports de charpente : alors on en-

duisait cette charpente de poix-résine et de matières combustibles, on y mettait le feu, et si la fumée n'avertissait pas les assiégés, tours et remparts chargés d'hommes et de machines s'écroulaient dans les flammes.

L'invention de la poudre, qui fut suivie de celle des pétards et des mines à explosion, confondit probablement les mineurs avec les artilleurs, et releva la position militaire des taupins, qu'on ne nommait plus ainsi que par dérision, comme s'ils se fussent anoblis en se noircissant de poudre à canon.

Le nom de taupin devint en effet une injure que la noblesse avait attachée à la milice campagnarde, soit à cause des taupinières qui remplissent les *cultures* des paysans, soit plutôt à cause de la poltronnerie caractéristique des *vilains*, qui, mal équipés, et rarement épargnés, faute de rançon, avaient le pied léger à la fuite, et enviaient les terriers des taupes pour s'y blottir en cas de déroute.

Ces vilains, qui appartenaient de naissance au clocher d'une abbaye ou bien au donjon d'un château, en qualité de *serfs* ou *hommes de corps*, *taillables et corvéables à merci*, étaient

entraînés malgré eux à la guerre par la bannière ou la personne de leur seigneur qui les convoquait à son ban et arrière-ban. Le mot *ban* dérive certainement de l'onomatopée du son des *tabourins*, annonçant le cri du héraut d'armes. Dès que le ban était battu et crié, le pauvre vilain devait comparaître en armes, *pour la terre garder*, dit une pièce de vers du treizième siècle; il détachait *son viel écu à la paroi pendu*, sa *lance enfumée*, son *épée enrouillée*, son arc et son *coterel* (coutelas). Ce n'était pas sans larmes qu'il délaissait femme et enfans, pour faire souvent une veuve et des orphelins; car il n'avait pas, comme les chevaliers et les écuyers, une triple armure en coton, en maille et en fer, à l'épreuve des armes à main, et son *gambeson* de cuir de cerf ne l'eût pas garanti sous les pieds des chevaux, à l'instar de ces combattans nobles qui, jetés bas de leur monture, étaient si solidement armés, que la mêlée passait sur eux sans leur faire de mal, et qu'on ne pouvait les tuer qu'en les assommant. Les vilains ou taupins composaient l'infanterie, quoique du temps de Montluc, au commencement du seizième siècle, le moindre archer

fût de race noble ; mais, durant la féodalité, chaque seigneur conduisait à la guerre les *gens de corps et de poeste* (pouvoir ; *potestatis*). Les grandes luttes contre les Anglais, les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, affaiblirent l'institution de la chevalerie, et donnèrent à quelques vilains l'occasion de se distinguer *en armes ;* on vit sortir des rangs de la roture certains noms inconnus qui s'anoblirent d'une illustration guerrière. Jean et Gaspard Bureau, qui, par leur génie, s'élevèrent ensemble à la dignité de *maîtres de l'artillerie du roi*, acquirent leur réputation et leur fortune parmi les taupins, et, malgré l'information de leur naissance, faite par ordre de Charles VII, en 1442, il paraît certain qu'ils ne durent rien à leurs ancêtres.

Il y eut toujours entre les nobles et les vilains une haine réciproque, fomentée par l'envie des uns et le mépris des autres : cette haine n'éclata que deux fois, mais avec une fureur et un acharnement qui prouvent combien elle était profonde. La première révolte des vilains contre les nobles fut cette célèbre *jacquerie*, sous le règne du roi Jean, prisonnier

en Angleterre. Dans cette Jacquerie, qui avait son foyer en Beauvaisis, *les mêmes gens populaires coururent sus à tous les nobles qu'ils purent trouver*, raconte Nicole Giles, *et tuèrent eux, leurs femmes et enfans, pillèrent, brûlèrent et démolirent leurs maisons*, sous la conduite d'un capitaine nommé Guillaume Caillet : c'étaient des représailles contre les excès des hommes de guerre. La seconde *émotion* du peuple fut la *Praguerie*, sous Charles VII, en 1440 : la Praguerie, dont le surnom semble une corruption de Jacquerie, ne réussit pas mieux que celle-ci, parce que les nobles et les princes avaient soulevé pour leur propre compte la population des campagnes, qui se persuada servir ses propres intérêts en se vengeant des maux que lui faisaient souffrir les *soudoyers* du roi ; mais, dès que le dauphin, chef de l'entreprise, fut rentré en grâce avec les seigneurs ses adhérens, la *taupinaille* s'enfuit et se dispersa pour se cacher dans les villages et jusque dans les bois.

Ce fut dans le temps de la Praguerie que les rebelles s'intitulèrent eux-mêmes *francs-taupins*, annonçant par-là qu'ils s'affranchis-

saient de toute servitude féodale, et surtout des tailles exorbitantes qu'on levait sans cesse pour les besoins de la guerre ; tailles presque arbitraires, qui n'exemptaient pas des autres redevances seigneuriales et royales.

Le passage et le séjour des troupes dans une province étaient les plus grands fléaux et les plus redoutés des habitans : aussi ces pauvres gens n'avaient-ils pas balancé à sacrifier leurs biens et leurs vies pour se délivrer de la rapacité et de la tyrannie des *soudards*

Les hommes de guerre surpassaient d'ordinaire les ennemis en exactions sur le peuple qu'ils avaient mission de défendre : ils ne se contentaient pas d'exiger, sur leur route, des tributs pécuniaires et des vivres, à titre de *garnisons ;* ils enlevaient les bestiaux, les chevaux, les femmes, tuaient ou maltraitaient quiconque osait résister, saccageaient les moissons et les vignes, pillaient ou brûlaient, et faisaient couler des larmes lorsqu'ils ne répandaient pas de sang.

Charles VII, ayant apaisé et dompté la sédition après une campagne de six mois, profita des leçons de l'expérience en obéissant au vœu

unanime de son royaume : il réforma les abus de l'organisation militaire et prit dans ses mains le commandement suprême de toutes les compagnies de gens de guerre, jusqu'alors indépendantes de la royauté et formées d'aventuriers de tous pays, tels que les *ribauds* de Philippe-Auguste et les *routiers* du roi Jean. Charles VII, qui cherchait à soulager les misères de ses sujets, imagina la création d'une armée nationale, et institua les francs-archers, par ordonnance de l'an 1448.

Ces francs-archers, que, par habitude et peut-être par ironie, on appelait encore *francs-taupins*, réunissaient environ dix mille fantassins d'élite, toujours prêts à marcher, sinon toujours employés à un service actif. Au reste, l'ordonnance d'institution offre peu matière à des commentaires, tant elle est précise dans les termes ainsi que dans les dispositions. C'est le premier monument auquel on peut rapporter l'origine de notre garde nationale mobile et sédentaire.

« Ordonnons par ces présentes, pour le plus « aisé et au moins de charge pour nos sujets, « qu'en chacune paroisse de notre royaume

« aura un archer qui sera et se tiendra con-
« tinuellement en habillement suffisant et
« armé de salade (casque sans visière), dague,
« épée, arc, trousse et jaque (pourpoint rem-
« bourré) ou huque de brigandine (cuirasse en
« fer battu), et seront appelés les *francs-ar-*
« *chers*, lesquels seront élus, en chaque élection,
« les plus duits et aisés pour le fait et exercice
« de l'arc qui se pourront trouver en chacune
« paroisse, sans autre égard ni faveur à la ri-
« chesse et aux requêtes que l'on pourrait sur ce
« faire, et seront tenus d'eux entretenir en l'ha-
« billement susdit, et de tirer de l'arc, et aller
« en leur habillement toutes les fêtes et jours
« non ouvrables, afin qu'ils soient plus habiles
« et usités audit fait et exercice, pour nous
« servir toutes les fois qu'ils seront par nous
« mandés, et leur ferons payer quatre francs
« pour homme, pour chacun mois, pour le
« temps qu'ils nous serviront. Ordonnons qu'ils,
« et chacun d'eux, soient francs et quittes, et
« iceux exemptons de toutes tailles et autres
« charges quelconques qui seront mises sus de
« par nous en notre royaume, tant du fait et en-
« tretenement de nos gens d'armes, de guet et

« garde de porte, que de toutes autres subven-
« tions quelconques, excepté du fait des aides
« ordonnées par la guerre, et de la gabelle de
« sel; voulons qu'il leur soit baillé par nos Élus
« lettres d'affranchissement, lesquelles voulons
« valoir comme si elles étaient obtenues de
« nous; ordonnons qu'ils feront le serment, par-
« devant lesdits Élus, de bien et loyaument
« nous servir en leur habillement envers tous
« et contre tous, et eux exerciter en ce que dit
« est, même en nos guerres et affaires, toutes
« fois qu'ils seront par nous mandés, et ne
« serviront aucun au fait de guerre ni audit
« habillement sans notre ordonnance; voulons
« que lesdits francs-archers soient, par nosdits
« Élus, enregistrés par noms et surnoms, et les
« paroisses où ils seront demeurans, et que de
« ce sera fait registre en la cour desdits Élus.

« Donné aux Montils-lès-Tours, le dix-hui-
« tième jour d'avril, l'an de grâce 1448, et de
« notre règne le vingt-sixième. »

Les francs-archers, qui étaient de l'infanterie sous Charles VII, lorsque Jean Bureau et Ivon de Carnazet les commandèrent en chef, eurent des chevaux sous Louis XI. Ce prince améliora

cette institution utile et doubla les ressources qu'il en pouvait tirer; mais, sur la fin de son règne, en 1480, *il fit cesser et abattre tous les francs-archers du royaume de France, et en leur place y voulut être et demeurer pour servir en ses guerres les Suisses et piquiers*. On ignore le motif de ce licenciement général, et on ne sait s'il faut l'attribuer à la lâcheté des soldats attachés au sol par les liens de la famille et de la propriété : toujours est-il que le poète François Villon, dans le *Monologue du franc-archer*, semble avoir peint un type de fanfaron peureux et crédule.

Depuis cette époque, le nom de *taupin* n'a été employé que par les bouviers d'Anjou pour désigner un bœuf noir, et par les paysans de Normandie pour dire un chien noir, sans doute en réminiscence des anciens taupins, qui, travaillant à la terre, la tête nue et le visage découvert, avaient le teint hâlé au soleil, ou bien qui, tout noirs de poudre, étaient les compagnons des bombardes et des engins d'artillerie [1].

[1] *Voyez* mon roman historique : Les Francs-Taupins, histoire du temps de Charles VII, 1440. 3 vol. in-8.

LE BOEUF GRAS.

La religion chrétienne n'a pas si bien détruit le paganisme, qu'il n'en soit resté des traces dans nos mœurs et dans nos usages ; les fêtes populaires surtout n'ont fait que changer de nom et d'objet, car il faut toujours que le peuple s'amuse, et les plus graves législateurs n'ont pas dédaigné de tolérer ses plaisirs les plus fous. Ainsi, les Parisiens consentiraient à perdre quelqu'un de leurs droits civiques plutôt que la procession du bœuf gras.

Cette coutume singulière, qui mêle pour ainsi dire la mascarade de la brute avec celle de l'homme, est susceptible d'une foule d'explications également probables ou ingénieuses. Il suffit de passer en revue les différentes

opinions des savans qui dépensent volontiers tant de lumières en pure perte pour éclaircir ce qui n'a pas besoin d'être éclairci. Ceux qui voient dans le bœuf gras une allégorie ne se trompent point, mais ils ont peine à en trouver le véritable sens.

Est-ce un reste du culte astronomique, parce que cette fête a lieu ordinairement à l'équinoxe du printemps et sous le signe du Taureau, époque vénérée dans les religions antiques à cause de la nature qui entre en sève? Le zodiaque a joué en effet un grand rôle chez les Gaulois comme chez tous les anciens peuples : nos pères adoraient parmi leurs divinités le taureau revêtu de l'étole sacerdotale et surmonté de trois grues prophétiques : on le trouve ainsi représenté sur une des pierres druïdiques découvertes à Notre-Dame. On peut alors remonter au bœuf Apis, symbole de la fécondité de la terre, et chercher notre bœuf gras dans les temples de l'Égypte des Pharaons. Par malheur la ressemblance n'est pas complète, car tuer le bœuf Apis était un sacrilége que se permirent seuls les soldats de Cambyse à Memphis.

Il est aussi raisonnable de rendre le bœuf gras aux Chinois, qui, dans la fête du printemps, promènent un bœuf et l'immolent après pour le dépecer en morceaux, que l'empereur envoie à ses mandarins.

Les bœufs n'étaient pas moins estimés dans la mythologie grecque : Jupiter se métamorphosa en taureau pour enlever Europe; Cybèle et Triptolème attelaient leurs chars avec des taureaux. Les Romains inventèrent même une déesse des bouchers nommée *Bovina*. En France, les bœufs furent en honneur sous les rois de la première race, qui adoptèrent l'attelage de Cybèle et de Triptolème : ces princes fainéans estimaient fort la lenteur endormante des bœufs de leurs écuries.

Saint Marcel, évêque de Paris, dompta par ses prières un taureau furieux, et le souvenir de ce miracle fut consacré par un bas-relief en pierre qu'on plaça dans l'église dédiée sous l'invocation de ce saint. L'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, dans la Cité, offrait pareillement deux bœufs sculptés sur le portail.

Le bœuf gras me paraît figurer le carnaval, où l'on mange de la chair, et qui est, si

je puis m'exprimer ainsi, le triomphe de la boucherie. La mort de ce bœuf, qu'on tue la veille du mercredi des Cendres, se rapporte bien à la fin des jours gras, auxquels va succéder le carême, qui était autrefois si rigoureux, que les boucheries étaient fermées.

N'est-il pas vraisemblable que les garçons bouchers aient célébré la fête de leur confrérie, de même que les clercs de la basoche plantaient le mai à la porte du Palais de Justice? Outre les bouchers de Paris, ayant eu jadis plusieurs querelles et procès avec les bouchers des Templiers, il est fort naturel qu'ils aient témoigné leur reconnaissance des priviléges que le roi leur accorda en dédommagement, par des réjouissances publiques qui se sont perpétuées jusqu'à nous. Cette idée est d'autant plus admissible que le bœuf gras partait de l'Apport-Paris, ancien emplacement des boucheries hors des murs de la ville, et qu'il était conduit en pompe chez les premiers magistrats du parlement.

En tous cas, il est certain que cette fête existe depuis des siècles: on nommait le bœuf gras *bœuf villé*, parce qu'il allait par la ville; ou

bœuf viellé, parce qu'il marchait au son des vielles; ou bien *bœuf violé*, parce qu'il était accompagné de violes ou violons. Les enfans avaient imaginé un jeu de ce nom qui consistait à couronner de fleurs un d'entre eux, et à le conduire en chantant comme en sacrifice: ce jeu-là, cité dans plusieurs vieux auteurs, s'appelait encore le *bœuf mori*.

Les premières descriptions qui s'étendent sur les détails de cette cérémonie sont à peu près telles qu'on les ferait encore; peut-être en est-il parlé dans les registres manuscrits du parlement, où l'on consignait jour par jour les moindres événemens.

La procession de 1739 est la plus mémorable dont les historiens fassent mention : le bœuf partit de l'Apport-Paris la veille du jeudi gras, par extraordinaire; il était couvert d'une housse de tapisserie et portait une aigrette de feuillage, à l'instar du bœuf gaulois. Sur son dos on avait assis un enfant nu avec un ruban en écharpe; et cet enfant, qui tenait dans une main un sceptre doré et dans l'autre une épée, était appelé : le *roi des bouchers*. Jusqu'alors les bouchers n'avaient eu que des *maîtres*,

et sans doute ils voulurent rivaliser avec les merciers, ménétriers, les barbiers et les arbalétriers, qui avaient des *rois*.

Le bœuf gras de 1739 avait pour escorte quinze garçons bouchers vêtus de rouge et de blanc, coiffés de turbans des deux couleurs : deux d'entre eux le menaient par les cornes, à la façon des sacrificateurs païens; les violons, les fifres et les tambours précédaient cette marche triomphale, qui parcourut les quartiers de Paris pour se rendre aux maisons des prévôts, échevins, présidens et conseillers à qui cet honneur appartenait. Le bœuf fut partout bienvenu, et ses gardes du corps bien payés; mais le premier président n'étant pas à son domicile, on ne le priva pas de la visite du bœuf gras, qui fut amené dans la grande salle du Palais par l'escalier de la Sainte-Chapelle, et qui eut l'avantage d'être présenté au président en plein tribunal : le président, en robe rouge, accueillit très-honnêtement le pauvre animal, qui s'étonnait d'être mis en cause, au milieu des procureurs et des avocats : c'était outrepasser la licence du carnaval.

La révolution de 93 ne respecta pas plus le

bœuf gras qu'elle ne fit le trône et l'autel : avec le carnaval disparurent le bœuf gras, la musique et la gaîté; tout était déguisé en deuil, et l'on égorgeait des victimes humaines.

Napoléon, qui avait à cœur d'occuper le peuple pour que le peuple ne s'occupât pas de lui, rétablit par ordonnance le carnaval et le bœuf gras; mais long-temps la police seule fit les frais de ces bacchanales des rues et des places : le roi des bouchers s'était changé en amour, et avait quitté sceptre et épée pour un carquois, pour un flambeau. L'Empire rajeunissait la noblesse et ramassait les friperies mythologiques. La police devint philanthrope après la mort de plusieurs enfans, qui s'étaient enrhumés à la pluie et au froid: on supprima le roi du bœuf gras, c'est-à-dire qu'on le relégua dans un char olympique à la queue du cortége.

Il est étrange que Napoléon, qui régna par l'épée, ait ôté l'épée des mains d'un enfant: craignait-il les allusions?

Depuis cette rénovation d'une coutume nationale, le bœuf se promène tous les jours, le dimanche, le lundi et le mardi gras, visitant,

dans sa tournée, les fonctionnaires publics, les pairs, les députés et le roi; entouré de la cour de Jupiter, sale et crottée, à cheval et en voiture. Les Égyptiens, les Chinois, les Gaulois, reconnaîtraient-ils dans cette parade misérable l'emblème commémoratif de la fécondation de la terre?

LES CARTES A JOUER.

C'est une question d'archéologie fort difficile à résoudre, et déjà traitée avec profondeur par les savans, malgré la frivolité du sujet. M. Peignot, le dernier qui se soit occupé des cartes à jouer, s'est borné à recueillir l'analyse des opinions diverses du P. Menestrier, du P. Daniel, de l'abbé Bullet, du baron de Heineken, de l'abbé Bertinelly, de l'abbé Rive, de Court de Gébelin, de Breitkopf, de Jansen, de Ottley et de Singer : M. Peignot est resté neutre au milieu de ces débats contradictoires, qu'il fallait juger les pièces à la main.

En attendant que je rassemble dans une dissertation spéciale mes recherches, peut-être

curieuses et nouvelles après celles de mes devanciers, je vais énoncer mon sentiment, appuyé sur l'examen comparé des anciennes cartes à jouer [1].

L'abbé Legendre a répété, d'après le *Traité de la Police* de Lamare, qui cite le conteur Polydore Virgile comme une autorité, que les Lydiens inventèrent les cartes pendant une extrême disette, et que ce jeu la leur fit presque oublier. Il est possible que les Lydiens aient connu un jeu qui se jouait avec des tableaux figurés (*tabulæ sigillatæ*), à l'instar du *Jeu de l'Oie* des Athéniens ; mais, à coup sûr, ce n'étaient pas les cartes de notre jeu de piquet.

Cependant les cartes vinrent de l'Orient avec les échecs : cette origine semble incontestable, sans adopter toutefois les rêveries de Court de Gébelin, qui fait honneur à l'Égypte de l'invention des cartes, et qui les explique à la manière des hiéroglyphes. Il existe entre les cartes et les échecs certains

[1] Ceci n'est qu'une rapide analyse d'un grand travail sur ce sujet, que je publierai avec beaucoup de gravures au trait et coloriées, de manière à former un ouvrage aussi complet que celui d'Ottley en anglais.

rapports qu'on ne saurait attribuer au hasard.

On a même des raisons de croire que primitivement les cartes offraient une représentation exacte des échecs : pour laisser quelque chose à décider au sort, et pour mieux égaliser les chances, les *fous*, les *chevaliers* et les *tours* ou *rocs* se retrouvaient sans doute dans les premières cartes, dont le jeu n'était qu'un jeu d'échecs double; peut-être le jouait-on à quatre, chaque adversaire ayant sa couleur, et, pour ainsi dire, son armée à faire manœuvrer.

Ces analogies des cartes avec les échecs sont presque prouvées par l'inspection des vieux *tarots* du XV^e^ siècle, dans lesquels il y a le *fou* et la *tour*, dite *maison de Dieu*.

Quant au sens allégorique, il est à peu près identique dans les deux jeux, qui sont une image de la guerre. On trouve encore dans les tarots une carte qui devait, par son apparition, produire le résultat de l'*échec et mat* : c'est la Mort, montée sur le cheval pâle que lui donne l'*Apocalypse*.

Originairement, les cartes n'étaient donc pas plus nombreuses que les pièces de l'échiquier, divisées en deux bandes, l'une rouge et l'autre

noire; une augmentation de cartes exigea bientôt de nouvelles combinaisons, et les deux jeux ne furent plus soumis à des règles identiques : les Arabes, ces grands joueurs d'échecs, donnèrent-ils cette autre forme à leur jeu favori?

Quoi qu'il en soit, les cartes étaient en usage bien avant l'année 1392, à laquelle on a prétendu fixer leur invention : le synode de Worchester, en 1240, défend aux clercs les jeux déshonnêtes, et entre autres celui *du Roi et de la Reine* (*ne sustineant ludos fieri de Rege et Reginâ*); un manuscrit italien de 1299 parle des cartes appelées *naibi;* des statuts monastiques de 1337 proscrivent les cartes sous le nom de *paginæ;* enfin, un édit du roi de Castille, à la date de 1387, les met au nombre des jeux prohibés.

Un ancien ouvrage en langue française ne laisse pas de doute sur l'existence des cartes antérieurement à la date de 1392; car on lit dans le roman de *Renard le contrefait*, composé par un anonyme en 1328 :

Si comme fols et folles sont
Qui, pour gagner, au bordel vont,

Jouent aux dés, aux *cartes*, aux tables
Qui à Dieu ne sont délectables...

Ce passage indique en quels lieux se tenaient les tripots, et en quelles mains était déjà tombé le *jeu du Roi et de la Reine*. Quant à la chronique du *Petit Jehan de Saintré*, où l'on remarque cette phrase : *Vous qui êtes noiseux et joueux de cartes et dês dés*, cette chronique, dont le héros est page à la cour de Charles V en 1367, ne doit pas être invoquée en témoignage, puisque l'auteur, Antoine de la Sale, né en 1398, n'écrivait que sous Charles VII.

On a longuement et vainement disserté pour savoir si les cartes étaient françaises, allemandes, espagnoles ou italiennes : il me paraît toujours certain qu'elles ne sont pas françaises, du moins les cartes de *taroc*. Un vieux livre, *Le Jeu d'or*, imprimé à Augsbourg en 1472, assure, dit-on, qu'elles prirent naissance en Allemagne vers 1300; l'abbé Rive pense qu'elles ont été inventées en Italie, par Nicolaï Pepin, vers 1330; l'abbé de Longuerue veut bien que ce soit en Italie, mais à une époque antérieure.

Toujours est-il que les signes et couleurs des cartes diffèrent dans ces pays : les Français ont *pique*, *trèfle*, *carreau* et *cœur;* les Espagnols, *épée*, *bâton*, *denier* et *coupe;* les Allemands, *vert*, *gland*, *grelot* et *rouge :* ces couleurs doivent être contemporaines du jeu de piquet, qui fut trouvé sous Charles VII, en même temps que les cartes avec lesquelles on le joue encore aujourd'hui. Jusque-là les tarots seuls étaient en usage dans toute l'Europe; mais depuis l'invention du jeu de piquet, ils ont beaucoup perdu de leur bizarre physionomie, et ne sont pas restés en France, malgré la faveur marquée de plusieurs illustres Français du XVII^e^ siècle : Breitkopf est allé chercher les premiers *tarots* en Sibérie, où les paysans jouent le *trappola* avec des cartes semblables à celles dites *de Charles VI.*

Ces dix-sept cartes, que l'on conserve au Cabinet des Estampes de Paris, et qu'on attribue à l'*imager* du roi, Gringonneur, faisaient partie d'un jeu qui était certainement une imitation de la célèbre *danse macabre*, cette allégorie si philosophique de la vie humaine, que le moyen âge avait tant multipliée

à l'aide de tous les arts. Ces cartes, peintes et dorées, représentent le *pape*, l'*empereur*, l'*ermite*, le *fou*, le *pendu*, l'*écuyer*, le *triomphateur*, les *amoureux*, la *lune* et les astrologues, le *soleil* et la Parque, la *justice*, la *fortune*, la *tempérance*, la *force*, puis la *mort*, puis le *jugement* des âmes, puis la *maison de Dieu!* N'est-ce pas là cette danse des morts qui met en branle les vivans de toute condition, et qui dirige une ronde immense où sont emportés tour à tour grands et petits, heureux et malheureux? Le nom de *tarots* dérive de la province lombarde, *Taro*, où ce jeu fut d'abord inventé; à moins qu'on ne préfère le tirer d'une allusion à la *tare* que la Mort fait éprouver au monde (*phthora*, corruption), ou bien de la fabrication même de ces cartes, enluminées sur un fond d'or piqué à compartimens (*téréin*, trouer).

On a cru qu'il s'agissait de ce même jeu de tarots dans un compte de Charles Poupart, argentier du roi pour l'année 1392 : « A Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers ledit sei-

gneur (Charles VI), pour son ébattement, LVI sols parisis. » Mais les costumes me paraissent plus conformes aux modes du temps de Charles VII qu'à celles de la cour d'Isabeau de Bavière, qui avait donné le *hennin* ou bonnet en cœur pour coiffure aux dames.

C'est donc au règne de Charles VII qu'il faut rapporter l'invention des cartes françaises, et du jeu de piquet, imité peut-être du jeu allemand *le lansquenet*. Les cartes cessèrent alors d'être une redite joyeuse de cette danse macabre, qui revenait sans cesse attrister les regards et jeter une pensée de deuil parmi tous les plaisirs, cette danse burlesque et terrible, dessinée sur les marges des missels, ciselée sur les manches des poignards, peinte dans les églises, dans les palais, dans les cimetières, rimée chez les poètes et mise en musique par les ménétriers. Toutefois, la Mort ne disparut pas entièrement du jeu de cartes, qui redevint ce qu'il était d'abord, le jeu de la guerre.

Charles VI, par une ordonnance de 1391, avait prohibé, sous peine de dix sous d'amende, tous les jeux qui empêchaient ses su-

jets de se livrer à l'exercice des armes pour la défense du royaume : *Tabularum, paleti, quilliarum, boularum, billarumque ludos et similes quibus subditi nostri ad usum armorum pro defensione nostri regni nullatenùs exercentur vel habilantur.* Ce fut pour éluder cette ordonnance, que, pendant les longues guerres du règne suivant, quelqu'un, le brave Lahire, dit-on, ou plutôt un servant d'armes, qui s'est personnifié dans l'image du valet de trèfle sans se nommer, réforma ce jeu des tarots de manière à le mettre au rang des exercices militaires : le *trèfle* figurant la garde d'une épée; le *carreau*, le fer carré d'une grosse flèche; le *pique*, la lance d'une pertuisanne; le *cœur*, la pointe d'un trait d'arbalète, étaient les armes et les compagnies armées ; les *as*, nom d'une monnaie ancienne, signifiaient l'argent pour la paie des troupes; les quatre rois représentaient les quatre grandes monarchies, juive, grecque, romaine et française, car *Charles VII*, comme successeur de Charlemagne, pouvait prétendre à l'empire d'Occident : *David*, *Alexandre* et *César* portaient aussi le manteau d'hermine et le sceptre fleurdelisé ; les

quatre dames remplaçaient les quatre *vertus* des tarots, *Judith* au lieu de *la force*, *Pallas* au lieu de *la justice*, *Rachel* au lieu de *la fortune*, et *Argine* au lieu de *la tempérance:* cette *Argine*, anagramme de *regina*, doit être Marie d'Anjou, femme de Charles VII, recommandable par sa piété et sa douceur. Les quatre valets, ou *varlets*, personnifiaient la noblesse de France, depuis son époque héroïque jusqu'à la chevalerie : *Hector de Troie*, père de ce fabuleux Francus qui passait pour le premier roi franc; *Ogier* le Danois, l'un des pairs de Charlemagne; *Lahire*, le plus brave capitaine de Charles VII, et le valet de trèfle, qui s'est cru digne de paraître en si vaillante compagnie par sa qualité d'inventeur ou de réformateur du jeu de cartes : je ne nommerai pourtant pas ce gentilhomme Nicolaï Pepin, en dépit d'une étymologie bizarre forgée par l'abbé Rives, qui prétend que les cartes italiennes furent appelées *naipes* en Espagne, parce qu'elles portaient le chiffre du cartier (N^{aï} P^{e}).

Il y a lieu de croire que ce jeu tout français fut d'abord imité par les Allemands, qui se l'approprièrent avec de légères modifications :

les noms des figures furent supprimés, et les quatre valets ne paraissant pas suffisans, on en ajouta quatre autres, soit comme chevaliers, soit comme pages; on remplaça le *carreau* par le *lapin*, le *cœur* par le *perroquet* ou *papegai*, le *pique* par l'*œillet* : le *trèfle* ne subit aucune métamorphose. Ces cartes allemandes étaient rondes et gravées au burin.

Plus tard, en Allemagne, on imposa aux cartes un nouveau changement, en y introduisant le *grelot* et le *gland* ou *vert* : le *gland* exprimait l'agriculture, le *grelot* la folie, le *cœur* l'amour, et le *trèfle* la science. Ces cartes-là étaient plus larges que longues et ornées de sujets relatifs à chacune des quatre divisions : elles eurent cours à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^.

La gravure en taille de bois n'ayant été découverte qu'en 1423, les cartes auparavant étaient enluminées de même que les manuscrits et coûtaient fort cher, puisqu'en 1430, Visconti, duc de Milan, paya 1,500 pièces d'or à un peintre français pour un seul jeu; mais aussitôt que la gravure permit de reproduire à l'infini une empreinte grossière,

qui à quelques années de là créa l'imprimerie par les soins ingénieux de Laurent Coster, les graveurs d'Allemagne répandirent dans toute l'Europe leurs jeux de cartes, qui devinrent populaires en tombant à bas prix. La ville d'Ulm faisait un tel commerce de cartes, qu'on les envoyait par ballots en Italie et en Sicile pour les échanger contre des épices et des marchandises. Les cartes s'appelaient *Briefe* (c'est-à-dire en latin *epistolæ*), et le cartier, *briefmahler*. Il est certain que le lansquenet est né en Allemagne, ainsi que le piquet en France.

Le caractère espagnol, toujours fidèle aux distinctions de rangs et d'états, se fit sentir dans la substitution des *copas*, *espadas*, *dineros* et *bastos*, aux quatre couleurs du jeu de cartes français, dans lequel on n'avait fait entrer que des armes : les calices (*copas*) des ecclésiastiques, les épées (*espadas*) des nobles, les deniers (*dineros*) des marchands, et les bâtons (*bastos*) des cultivateurs, marquèrent les quatre états du peuple en Espagne. On a voulu mal à propos interpréter de la même manière les couleurs de nos cartes, en supposant que le *cœur* représente le clergé, qui siége

au *chœur;* le *pique*, la noblesse, qui commande les armées; le *carreau*, la bourgeoisie, à cause du pavé des villes, et le *trèfle*, les habitans des campagnes, à cause de leurs prairies.

En dépit des ordonnances civiles et cléricales qui ont fréquemment renouvelé la prohibition des cartes à jouer, ce jeu, varié par d'innombrables combinaisons, s'est toujours maintenu à la tête des jeux avec les échecs et les dames. Le *lansquenet*, le *piquet*, la *triomphe*, la *prime*, le *flux*, le *trente-et-un*, la *condemnade*, le *mariage* et une foule d'autres eurent successivement la vogue dans les tavernes et dans les cours les plus élégantes : Louis XII jouait au *flux* en son camp à la vue des soldats, dit Hubert-Thomas dans la *Vie du palatin Frédéric II;* Pantagruel, dit Rabelais, trouva les matelots, à Bordeaux, qui jouaient à la *luette* sur la grève.

Enfin, les cartes elles-mêmes semblèrent participer à la métempsycose des êtres, tant les rois, les reines et les valets, qui président à ce jeu, furent soumis à des transformations de noms et de costumes dans notre France capricieuse! Le règne de Charles IX amena des

valets de chasse, *de noblesse*, *de cour et de pied* pour accompagner *Auguste*, *Constantin*, *Salomon* et *Clovis*, *Clotilde*, *Élisabeth*, *Penthésilée* et *Didon;* le règne de Louis XIV, qui imposait aux cartes cette devise : *J'aime l'amour et la cour*, *vive la reine! vive le roi!* ne se contenta pas de ces illustrations royales, et choisit de préférence *César*, *Ninus*, *Alexandre* et *Cyrus major*, *Pompeïa*, *Sémiramis*, *Roxane* et *Hélène*, *Roger*, *Renaud* et *Roland;* quant au valet de trèfle, il n'avait jamais d'autre nom que celui du cartier.

On écrirait tout un livre sur les révolutions des cartes jusqu'aux cartes *b... patriotiques* de la *république française*, *une et indivisible*, où les quatre dames furent supplantées par quatre *vertus* républicaines, les quatre valets chassés par quatre réquisitionnaires *républicains*, et les quatre rois détrônés par quatre *philosophes : Voltaire*, *Rousseau*, *La Fontaine* et *Molière*.

ESQUISSES

DE MŒURS.

BICÊTRE.

Bicêtre a été maison de plaisance épiscopale, château de prince et de roi, masure abandonnée et repaire de voleurs, hospice militaire; Bicêtre est aujourd'hui hôpital et prison, jusqu'à ce que l'autocratie ministérielle efface un de ces deux titres, épouvantés de se trouver ensemble sur le même frontispice : Bicêtre ne veut plus être un lieu de réprobation et d'infamie.

En 1204, Jean, évêque de Winchester en Angleterre, lequel résidait en France, à la cour de Philippe-Auguste, acheta une ferme située sur une hauteur et dans un terrain argileux, à une lieue environ de l'enceinte de Paris. Cette ferme, qui se nommait *la Grange aux*

queux ou *gueux*, sans que les historiens aient éclairci l'une ou l'autre origine également plausible, fit place à un château bâti et orné avec une magnificence prodigieuse pour le temps : les fenêtres étaient garnies de châssis et de verres !

En 1290, Philippe-le-Bel confisqua ce domaine dont le possesseur à cette époque ne nous est pas connu, et, pendant plus d'un siècle, les rois habitèrent souvent le *séjour de Wincestre*, comme l'attestent plusieurs ordonnances datées de ce château royal.

Le duc de Berry, oncle de Charles VI, acquit de ses deniers ce vieux logis pour le faire reconstruire avec le luxe naissant du quinzième siècle. L'architecture s'était surpassée dans les hardiesses et les découpures de la pierre que les carrières voisines fournissaient à ces travaux légers et solides à la fois : on se fait aisément idée de l'aspect féodal de Wincestre hérissé de tours, de créneaux, de clochers et de girouettes blasonnées ; l'intérieur étincelait d'or et de couleurs ; les murs et les lambris, les planchers et les meubles étaient couverts de fresques, de mosaïques et de sculptures ; la grande salle

surtout, dont les merveilles n'existent plus que dans les chroniques contemporaines, renfermait une précieuse collection de portraits des papes et des cardinaux, des rois et princes de France, des empereurs d'Orient et d'Occident. Le duc de Berry, qui aimait d'instinct les arts, n'eut pas la satisfaction de voir ce palais achevé dans toute sa splendeur.

En 1408, au commencement de la querelle des Bourguignons et des Armagnacs, qui suivit l'assassinat du duc d'Orléans dans la rue Barbette, les princes du sang, accompagnés de quatre mille gentilshommes et de six mille chevaux bretons, prirent position dans le château de Wincestre, pour être à portée de s'emparer de Paris, et le duc de Berry, leur hôte et leur allié, fortifia cette place de guerre, tandis que le duc de Bourgogne rassemblait une grande armée qui protégea la capitale; mais le duc de Brabant, frère de Jean-sans-Peur, s'interposa entre les deux partis, et obtint une paix peu durable qui fut appelée la *Trahison de Wincestre*, lorsque les hostilités recommencèrent, quelques mois après, plus sanglantes et plus irréconciliables.

En 1411, les bouchers de Paris, qui soutenaient la faction Bourguignonne par toutes sortes d'excès, sortirent un soir dans la campagne, commandés par les Goix, et allèrent briser les portes du château du duc de Berry, qu'ils incendièrent après l'avoir pillé : le feu détruisit entièrement ce superbe château, dont il ne resta que les murailles nues et deux chambres décorées de mosaïques. Le duc de Berry, qui faisait alors édifier la Sainte-Chapelle de Bourges, ne releva pas les ruines de Wincestre, qu'il donna, cens et rentes, au chapitre de Notre-Dame-le-Châtel, sous la condition de quatre obits et de deux processions à perpétuité. Charles VII et Louis XI amortirent cette donation, qui fut confirmée plus tard au moyen d'un cinquième obit à célébrer le jour de Saint-Louis.

Durant deux siècles, Wincestre n'eut pour habitans que des hiboux et des malfaiteurs; tant de vols et de meurtres s'y commirent, qu'il était dangereux d'y passer, même en plein jour, et la crédulité populaire interpréta bientôt les cris de bêtes et d'oiseaux qu'on entendait la nuit : ce fut le théâtre permanent

des apparitions et des conjurations magiques, la tanière des sorciers et des loups-garous, le soupirail de l'enfer. Ces parages étaient si mal famés, que le mot *bissestre*, corruption de Wincestre, fut introduit dans la langue pour signifier, tantôt un malheur, tantôt un diable, enfin un homme capable de tout. Le peuple se servait de cette expression; Molière la lui a empruntée.

En 1632, Louis XIII acheta quelques bâtimens en mauvais état qui composaient la propriété des chanoines de Notre-Dame, et, sur l'emplacement de ces misérables bicoques, il fonda un hôpital destiné aux soldats infirmes. Les constructions furent poussées si rapidement, que, deux ans après l'ordonnance de fondation, la chapelle fut dédiée sous l'invocation de saint Jean, avec permission de François de Gondy, archevêque de Paris; et l'hôpital ouvert sous le nom de *Commanderie de Saint-Louis*.

En 1670, l'établissement des Invalides rendit inutile celui de Bicêtre, qui fut converti en succursale de la Salpétrière. On y entassa dès-lors tous les vices et toutes les infortunes, comme si l'on eût voulu y transplanter la Cour

des Miracles. C'était là qu'on enfermait les mendians, les vagabonds, les apprentis-voleurs; c'était là qu'on recueillait les estropiés et les vieux pensionnaires du roi; c'était là enfin qu'on corrigeait les fils de famille débauchés et les gens atteints de maladies honteuses : ces derniers devaient être fustigés à chaque pansement selon le bon plaisir de Louis XIV!

Depuis un peu moins de deux siècles, Bicêtre n'a pas changé de destination, mais souvent d'aspect; à l'hôpital-prison ont succédé une prison et un hôpital. Ce triste rapprochement vaut mieux encore que l'institution du *grand roi*, qui guérissait le fouet à la main, et à compter de l'administration générale des hospices créée en 1801, chaque année, chaque jour porte avec soi son expérience et son amélioration dans ce vaste dépôt des misères humaines.

L'édifice principal, qui présente au loin sa longue façade de pavillons et de corps de logis d'inégale hauteur, est encore tel que Louis XIII l'a laissé avec son architecture lourde et nue, ses cinq étages superposés monotonement, ses innombrables fenêtres et ses hauts combles

d'ardoises; l'ancienne entrée, qui regarde le nord et domine la plaine de Gentilly, n'annonce pas une maison de refuge et de détention; on dirait plutôt, à son aspect imposant, un de ces châteaux vastes et solides que Ducerceau et d'Orbay élevaient du temps de Henri IV et de Louis XIV, masses uniformes de pierre ou de briques, assemblage régulier de cours et de bâtimens, derniers manoirs de la féodalité.

Quant aux traces effacées du vieux Wincestre, il faut les chercher dans les caves de l'hospice, dans les cachots de la prison : ici un mur garde encore la teinte noirâtre de l'incendie de 1411, là une ogive raide et droite porte témoignage de l'exhaussement du sol : quelques piliers, quelques colonnes à demi enterrées dans la maçonnerie, sont les seuls vestiges qui nous parlent encore du quinzième siècle; de même que le cimetière nous rappelle que les Romains semaient leurs tombeaux sur toute l'étendue de cette plaine funéraire, que les revenans, dit-on, n'ont pas cessé de fréquenter.

Bicêtre a reçu, depuis son établissement primitif, tant d'augmentations successives en lo-

gemens et en habitans, qu'il est devenu maintenant une petite ville composée d'un amas de maisons, et peuplée de plus de trois mille individus : pauvres âmes en peine dans les limbes de la bienfaisance et de la justice terrestre !

Ce ne sont pas seulement les localités qu'il faut voir et étudier : la chapelle, assez spacieuse, voûtée en planches, et à peine remarquable par deux ou trois tableaux encrassés ; le puits gigantesque, profond de cent quatre-vingts pieds, curieux par son mécanisme que mettent en jeu ses vingt-quatre travailleurs ; le réservoir contenant quatre mille muids d'eau, que cinq cents renouvellent chaque jour ; la lingerie, mieux ordonnée et mieux entretenue que la Bibliothèque du roi ; la cuisine, dont les marmites engloutissent chacune dix-sept cents livres de viande ou dix sacs de haricots ; les dortoirs immenses, dont le parquet ciré, les couchettes propres et l'arrangement décent éloignent toute idée pénible de misère ; les infirmeries pleines de soins, de secours et de consolations que souvent la fortune même ne procure pas ; les promenoirs plantés d'arbres et de gazons pour faire de

l'ombre et de la verdure en été ; les ateliers où le travail satisfait l'orgueil du pauvre et combat les dangers de l'oisiveté ; presque partout l'ordre, la vigilance, le zèle, la philanthropie.

Ce sont les types moraux que l'observateur doit surtout épier parmi cette foule d'hommes de tout âge et de toute condition qui sont classés sous ces trois catégories si distinctes : malfaiteurs, indigens, aliénés.

Sans doute on s'applaudit à chaque pas de l'intelligente humanité qui modifie incessamment le régime intérieur de Bicêtre, que le préjugé vulgaire frappe encore d'anathème : les sexes et les infirmités ne sont plus confondus dans un hideux pêle-mêle ; plus de lits à double cloison, où les pauvres couchaient deux, trois, et jusqu'à huit qui dormaient et veillaient alternativement ! plus de ces loges infectes où nuit et jour hurlaient des fous furieux ! plus de chaînes ni de carcans ! L'enfer s'est changé en purgatoire, et presque en paradis : le pain n'est plus fait de vieille farine malsaine ; le linge n'arrive plus mouillé de la lessive ; la toile des draps n'a plus cette rigi-

dité, qui blessait la peau la moins délicate. Mais la prison subsiste toujours au milieu de l'hospice comme un cancer au cœur ; la prison avec ses barreaux de fer, ses portes cadenassées, ses mœurs flétrissantes, son argot crapuleux, ses écoles de dépravation, ses bandes de forçats et ses condamnés à mort.

Cette prison pourtant est la plus salubre et la mieux tenue de notre déplorable système pénitentiaire : le directeur, M. Becquerel, ne ressemble guère aux portraits des Lareynie et des Saint-Mars, que nous a transmis l'histoire odieuse de la Bastille ; M. Becquerel est un philanthrope éclairé qui tempère les rigueurs de son devoir par la bienveillance, la prudence et l'équité : il s'est fait aimer au lieu de se faire craindre ; il a des attentions paternelles, des paroles calmantes, toujours de la fermeté, toujours de la douceur ; il dirige de près, il voit par ses yeux, il encourage le repentir, il dompte le crime, il met des larmes dans les yeux des scélérats qui commettraient un meurtre de sang-froid, il marche seul et sans défense au milieu de cent misérables qu'on va enchaîner pour le bagne.

La plupart des hommes qui forment la population sans cesse renouvelée de cette prison portent écrit sur leur visage le coupable penchant qui les a conduits là : on comprend, en observant l'expression sauvage, dure, haineuse ou maligne de ces physionomies accusatrices, que chacun a suivi sa nature et sa destinée : les galères ou la guillotine, telle est l'alternative qu'ils s'accoutument à regarder en face sans inquiétude et presque avec philosophie. Les années de bagne se comptent comme des chevrons, et l'échafaud tient lieu de pension de retraite. Voilà pourquoi un condamné à mort qui passe entre ces prédestinés du code pénal n'excite chez eux qu'un intérêt de curiosité, alors que la lourde voiture ferrée vient l'emporter à la Conciergerie, d'où il repartira pour la Grève ; ils oublient, ils recommencent à rire et à boire, dès que le bourreau a pris sa proie ; de même que ces Indiens qui, au passage d'un tigre, se serraient autour de Las-Cases et continuaient leur route en abandonnant la victime que le tigre avait choisie.

Cependant les loups peuvent devenir moutons, comme dans une idylle : en 1831, les

détenus ont célébré la fête de la reine aussi honnêtement que des bourgeois du Marais. Un théâtre fut élevé dans la grande cour ; on peignit des décorations ; on fit des costumes ; on apprit des rôles : menuisiers, peintres, tailleurs, comédiens, et même auteurs, tout était plus ou moins criminel, voleur ou assassin ; ou faussaire, marqué ou condamné. M. Becquerel avait autorisé ce divertissement de collége, sous la garantie personnelle d'un détenu, qui, par sa bonne conduite, son intelligence et son caractère énergique, avait mérité la confiance de ses chefs comme le respect de ses compagnons.

Ce fut un jour d'innocentes saturnales, lorsque, en présence de quelques personnes étrangères, de dames élégantes et timorées, six cents spectateurs vêtus de laine grise applaudirent au talent scénique des acteurs, qui jouèrent un mélodrame de l'Ambigu : *les Dangers de l'inconduite ;* un vaudeville des Variétés : *les Ouvriers ;* et une comédie du crû avec couplets et allusions monarchiques de circonstance. La représentation n'eût pas été plus paisible et plus décente dans un théâtre royal ; et la troupe,

suivant les conditions du traité, rendit les armes, fusils, épées, pistolets, aussitôt que la toile fut baissée, aux chants de la *Parisienne*. Une semaine après, le ferrement des forçats et le départ de la chaîne furent égayés de refrains de vaudeville et de phrases de mélodrame.

Les indigens sont peut-être plus indifférens que les fous à ce voisinage infamant, où viennent se dégorger les prisons de Paris et des départemens. Ces *bons pauvres* n'ont pas encore réhabilité Bicêtre, surnommé l'hospice de la Vieillesse, en dépit des gendarmes et des *paniers à salade*, qui donnent un démenti journalier à ce titre menteur que la voix publique n'acceptera pas, tant qu'une prison se cachera derrière l'hôpital. Ces indigens, qui sont tous septuagénaires, et dont beaucoup approchent de leur centième année, obtiennent un lit pour y mourir, à force de démarches et de recommandations ; il n'est guère plus difficile d'être installé commis ou sous-préfet. Combien de fortunes déchues viennent se réfugier là ! combien d'ambitions aboutissent à ce caravansérail de la pauvreté, où du moins on ne meurt pas

de faim ! Les souffrances de l'âme tuent aussi vite que celles du corps.

Ils sont bien deux mille enrégimentés par numéro d'ordre dans cette caserne de caducité et d'infirmités : n'est pas admis qui veut dans les ateliers ; l'espace manque, et c'est à la mort de faire des places aux plus laborieux : l'air vicié des chauffoirs résulte de cette agglomération d'hommes vieux, malpropres ou malsains; leurs vêtemens de bure, imprégnés de miasmes putrides, exhalent une odeur pénétrante qui s'attache aux plâtres et aux boiseries. C'est un spectacle affligeant et répugnant à la fois, que ces pauvres à l'œil terne, au teint hâve et aux cheveux blancs, alignés et pressés dans leurs salles puantes, pensant, parlant, jouant, ou mangeant par écuelle, lorsque le froid ou la pluie ne leur permet pas d'errer dans les cours et de se chauffer au soleil.

La troisième partie de Bicêtre, celle des aliénés, est la plus importante sans être la plus nombreuse : M. Ferrus, l'un des médecins distingués de la capitale, et le premier peut-être pour le traitement des maladies mentales, a fait tant d'heureuses innovations dans le

service qui lui est confié depuis huit ans, que cette portion de Bicêtre doit servir de modèle à toutes les maisons de fous qu'on établira désormais en France et en Europe. Il a fallu de longues et constantes études, de profondes et nombreuses observations, des voyages, des essais, et par-dessus tout un esprit finement judicieux pour arriver à ces beaux résultats qui promettent de s'étendre encore, à mesure que l'administration secondera les vues d'utilité et de perfectionnement que lui a soumises le docteur Ferrus. C'est à la médecine philosophique qu'il appartient de guérir la plus irrémédiable et la plus dégradante des infirmités de l'homme.

Depuis huit ans, une métamorphose d'ensemble et de détails s'est opérée dans le bien-être des aliénés. Ceux-ci ne sont plus incessamment obsédés par ces visiteurs désœuvrés, qui venaient les voir et les irriter à travers leurs grilles, comme les bêtes du Jardin des Plantes. Il a été reconnu que cette lanterne magique de curieux, souvent imprudens, entretenait l'exaltation des malades, en leur causant de la mélancolie, de la honte et de la

colère. On ne voit plus dans les grands froids d'hiver grelotter à moitié nues, sous un auvent, de pauvres créatures attachées à un poteau : ces malheureux ne se tordent sous des liens que dans leurs accès, qui deviennent plus rares à cause des précautions prises pour en triompher; on n'entend plus à toute heure les hurlemens de ces possédés que tourmentaient, ainsi que dans un exorcisme, le jet de la douche d'eau froide et le nerf de bœuf des gardiens : les employés ont ordre de ne pas frapper, même en cas d'agression, et la douche ne jaillit pas douze fois par an; enfin on chercherait en vain des traces de ces cabanons effrayans, où périssait un être humain enterré dans ses propres immondices pendant des années, se meurtrissant avec ses chaînes, et ne recevant que par un trou l'air, le jour et la nourriture. L'ancien Bicêtre a disparu de fond en comble.

Plusieurs cours plantées d'arbres, où ne pénètrent pas les étrangers, servent à la promenade des aliénés, classés par espèces : les épileptiques, les idiots, les incurables, les fous en traitement. Ils vivent tous en bonne intel-

ligence, par le soin qu'on a d'éviter le contact des mêmes genres de folie; ils ne se querellent jamais que pour des motifs d'égoïsme matériel, la meilleure pitance, la meilleure place au poêle, une prise de tabac, un caillou; ils admettent l'un l'autre avec une sorte de déférence leur folie individuelle, mais comme une chose reçue sans débats ni discussions préalables : aucun ne se juge plus sage que son voisin.

Louis XVII se chauffe en silence, côte à côte avec Napoléon; l'inventeur du mouvement perpétuel couche auprès du docteur qui nie le mouvement; un seul banc réunit parfois la république et la légitimité, l'athée et le bon dieu en bonnet de coton; l'amoureux se promène en soupirant vis-à-vis du chercheur de trésors; tel halluciné ouït des voix étranges, pendant que tel autre sent des odeurs insupportables; celui-ci pleure et gémit, celui-là rit et chante; mais le caractère le plus ordinaire de la folie est grave, triste et silencieux.

Entrez sous ce hangar qui attend un coup de baguette féerique pour être transformé en salle ample, chaude et saine : voilà les idiots,

prototypes de l'imbécillité, rangés dans la hiérarchie intellectuelle bien au-dessous de la brute. Ces crânes exigus, ces fronts écrasés, ces têtes pyramidales, ces yeux fixes et morts, ces bouches entr'ouvertes, écumeuses et sans lèvres, ces tremblemens musculaires, ces grimaces involontaires, ces contorsions nerveuses, sont autant de stygmates d'une nature déchue et incomplète. Ils sont là, muets, immobiles, inertes, insensibles comme ces âmes que Dante jette dans le giron de son enfer; ils sont jeunes la plupart, et n'ont jamais eu la conscience de la vie où ils végètent à l'instar des arbres rabougris et des fleurs étiolées. On comprend que les Spartiates aient mis à mort les enfans chétifs et mal conformés; on ne comprend pas que les crétins du Valais soient aimés et divinisés.

Quand les plans proposés par le docteur Ferrus seront exécutés entièrement, et que la prison, chassée de l'hospice, cédera la place à des bâtimens neufs pour un usage plus moral et plus charitable, la section des aliénés sera angmentée d'une maison d'admission et d'une maison de convalescence. Dans la première,

dont l'utilité est déjà démontrée par un heureux commencement, les malades arrivans pourront être surveillés de plus près, jusqu'à ce que leur folie soit constatée. On préviendra ainsi beaucoup d'erreurs et d'inconvéniens, dont le pire est d'aggraver l'état du nouveau malade par le contact de maladies plus invétérées. La maison de convalescence, accompagnée de jardins agréables, soumise à une règle moins rigoureuse, sera offerte en perspective aux malades pour stimuler leur guérison : ainsi l'image enchantée du paradis de Mahomet aiguillonne le zèle des croyans. Les fous sont susceptibles d'émulation, et l'espoir de la liberté, non moins que l'intérêt personnel, peut faire des cures merveilleuses : à présent, on les récompense de leur bonne conduite en les faisant travailler à remuer la terre et à tirer l'eau du puits, avec une prime de huit centimes par heure.

Ne serait-il pas à souhaiter, pour le profit de la science, que M. Ferrus développât, dans un cours spécial, les connaissances acquises par l'expérience et la comparaison des faits, afin que la pratique, venant à l'appui de la

théorie, les maladies du cerveau eussent leur clinique positive à Bicêtre, comme les maladies du poumon ou de l'estomac dans les hôpitaux?

L'ingénieux procédé du docteur Ferrus a soin de régler la division et la subdivision des malades pour détruire tout principe de collision, de frottement et d'alliance entre eux : car deux fous d'ambition, par exemple, pourraient accroître mutuellement leur folie en se faisant des concessions réciproques. On se souvient d'avoir vu à Bicêtre, quand les fous y étaient pêle-mêle, un Louis XVII chamarré de croix en plomb, de rubans et d'insignes royaux, se former un ministère et une cour parmi ceux de ses camarades qui avaient une folie identique à la sienne. Il importe principalement d'isoler les aliénés atteints de la maladie du meurtre, et de les entourer d'une surveillance plus active, pour mettre obstacle à des accidens trop souvent répétés. Le plus sûr et le plus logique remède est d'écarter avec prudence tout ce qui réveille et développe chaque folie caractérisée : la vue d'un prêtre est nuisible au fou de religion, comme la vue d'un couteau au fou de suicide. Personne mieux

que M. Ferrus n'était parvenu à se rendre maître d'une affection morale qui veut être traitée moralement : depuis huit ans, le nombre des malades n'a pas fait de progrès, ce qui est un symptôme irrécusable d'amélioration sanitaire.

Enfin, grâce à ce médecin honorable qui s'est consacré particulièrement à l'étude d'une branche de son art, les fous de Bicêtre ont plus de chances de guérison et sont moins à plaindre que partout ailleurs. L'ordre général que M. Ferrus a établi parmi les malades, de même que parmi les employés, convient singulièrement à des esprits désordonnés, que l'injustice et le despotisme trouveraient plus irritables et plus impatiens. M. Ferrus n'a eu recours qu'une seule fois à l'autorité suprême remise dans ses mains, et ce fut pour s'opposer aux funestes intelligences que la congrégation essayait de se ménager dans cet asile du repos : l'archevêque de Paris eut la sagesse de prendre parti pour la Faculté contre l'Église. Aujourd'hui, dans l'attente des modifications indispensables qui achèveront l'œuvre de M. Ferrus, il faut s'étonner d'une maison de fous

dirigée avec autant de régularité et de douceur qu'un pensionnat de jeunes demoiselles. Bedlam devrait passer le détroit pour voir et admirer Bicêtre [1].

[1] M. S. Henry Berthoud a décrit aussi Bicêtre sous son aspect moral et pittoresque dans un des derniers cahiers du *Musée des familles*; son travail est beaucoup plus complet que le mien, quoique puisé aux mêmes sources, c'est-à-dire dans les observations du savant M. Ferrus, qui a publié récemment le résultat de ses études et de ses voyages relatifs aux *aliénés*. Il est inutile d'ajouter que M. Berthoud a mis, dans les pages intéressantes que Bicêtre lui a fournies, toute la poésie de son talent, toute la sensibilité de son âme.

LES

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE PARIS EN 1831.

Je comprends bien que les bibliothèques de Paris puissent être utiles aux lettres; mais, en vérité, telles que les a faites l'impéritie ou la négligence de l'Administration, je ne comprends pas à quoi elles servent, sinon à enfouir et à perdre à la fois le précieux dépôt des connaissances écrites : la bibliothèque du Roi, comme la plus importante par le nombre et le choix des livres et des manuscrits, est aussi la plus riche en désordre, en routine et en abus. Cependant la police matérielle de l'établissement fait honneur au concierge et aux porteurs de livrée; on dépose *gratis* les cannes et para-

pluies à la porte; on est prié, par une inscription en langue vulgaire, *d'essuyer ses pieds au paillasson*, et des crachoirs, moins rares que les encriers, préservent de fréquens outrages le miroir du parquet ciré : là, Diogène n'eût pas été réduit à cracher au visage de quelqu'un.

Les bibliothèques publiques ne sont pas nouvelles dans notre âge d'inventions ; Asinius Pollio en ouvrit une à Rome dans le temps d'Auguste, et Louis IX, au retour des croisades, rassembla dans une salle de la Sainte-Chapelle de Paris une collection d'ouvrages de théologie que les docteurs avaient droit de venir consulter. Dès les premiers siècles du christianisme, les églises possédaient des bibliothèques, c'est-à-dire quelques bibles latines, décrétales des papes et missels, que les fidèles allaient lire à travers une grille de fer. On voit encore dans plusieurs endroits les chaînes et les cadenas qui attachaient le livre d'heures public; cette précaution contre les voleurs ne serait pas aujourd'hui un anachronisme, car les bibliothèques appartiennent certainement à l'État, et certains privilégiés s'en partagent à l'envi les lambeaux.

La bibliothèque du Roi, par exemple, est au pillage, et tandis que l'infatigable M. Van Praet sue à faire rentrer des milliers de volumes qui n'ont laissé que leur place vide sur les tablettes dégarnies, des milliers de volumes, que mieux vaudrait enchaîner selon le vœu du cardinal Michel Dubec au quatorzième siècle, sortent incessamment pour ne jamais reparaître. Ce n'est pas que chaque volume prêté manque sur la liste des absens ; mais ce grand cabinet de lecture gratuite est considéré comme propriété patrimoniale. Il suffit d'être académicien ou cousin à la mode de Bretagne d'un portier d'académie, pour obtenir la permission d'*emporter des livres :* expression technique. On se pique d'emprunter beaucoup, mais de rendre peu ; voilà pourquoi on achète souvent, dans les ventes et sur les quais, des livres enlevés à la bibliothèque du Roi depuis si longtemps, qu'il y a prescription. Je ne parle pas de ceux qui furent distraits de la *librairie* du Louvre, sous le règne brouillon de Charles VI : en quarante-trois ans, soixante volumes seulement volés ou perdus réduisirent à huit cent cinquante la bibliothèque du ménager

Charles V; en cinquante ans à peu près, la moitié de la bibliothèque du Roi se trouve *dehors*. On travaille pourtant à l'agrandissement du local.

Je ne sais à quel dépositaire infidèle de notre fortune littéraire nous devons l'usage du prêt des livres sans arrhes ni caution. Les successeurs de ce prodigue de nos biens ont suivi les erremens établis, par défaut d'énergie, par peur d'innovation. Je me plais à répandre toute mon indignation contre cette tolérance dilapidatrice; j'élève haut la tête et la voix en accusant, puisque j'ai toujours refusé de m'associer au blâme, en profitant de la faveur illicite qui me permettrait d'avoir à domicile les livres que le public va feuilleter dans l'enceinte de la bibliothèque. Nous verrons ce que décideront les commissions, qui d'ordinaire ne décident rien. Peut-être serait-il juste que les gens de lettres âgés et infirmes fussent seuls autorisés à jouir des bibliothèques publiques sans quitter leur cabinet; peut-être faudrait-il restreindre le prêt des livres aux exemplaires doubles ou imparfaits.

Loin de là, qu'advient-il? Souvent tous les

ouvrages qui ont rapport à une histoire, à une biographie ou tout autre sujet spécial, sont confiés à un auteur qui les accapare durant des mois, des années, jusqu'à l'achèvement de l'œuvre du monopole : il se flatte de payer les intérêts de la dette? Tant que l'heureux premier venu reste détenteur de ces matériaux, qu'il voyage, qu'il soit juge inamovible à Carpentras ou consul à Trébizonde, qu'il meure et qu'on l'oublie, n'allez pas, en concurrence, entreprendre un travail qui exige les mêmes documens; le catalogue est muet ou les rayons sont en veuvage; le moyen de devancer votre rival qui a fait main-basse sur une bibliothèque entière? Heureux quand le monopoleur n'a pas eu assez d'influence ou de prévoyance pour dépouiller à la fois toutes les bibliothèques de Paris!

Les preuves ne feraient pas faute à la critique; feu M. Auger, qui fut le consciencieux éditeur de Molière, garda plus de quatre années toutes les éditions antérieures, de façon que nous eûmes le chagrin d'attendre sa mort pour rencontrer à la Bibliothèque un autre Molière que le sien; feu M. Daru, écrivant son histoire de Breta-

gne, avait sous les yeux tous les livres où cette histoire, qui se lie à celle des provinces de France, occupe quelques pages : force était aux plus empressés de dire adieu à la Bretagne. On peut assurer que les différentes branches de la littérature sont ainsi la proie de quinze ou vingt personnes qui correspondent avec la Bibliothèque par ambassadeur. Cela explique pourquoi on a retrouvé jusqu'à trois cents volumes au timbre royal dans la succession de plus d'un savant, lequel s'érigeait bibliothécaire *in petto*. Les Trissotins se pardonnent certaines privautés pour l'amour de la science.

Quant aux exemplaires déposés suivant la loi renouvelée de l'édit de Henri II, ils passent de main en main dans leur nouveauté, jusqu'à ce qu'ils prennent rang, gras et fripés, dans l'effectif de la Bibliothèque, s'ils ne s'égarent pas en route; les amis de la maison se disputent les prémices du jeune *catalogué, timbré et classé :* le public n'est admis à y prendre part qu'après le bon plaisir d'aucuns; le public sert toujours de prête-nom. Les romans, pièces de théâtre, journaux, brochures et productions *frivoles*, vont amuser les loisirs des

femmes, mères, sœurs, filles et parentes d'employés; le public n'a pas même les miettes de cette curée : car le réglement défend de donner en lecture toute espèce de livres qui pourraient trop allécher les oisifs. On ne veut que des hôtes laborieux et austères à la bibliothèque du Roi; naguère encore, l'index politique et religieux y était permanent; très-haute et très-puissante dame Censure y prenait ses ébats.

Avant la Révolution, cette bibliothèque n'était publique, il est vrai, que deux jours de la semaine, les mardis et vendredis, de neuf heures à midi; les curieux et les étrangers la visitaient presque seuls. M. Van Praet, qu'on peut appeler une bibliothèque incarnée, contribua beaucoup à ce que les séances eussent lieu tous les jours, de dix à trois, excepté les dimanches, les fêtes et les vacances. La révolution de juillet n'a pas encore amené d'autre réforme que la prolongation d'une heure dans les séances; mais le meilleur grain est infructueux lorsqu'il tombe sur une mauvaise terre : on *lira* une heure de plus, et voilà tout.

Dès l'ouverture des portes et des salles, été ou hiver, pluie ou vent, une nuée de *liseurs*

s'abat autour des tables, chacun à sa place d'hier, chacun redemandant son livre d'hier, chacun accoutumé à prendre racine pendant cinq heures, beaucoup le ventre vide. Parmi cette foule qui bâille d'avance, on compterait les hommes d'études, reconnaissables à leur front chauve, à leurs regards rêveurs, à leur immobilité, à leur persévérance; ils se soucient peu du piétinement sur le plancher sonore, des voix confuses, du murmure des plumes grattant le papier, et du froissement des livres feuilletés; ils s'isolent dans leur esprit, ils ne s'aperçoivent pas que la sueur trempe leur chemise, s'ils en ont d'aventure, ou bien que le froid glace leurs doigts bleuis. Ceux-là honorent la littérature; ceux-là, sous leur obscurité modeste, achèvent des ouvrages promis à la célébrité ; ceux-là peuvent se dire véritables possesseurs de nos bibliothèques, parce qu'ils les exploitent à l'avantage de notre gloire et de nos plaisirs.

Il est bien d'autres savans qui ont dépensé toute une vie de labeur au vain appât d'une découverte plus ou moins problématique : leur erreur tenace est pourtant respectable; jetez

un coup d'œil par-dessus leur épaule courbée, et jugez-les à leurs recherches assidues, autant qu'à la boîte osseuse de leur cerveau et à l'enveloppe sociale de leur humanité.

Ce crétin au regard inerte, à la bouche béante et au teint livide, petite grimace d'homme sur le corps grêle d'un enfant, légèrement vêtu pour toutes les saisons, inventorie les sagas dans les commentateurs latins de Danemark et de Norvége au seizième siècle : il parlerait la langue runique, si quelqu'un au monde pouvait l'entendre.

Ce gros homme dont le ventre est excentrique, la face enluminée et les jambes courtes, aspire à devenir membre d'une académie celtique pour avoir un titre à la candidature électorale.

Ce vert vieillard aux yeux vifs et au marcher sautillant, éternel sous son éternelle redingote noire que le soleil, la poussière et la pluie nuancent à l'infini, cherche la *bénite-pierre* depuis soixante ans, et est toujours sur le point de la trouver; il voit partout des figures hermétiques, même à la bibliothèque du Roi. C'est là son laboratoire; par malheur

le gouvernement qui prête les livres ne fournit pas de cornues.

Ce polyglotte, dont le vocabulaire français est emprunté aux *Anglaises pour rire*, se perfectionne dans le tartare-mandchou ; il veut savoir aussi le lapon comme feu M. Gail savait le grec.

Ce grand sec, chauve, ossifié, bistré, mettra plutôt à nu sa peau que son secret sous sa houpelande diaphane. Il calcule, depuis le mois où les jours croissent de soixante-quatre minutes jusqu'au mois où ils décroissent de cinquante-huit ; il dévore à jeun plus de chiffres qu'on n'en peut faire entrer dans un budget d'un milliard et demi ; il déjeûne d'algèbre, il dîne de géométrie, il soupe de trigonométrie ; il rêve addition et multiplication. Ce mathématicien inventera quelque jour l'art de gagner à la loterie sans y mettre.

Ce vénérable chenu, qui épluche et tamise tous les mots au dictionnaire, rime des charades et des logogriphes ; lorsque le *Mercure* en faisait une si prodigieuse consommation, il était fournisseur breveté de La Harpe et de Suard. Voilà un homme ruiné à présent.

Cet Ésope, dont l'esprit n'est pas plus droit que la taille, se redressera tôt ou tard quand il aura l'eau de Jouvence et la baguette divinatrice. Il lit Cardan, Albert-le-Grand et *de Secretis* dans l'original : il s'exerce aux sortiléges, et ne s'alarme pas du fagot. On ne brûle aujourd'hui que les registres des contributions indirectes.

Mais, à leurs côtés, comme la scène change ! Un écolier copie la traduction d'un thême ou d'une version ; un courtier analyse l'*Almanach des vingt-quatre mille adresses ;* l'un, pour tuer le temps qui le ferait mourir d'ennui, effleure un livre dont il ignore le titre ; l'autre s'est endormi de guerre lasse dans les bras d'un in-folio ; tel regarde les *images* comme ferait un enfant ; tel a voulu juger par lui-même d'un volume qu'il a rencontré au passage. Pitié ! Ce n'est pas qu'il faille exiger de tout lecteur une attestation de capacité, une autorisation de famille, un certificat de bonne science ; ce n'est pas qu'il faille repousser un habit gras et râpé, des souliers ferrés, et autres insignes extérieurs de misère ; oh ! non ; quoique les vaudevillistes nous éclaboussent en cabriolet, quoique

l'intrigue ait ôté le pain au mérite pour mieux porter des livrées galonnées, les savans sont pauvres et dépourvus d'ambition. Le génie, de tout temps, s'est montré à travers des coudes percés.

Mais est-il donc possible de diviser la Bibliothèque par catégories, de distribuer ses heures et de favoriser plus particulièrement les *travailleurs ?* autant vaudrait réclamer un catalogue général par ordre de noms, de titres et de matières. On ne conçoit pas comment M. Van Praet suffit seul à ce tracas de tous les jours, de tous les instans, à cette vie de chiffres par demandes et par réponses. Le cercle des ouvrages habituellement *sortis* est si borné que le savoir des employés échoue devant un livre moins connu; ces porteurs de livres sont ainsi faits qu'au lieu d'avouer leur ignorance, ils imputent quelquefois à la Bibliothèque une pauvreté qu'elle est loin de justifier. On m'a cité un bon vieillard, qui, fatigué de monter les escaliers et les échelles, s'en abstient toujours, et se contente d'aller d'une salle dans une autre pour revenir les mains nettes, avec cette raison incontestable que le livre ne se

trouve pas. Par malheur, l'administration tout absolutiste de la Bibliothèque semble encourager ces étroites intelligences qui ne voient rien au-delà d'un numéro et d'une lettre d'ordre. On réduit les employés au rôle de machines, et on les exerce à parcourir du haut en bas le vaste hôtel de la Bibliothèque. Bien plus, j'ai ouï dire qu'une véritable instruction bibliographique était un motif de discrédit et d'exclusion auprès des maîtres du lieu; dans ce cas, on pourrait confier le service à des bêtes de somme.

M. Van Praet est chargé de cet épouvantable fardeau; lui seul connaît les catalogues, les armoires et les portefeuilles réservés; chaque matin, durant quatre heures consécutives, il donne audience aux envoyés-quêteurs du privilége : laissez passer in-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze, in-dix-huit, in-trente-deux, ouvrez les portes toutes grandes; c'est pour Monsieur, c'est pour Madame! On va, on vient, on parle, on salue, on s'en va. La bibliothèque du Roi ferait un commerce lucratif à louer des livres aux couturières et aux membres d'Académie.

Tout le monde n'est pas aussi bien accueilli : quiconque, pour des recherches doctes et ingrates, s'enquiert d'un livre rare imprimé avant la date préfixe de 1500, tiré à petit nombre, passe pour un voleur, un original, ou bien un amateur; le sanctuaire inviolable ne lui dévoile pas des trésors inconnus aux profanes : on obtiendrait plutôt un Brantôme complet qu'un mystère, une édition de Verard, un Elzevier. On a beau se nommer, offrir son adresse, et supplier en langage de bibliophile; rien : l'excuse la plus honnête est une négation d'existence pour le livre d'exception. Les plus forts argumens battent en brèche un refus imprenable. En effet, le livre en question peut coûter de quarante à cinq cents francs; montez aux Manuscrits, on vous remettra sans difficulté la Bible du roi Charles-le-Chauve, laquelle vaut cinquante mille écus. La logique est une belle chose.

Je me garderai bien de critiquer la défiance des bibliothécaires; je souhaiterais au contraire que cette défiance fût mieux entendue; car il se commet journellement des vols qu'on ne pourrait éviter qu'au moyen d'une surveillance

plus éclairée, sans qu'il fût besoin de fouiller personne : chaque individu serait tenu, en sortant, de rendre les volumes qu'il aurait reçus ; pourquoi ne distribuerait-on pas des cartes d'admission comme au théâtre ? mais le plus réel inconvénient est le mélange quotidien des lecteurs et des curieux. Des éditions uniques ont disparu, des pages ont été coupées, des gravures dérobées, des autographes arrachés ; on a osé mutiler des manuscrits d'un prix inestimable pour s'approprier des miniatures ! Ce vandalisme se renouvelle fréquemment ; un luxe infâme excite des misérables à ces lâches spoliations ; ce n'étaient pas eux pourtant qui jetaient dans la rivière la bibliothèque théologique de l'Archevêché.

En un mot, il paraît certain que la multitude lisante qui afflue rue Richelieu est clairsemée de gens studieux : la fainéantise et l'insouciance y conduisent ces batteurs de pavé et ces flâneurs sans asile qui se complaisent dans les Aventures des Flibustiers et les Causes célèbres ; l'hiver, faites-y du feu, vous aurez un excellent chauffoir assez bien *composé*. Ma conviction est encore renforcée par l'aspect des

autres bibliothèques publiques, trop éloignées du centre de la ville pour agréer à pareille tourbe de flâneurs désœuvrés, dissipateurs de temps, picoreurs inévitables de tout spectacle gratuit. D'ailleurs les hommes avares de leurs momens ne se dirigent guères vers la bibliothèque du Roi, où l'on attend d'ordinaire en faction, vis-à-vis du bureau des conservateurs, sans être dédommagé ensuite de cette épreuve de patience : sur vingt ouvrages demandés, on n'en a pas toujours deux complets; la *Biographie universelle* a peine à rallier une douzaine de volumes. Je déclare qu'il n'est pas une bibliothèque, si exiguë qu'elle soit, si mal *conservée* et si bien abandonnée, qui ne soit préférable à celle du Roi, où peut-être cent mille volumes sont dépareillés, doubles, prêtés ou perdus. Néanmoins ce chaos, qui augmentera sans cesse parmi les Imprimés, ne règne pas dans les Manuscrits, les Estampes ni les Médailles.

Aux Manuscrits, solitude perpétuelle, excepté quelque helléniste déchiffrant des textes, quelque chroniqueur cherchant une date, et quelques orientalistes absorbés devant un gri-

moire chinois ou une énigme sanscrite. Aux Estampes, une table encombrée de cartons, où les places sont retenues d'avance comme à une première représentation, nombre d'écoliers prenant leurs leçons de dessin : ici du moins catalogue fait et parfait. Aux Médailles, des Anglais, des provinciaux, et quelque échappé d'un cours d'archéologie.

Les autres bibliothèques sont visitées par diverses classes d'habitués qui aiment à y trouver du feu en hiver, et du frais dans la canicule. Les élèves en droit et en médecine se donnent rendez-vous à Sainte-Geneviève, ainsi que les collégiens : on demande l'Encyclopédie, Hippocrate, Pothier et les classiques latins avec traduction; pas un ne songe à secouer la poudre des manuscrits qui logent sous les toits, en compagnie des araignées, et à la fumée d'une cuisine. Les érudits ne se plaignent pas de la longueur du voyage, en s'acheminant vers l'Arsenal, où l'on sent la présence d'un vrai bibliophile : tout y est à sa place, hormis les employés; le marquis de Paulmy se réjouirait s'il pouvait savoir que ses livres et ses manuscrits, qui habitent mainte-

nant les appartemens du bon Sully, n'ont pas été dispersés comme ceux du duc de La Vallière. La bibliothèque de la Ville, formée de l'ancienne bibliothèque des Avocats, se recommande par le zèle des conservateurs, sinon par la variété des livres. La bibliothèque Mazarine est déchue en raison de ses accroissemens : le savant Naudé n'y a laissé que son nom; ses dix successeurs ne l'ont pas remplacé. La bibliothèque de l'Institut n'admet que sur *présentation*, comme à la cour; c'est une assemblée momie de coterie et de prérogative.

Enfin, dans un siècle où l'on a établi des cabinets de lecture à chaque coin de rue, où, par recensement approximatif, on compte dans chaque maison une bibliothèque de deux à trois mille volumes, n'est-il pas inouï que les immenses entrepôts des sciences et des lettres ne produisent presque aucun des résultats qu'on peut désirer? Ces bibliothèques, qui font l'envie et l'admiration du monde entier, sont au-dedans dévorées par des plaies incurables : la sinécure s'y est implantée comme en pays conquis; derrière un rempart de bouquins, la congré-

gation rampe ou se dresse, le privilége s'endort ou se prélasse; là, Polignac recrutait des scribes et des conseillers. Pourquoi cet état-major de bibliothécaires invalides ou superflus? Pourquoi ce nombre insuffisant d'employés nécessaires? L'État paie, un bandeau sur les yeux; *quel fruit nous revient-il de tous ces sacrifices?* Dans les troubles de la Ligue et de la Fronde, où les libraires s'affranchissaient de l'impôt légal des deux exemplaires, la bibliothèque du Roi était mieux gardée au collége de Clermont et au couvent des Cordeliers! On croirait à ces signes de décadence qu'il existe un inspecteur-général des bibliothèques.

Que n'avons-nous plutôt ce qu'on nommait des *Bibliothèques de partisans*, quand la sotte vanité des gens de finances s'accommodait du dos des livres factices tapissant un cabinet de maroquin doré? Ces montres ridicules rempliraient le même objet que nos bibliothèques, en soldant une armée d'incapacité et d'inutilité. Nos Thersites littéraires auraient là leur Panthéon.

Certes, le régime égoïste des bibliothèques

de Londres est encore préférable : les livres sont choses sacrées pour que nul n'y touche ; car les dépositaires sont responsables. Les Anglais, de tout temps, ont profité de nos fautes : ils conservent précieusement les huit cents volumes de Charles VI, achetés par le duc de Bedford douze cents francs d'or à cheval. Ils ne vendront pas les papiers de la chancellerie du roi Jean, pris avec ce prince à la défaite de Poitiers !

Quoi ! notre Bibliothèque nationale, qui renferme à elle seule plus de livres que toutes les bibliothèques de l'antiquité réunies, serait plus dévastée que si les hordes barbares l'eussent traversée avec le fer et la flamme ! La bibliothèque de Pergame possédait 200,000 volumes ; celle de Constantinople, 300,000 ; celle d'Alexandrie, 700,000, écrits sur de l'écorce d'arbre, sur de la cire, sur papyrus, sur parchemin, sur des peaux de serpens : la bibliothèque du Roi possède 600,000 volumes imprimés, 100,000 manuscrits, et 20,000 recueils de gravures.

Eh bien ! allez à la bibliothèque du Roi demander une des cent éditions de Rabelais ;

on vous trouvera peut-être à grand'peine, comme échantillon, plusieurs volumes différens d'édition et de format [1].

[1] Je me fais un plaisir de reconnaître que cette sévère critique des bibliothèques publiques de Paris, en 1831, n'est plus aujourd'hui complètement juste : des améliorations importantes ont eu lieu, grâce peut-être au zèle persévérant avec lequel j'ai signalé les abus du régime intérieur de ces établissemens, grâce surtout aux restrictions apportées dans le prêt des livres au-dehors. M. Magnin a commencé la réforme de la bibliothèque du Roi aux Imprimés; M. Champollion-Figeac, aux Manuscrits; mais il y a encore beaucoup à faire avec le temps, pour rendre cette Bibliothèque ce qu'elle doit être, la plus belle des bibliothèques du monde : on devrait d'abord la mettre à l'abri d'un incendie.

LES

AMATEURS DE VIEUX LIVRES.

Sic transit gloria mundi!

PREMIÈRE PARTIE.

Les vieux livres, que le vulgaire traite dédaigneusement de *bouquins*, font vivre à Paris plusieurs espèces de bipèdes, dignes d'être observés et décrits dans leurs mœurs curieuses, exceptionnelles et fantastiques : on a bien fait l'histoire naturelle des moines, lorsqu'il y avait des moines!

Je n'entends pas prouver aussi que la race

bouquinante appartienne à la grande famille des bêtes; j'oublierai même l'analogie de l'odeur du bouquin avec celle de plusieurs animaux à pied fourchu, et je me bornerai à peindre d'après nature les originaux tels que je les ai étudiés en me promenant le long des quais et en pénétrant dans leurs repaires.

Si les vieux livres font vivre bien des gens, c'est non-seulement par le gain pécuniaire, mais encore par les jouissances qu'ils procurent : il y a d'une part les voluptueux, de l'autre les marchands de volupté; cette seconde classe, nombreuse et variée, comprend les *bouquinistes*, les *étalagistes*, les *épiciers;* la première classe réunit une collection de types singuliers sous les dénominations de *bibliomanes*, *bibliophiles* et *bouquineurs*.

Certes Coster et Guttemberg ignoraient, en inventant l'imprimerie, que leur art nourrirait tant de goûts et tant d'industries; lorsque Fauste vendait ses premières bibles sous Louis XI, il ne soupçonnait pas que le prix de sa marchandise devait centupler avec les siècles.

Salut, vieux livres, quels que vous soyez,

vous qui tapissez les parapets de la Seine, depuis la Grève jusqu'aux Tuileries, vous qui rivalisez avec les parfums du marché aux Fleurs, vous qui changez de couleurs et de formes sous l'influence humide des brouillards de la rivière et sous les ardeurs du soleil de midi; vous qui passez sans cesse de mains en mains avant de trouver un père adoptif; vous qui reviendrez tôt ou tard à votre station en plein air, jusqu'à ce que vos ruines tombent pièce à pièce dans la hotte du chiffonnier; salut, vieux livres, mes amis, mes consolateurs, mes plaisirs et mes espérances!

Vieux livres, vous êtes la dernière passion de l'être intelligent : le cœur qui a cessé de battre à tous les amours retrouve encore pour vous un battement, et le feu sacré de la bibliomanie ne meurt qu'avec le bibliomane; l'âge n'a pas de glaces capables de refroidir cette passion, qui a ses excès comme les autres, et qui n'encourt pourtant aucune censure civile ou ecclésiastique : ainsi un prêtre peut être entiché des vieux livres jusqu'au libertinage.

De même que les passions sensuelles, celle-ci jouit surtout par les yeux : ouvrage rare,

bonne édition, bel exemplaire, riche reliure, ce sont autant de qualités matérielles que recherche l'amant des vieux livres, pour qui le bonheur est dans la contemplation et la possession. On dirait le véritable amant qui détaille les charmes de sa maîtresse avec une sorte d'orgueilleuse complaisance, en manière de catalogue de bibliothèque : une brune de vingt ans, de bonne famille, d'un esprit rare, d'une belle figure, de mise élégante; mais l'amant ne se contente pas de regarder.

Je voudrais avoir toutes les voix des presses qui gémissent à Paris, pour chanter l'épopée des vieux livres brillans de dorures et renfermés dans l'acajou, blancs de poussière et errans sur les étalages, vendus au poids et enfin roulés en cornet !

Que de destinées diverses, illustres ou obscures chez les vieux livres comme chez les hommes ! que d'injustices et que de sottises !

I.

LES BOUQUINISTES.

On peut les diviser ainsi : *bouquinistes à la mode*, *bouquinistes de la vieille roche*, *bouquinistes avares*.

Le *bouquiniste à la mode* est au *bouquiniste de la vieille roche* ce que le coiffeur est au perruquier, et au cabaretier le restaurateur ; il ne diffère du libraire que par le produit considérable et presque certain de son commerce : chez lui, pas de non-valeur, pas de ballots de papier imprimé, pas de vente subite, mais aussi pas de stagnation complète ; il a toujours un bénéfice net de cent pour cent sur les livres qu'il achète, et ses rentrées sont au comptant comme ses déboursés : *O fortunati nimiùm !* le *bouquiniste à la mode* ne sait pas ce que c'est que les billets de librairie, les protêts, les faillites et les concordats !

Il a eu soin d'établir son dépôt dans un quartier honnête et fréquenté ; il ne prend pas une enseigne peinte, comme Nicolas Flamel avait

sa *fleur de lis*, Robert Étienne son *chêne* druïdique, Elzevier sa *sphère*, et Didot sa *bible d'or;* il ne livre pas même ses volumes aux doigts fureteurs des passans : seulement aux vitres transparentes de sa boutique, brillent les tranches dorées et les dos écussonnés d'une rangée de splendides volumes; quelques vieilles éditions bien conservées sont en montre, et quelques gravures sur bois d'Albert Durer appellent les regards et les désirs des bibliophobes : la police ne devrait-elle pas empêcher ces immorales tentations qui renouvellent le supplice de Tantale à chaque pas, dans les rues de Paris?

L'intérieur de cette boutique, fraîchement décorée comme un appartement de garçon *à louer présentement*, est une vaste bibliothèque où chacun peut choisir la sienne. Ce sont des livres de condition, garantis complets et intacts, sans défectuosité notable : à coup sûr, ils n'ont jamais été lus; Desseuil, Pasdeloup, Derome, y ont mis la main et leur cachet pour l'admiration, la jubilation et la délectation des amateurs.

Vous ne connaissez que Thouvenin, Simier,

ou quelque habile relieur vivant, vous tous, qui dirigez et ordonnez vous-même l'habillement de vos livres comme la livrée de vos laquais? Mais les fidèles héritiers de La Vallière, de Goutard, de Gaignat et des fameuses bibliothèques, n'estiment que ces solides et classiques reliures d'autrefois, en maroquin et en veau fauve, marquées au coin de l'artiste.

La reliure est chose indispensable chez le *bouquiniste à la mode;* mais ce n'est pas tout : il lui faut une multitude de ces raretés *uniques* ou *introuvables*, pièces détachées, de quelques pages d'impression, sans date, sorties clandestinement d'une imprimerie de province, comme les chansons politiques et ordurières qui pullulent aujourd'hui parmi le peuple : ces niaiseries, qui n'ont souvent de remarquable que la valeur qu'on leur prête, se vendent mieux que de bons livres.

Ceux-ci ne paraissent souvent chez le *bouquiniste à la mode* que dans la mauvaise édition, qui est habituellement la plus estimée, à cause d'une ligne de plus ou de moins. Le censeur royal a, sans le vouloir, donné des

prix fabuleux aux ouvrages où les cartons manquent.

Il y a différens genres de livres que recherche le *bouquiniste à la mode*, selon les fantaisies connues de ses cliens : tel rassemble les vieux romans de chevalerie comme les débris d'un navire après le naufrage ; tel ne fait cas que des anciens livres brochés, par la seule raison qu'ils n'ont guère échappé à la reliure ; celui-ci est friand d'exemplaires en grand papier, en papier vélin, en vélin ; celui-là est en quête des *ex libris* d'hommes célèbres, comme s'il restait quelque chose du mort dans le volume qu'il toucha. Un livre en effet vaut bien une plume, une canne, un encrier ou toute autre relique d'un savant : les déceptions sont moins fréquentes ici qu'ailleurs ; car, si l'on connaît plusieurs poètes latins annotés par Racine et Boileau, si l'on possède nombre de volumes portant la signature de Grosley ou de Baluze, on aurait de quoi faire un fonds de papeterie avec toutes les plumes qu'on assure avoir appartenu à Voltaire.

Le *bouquiniste à la mode* n'a pas l'insupportable distraction ni la superbe gravité du *bou-*

quiniste de la vieille roche : c'est d'ordinaire un jeune homme souriant et affable, ayant la barbe et les ongles faits, les cheveux en ordre, et les mains blanches; rien de particulier dans son costume, toujours propre et soigné : s'il a une femme, elle est jolie, aimable, elle brode et cause avec grâce; s'il a des enfans, ils savent distinguer l'in-seize de l'in-folio au sein de leur nourrice, et le premier mot qu'ils bégaient est un titre de livre; s'il a des chiens, ils respectent la modeste basane et le fastueux cuir de Russie, à l'égal des mollets et de l'odorat des assistans.

Cette boutique est un salon d'académie où se tiennent les plus doctes conférences; on y rencontre, tant l'aimant des livres est puissant! les notabilités savantes du jour et même celles de la veille.

Le *bouquiniste à la mode* reçoit son monde avec toute la politesse de la haute société qu'il rallie autour de lui, s'exprimant bien, d'un air avenant, et répandant çà et là des bribes d'érudition ramassées sous les pieds de ses hôtes : chez lui on trouve des chaises pour s'asseoir, on a liberté entière de feuilleter tous les volumes

les uns après les autres; chez lui on n'est jamais infecté de bouquins, ni aveuglé de poussière : on entre simple curieux, on sort bibliophile.

Maintenant cherchez quelque rue boueuse dans notre belle capitale qui n'en manque pas, cherchez la maison la plus délabrée et la plus noire.

C'est là que le *bouquiniste de la vieille roche* réside avec ses bouquins depuis dix, vingt ans : on ne sait depuis quand, car le temps, qui n'épargne rien, même les livres, semble l'avoir oublié, tant celui-ci s'est caché au monde extérieur et retiré dans la muette compagnie des livres ! Pendant des années il n'a touché et respiré que des livres, *plus et non mieux sentans que baume*, dit Rabelais. Ah ! si la métempsycose n'est pas une chimère inventée pour la consolation des âmes tendres, le *bouquiniste de la vieille roche* passerait en mourant dans le corps d'un de ses bouquins, dût-il animer le ver rongeur qui se creuse un tombeau dans les feuilles solitaires d'un saint Thomas ou d'un Cujas !

Vous avez l'adresse exacte de ce bouquiniste ? cela ne suffit pas; il faut encore interroger la

fruitière voisine, reconnaître la porte d'une allée semblable à un soupirail de l'enfer, pénétrer dans les ténèbres moites et putrides de ce labyrinthe fangeux, tâter le chemin avec le pied et la main, au risque de choir au fond d'une cave, découvrir enfin, à travers cette nuit froide et opaque, une faible lueur de jour, puis un escalier raboteux, puis une rampe à demi rompue, monter un étage à tâtons et frapper, monter un second étage et sonner, un troisième et crier, redescendre et resonner et refrapper, jusqu'à ce qu'une voix qui semble s'échapper de dessous terre vous annonce la fin de vos recherches désespérées.

Ce n'est pas tout; le minotaure ne paraît pas : la voix s'approche et s'éloigne avec l'espérance; on entend un bruit de vaisselle qui tinte ou de volumes qui croulent; on sent une affreuse odeur de choux, d'ail et d'ognon... Dieu soit loué ! la clef est dans la serrure, et les verroux sont tirés : on dirait la clôture d'une prison; entrez et prenez garde aux taches de graisse, voici le maître du lieu, le grand-prêtre de l'antre de Trophonius !

Ce vieillard-là ne ressemble pas à tous les

vieillards : il porte bien son âge et son vin; il grimpe comme un chat à l'échelle, et remue des montagnes de volumes, sans craindre les éboulemens; il a l'œil vif et perçant, quoique larmoyant et enflammé : à cette infirmité près, il n'a pas plus changé en cinquante ans qu'un cromlech de druïdes en dix-neuf siècles; et depuis qu'il n'est plus jeune, il n'a pas encore commencé à être vieux : c'est toujours le bouquiniste d'avant la Révolution, avec les mêmes idées, la même existence, le même métier et le même habit.

Seulement, par forme de distraction, il se livre aux manipulations de la science culinaire; il prépare lui-même ses ragoûts, dont son visage dartreux atteste le mérite relevé; sa vie perpendiculaire est partagée entre deux occupations qu'il mène souvent de front : il vend des livres, et mange, non sans boire. Vous le trouverez toujours la bouche pleine, la fourchette, le verre ou la lèchefrite à la main; ses goûts sont tellement incorporés à son état, que sa cuisine est devenue sa bouquinerie, que les casseroles y sont nitoyennes des plus précieuses éditions, et que les souris

ont assez de miettes à grignoter, pour négliger le vieux papier jauni par la fumée et sans cesse menacé d'un baptême de friture.

La *gueule* n'est-elle pas antérieure à l'invention de l'imprimerie? Ce bouquiniste affamé n'a d'ailleurs ni femme, ni enfans, ni chiens, ni chats, pour charmer son désœuvrement: il n'a qu'un bon estomac et une cuisinière; car, s'il appartient au public de dix heures à quatre, le reste du temps appartient à son estomac et à sa cuisinière : à quatre heures sonnant, il cesse d'être vendeur de livres, il soupe, resoupe, sursoupe et s'endort en rêvant à la composition de ses vingt repas du lendemain.

Quand un *bouquiniste de la vieille roche* ne mange pas toujours, il lit toujours, et on n'a pas moins de peine à rencontrer son esprit à jeun; si c'est un liseur, au lieu d'un mangeur, il a une majesté doctorale qui dépend de sa queue et de sa tête poudrée, autant que du livre qu'il dévore incessamment avec un infatigable appétit; on lui parle, il n'entend pas; on élève la voix, il vous répond sans lever les yeux de la page où ils sont embourbés, puis

il retombe dans sa lecture, dans son mutisme et son immobilité; demandez-lui si la terre tourne, il vous dira : *C'est le juste prix*, ou bien : *Il n'est pas cher.*

Malgré ces défauts et d'autres, le *bouquiniste de la vieille roche* est d'un commerce sûr et avantageux; ses prix sont inamovibles comme sa boutique, et ne suivent pas la variation progressive du cours de l'ancienne librairie; on ne le ferait pas dévier de ses us et coutumes dans le débit de sa marchandise, qui ne s'est pas ressentie des commotions politiques : car il ignore tout ce qui s'est passé autour de lui, excepté dans la littérature qui arrive à lui toute nouvelle, pour prendre place parmi les bouquins, avant même d'avoir vu le jour.

Vous qui aimez les livres d'autrefois pour ce qu'ils contiennent, fréquentez le *bouquiniste de la vieille roche*, bravez courageusement les miasmes de cuisine, la poussière, les taches, les réceptions brutales ou maussades, et surtout le préjugé qui, mieux qu'une ordonnance de police, défend le passage des rues mal famées; mais ne rougissez pas, si quel-

qu'un s'enquiert du lieu d'où vous sortez !

Il est un de ces *bouquinistes de la vieille roche*, lequel a pris le monopole des livres dépareillés, et qui entasse Pélion sur Ossa en ouvrages incomplets : il y a presque du dévouement à rassembler dans un bercail toutes ces brebis égarées que le loup, c'est-à-dire l'épicier, aurait infailliblement déchirées, le barbare ! On dirait un de ces chiens intelligens qui veillent dans les neiges du Saint-Bernard, pour sauver quelque malheureux prêt à périr, que le froid a déjà privé d'un de ses membres : tel un livre veuf ou orphelin auquel manque un tome perdu, sali ou détruit. Heureux le possesseur qui peut recompléter son livre et ses plaisirs !

La vertu de ce bouquiniste unique en son espèce, c'est la patience, une patience éprouvée par soixante ans d'activité, ou plutôt d'attente : il ne spécule que sur les accidens qui résultent du prêt des livres : il répare l'étourderie d'une jeune fille, l'inexpérience d'un enfant, le malheur causé par l'eau ou le feu. On subit ses caprices, sa mauvaise humeur, ses éternels retards, pour obtenir de lui la résurrection d'un

volume, d'une page, d'un titre, qu'il fera payer, il est vrai, autant que l'exemplaire entier; mais n'importe, il rendra la santé à ce pauvre livre malade ou estropié, qui pourra ensuite courir de main en main, jusqu'à ce qu'il retombe dans celle du médecin des livres.

C'est un ange bienfaisant qui verse le baume sur les plaies et réconforte les affligés; mais au contraire le *bouquiniste avare* est un diable ennemi du genre bibliophile, et tentateur damné de tout ce qui lit ici-bas. Puisse-t-on, si jamais on l'écorche vif, en punition de ses iniquités, relier avec sa peau le catalogue de la bibliothèque du Roi, afin que son supplice redouble à chaque livre prêté et perdu, jusqu'à ce que la Bibliothèque n'existe plus qu'en catalogue pour l'admiration de nos neveux!

Le *bouquiniste avare* a son caractère écrit sur sa face parcheminée, et pour le déchiffrer il n'est pas besoin d'être de l'École des Chartes : l'avarice, cette passion sourde et honteuse qui survivrait à la ruine de toutes les sociétés, cet égoïsme de bronze sans oreilles et sans cœur, devient le fléau des lettres, quand le bouquiniste en est atteint, le bouquiniste, qui doit se

regarder comme le dépositaire du savoir de tous les siècles, comme la source généreuse de ces flots purs d'érudition qui coulent à plein lit, en roulant de l'or et des pierres précieuses.

Un trésor monnayé qu'on enfouit et qu'on couve peut-il être comparé à un trésor imprimé, dont l'usage répandrait tant de joie et de richesses parmi les amis de la science, et qui se consume lentement dans l'oubli ! La *Montjoie* de Charles-le-Téméraire, ensevelie jadis aux environs de Montlhéry, se retrouverait aussi pesante et aussi riche qu'elle était le jour où elle fut cachée dans la terre ; mais le plus précieux bouquin diffère à peine du plus misérable, après un abandon de plusieurs années à la merci de tous les ennemis dévorans qui ne pardonnent pas aux livres : le chancelier d'Orgemont et le capitaine d'Aumale furent mangés par les rats, l'un mort et l'autre tout vivant; un livre, faute d'air et de lumière, est bientôt cadavre, et les vers s'en emparent pour faire *chère-lie*.

Le *bouquiniste avare* erre nuit et jour, comme l'ombre d'un auteur privé de sépulture ou d'impression, au milieu des édifices chancelans et

poudreux de ses volumes accumulés en désordre, couchés ou debout, montrant le dos ou la tranche, moisis, vermoulus ou putréfiés; ce bouquiniste ne les compte jamais; il les regarde, il leur rit, il leur soupire, il les touche, il les empile, tel qu'un enfant fait des châteaux de cartes, il les possède, il en jouit.

— J'ai bien l'ouvrage que vous désirez, répond-il en loup-garou à la plupart des demandes qu'on lui adresse; oui, certes, j'ai cela, deux ou trois exemplaires, mais je ne les vends pas, je les garde pour moi : on n'a jamais assez de bons livres.

— Ah! vous n'êtes pas content du prix? dit-il avec colère, pour peu qu'on se permette une observation sur la cherté extraordinaire d'un livre qu'il daigne vendre; allez, je ne suis pas en peine de trouver un acquéreur : eh bien! vous ne l'aurez pas, ou vous le paierez double. En vérité j'avais la complaisance de vous céder un auteur auquel je tiens infiniment, je croyais vous obliger; mais vous marchandez cela comme une drogue d'apothicaire; non, non, je ne m'en dessaisirai pour aucun prix : cherchez un autre marchand.

Là-dessus, le bourreau vous congédie en vous épiant d'un œil inquiet pour voir si vous n'emportez rien ; puis il rentre dans sa tanière et passe en revue son armée de bouquins : il s'endort en pensant à eux et rêve d'eux ; il ne s'éveille que pour vérifier si les voleurs n'ont pas enlevé ses chers joyaux ; mais il ne redoute pas moins les amateurs qui viendront lui envier et lui dérober peut-être, au poids de l'or, un in-folio qu'on achète ailleurs au poids de la cassonnade et de la chandelle : alors commencent ses tortures et ses craintes ; il n'est pas de lionne qui défende mieux ses petits, il n'est pas d'Harpagon qui regrette plus long-temps sa cassette ; il méprise trop l'argent, ou bien il estime trop les livres : on dirait que chaque volume qu'on parvient à lui arracher était inhérent aux fibres les plus sensibles de son cœur.

Cette avarice de livres n'est pas désintéressement de bourse : loin de là, le *bouquiniste avare*, dont l'esprit ne s'illumine plus au quinquet des ventes de l'hôtel Bullion, s'abuse lui-même sur la valeur des livres qu'il met aux enchères *in petto*, et qu'il pousse aux exagéra-

tions d'une hausse capricieuse, selon les besoins présumés d'un chaland, selon la saison, selon l'heure : un livre est sans prix au moment où ce *bon pasteur* enferme ses ouailles dans la bergerie; un livre est bien près de quitter la boutique, lorsqu'on lui fait un pont d'or ou de flatterie : car le *bouquiniste avare* aime un éloge sorti d'une bouche savante. Le sage Énée ne descendit aux enfers que muni d'une galette de farine et de miel pour assoupir Cerbère.

II.

LES ÉTALAGISTES.

Il est beaucoup de métiers en plein vent et en pleine rue; mais le plus pénible et le plus ingrat est certainement celui des *étalagistes*, qui n'ont pas les bénéfices des marchands de melons ni les chances des chiffonniers.

L'*étalagiste*, de même que les industriels des petits métiers, peut établir son commerce sans grosse mise de fonds, puisqu'il se passe de boutique, de commis, de prospectus et d'éclairage : il choisit d'abord une place vide sur le

parapet d'un pont, d'un quai, dans l'angle le moins inodore d'une rue; il se précautionne d'une patente, de quelques cases de bois, de quelques lots de livres qu'il expertise d'après le poids et la couverture; puis, il étale ses denrées que chaque passant vient flairer; et, comme il y a autant de goûts que d'espèces de livres, la vente journalière est à peu près égale, et suffit pour nourrir un ivrogne ou bien une pauvre famille, pourvu toutefois que la pluie, le vent ou le froid ne conspirent pas contre l'espoir d'un pot au feu ou d'une bouteille de vin.

Combien cet humble et chétif commerce est intéressé à la tiédeur et au repos de l'atmosphère! L'étalagiste, qui habite sous les toits ou chez le marchand de vin, prévoit les orages de plus loin qu'un vieux pilote, et prédit le beau temps avec plus d'assurance que le Bureau des Longitudes : voyez-le consulter la marche des nuages et les viremens de la girouette? il branle la tête et rentre dans le port avec le vaisseau qui porte sa fortune, ou bien il se frotte les mains et déploie en chantonnant toute sa cargaison sans crainte des avaries.

Souvent un novice, qui ne connaît pas les

oracles secrets du baromètre et qui se fie à un ciel bleu, à un soleil trompeur, voit les élémens se jouer de sa fragile fortune; l'ouragan, éclos tout-à-coup, chasser en l'air les brochures échevelées; la pluie à larges gouttes marqueter une tranche vierge encore, ruisseler de feuille en feuille et submerger la Bible elle-même dans ce nouveau déluge. Ainsi le laboureur de Virgile, de Delille, de Thompson et de Saint-Lambert pleure ses moissons, l'ouvrage d'une année perdu en un jour.

L'*étalagiste* est d'ordinaire Normand, comme le vendeur de salade; il connaît mieux le prix des pommes que celui des livres; il ne juge guère sa marchandise que d'après le premier venu qui la marchande; il surprend dans vos yeux l'envie qui vous émeut à la vue de ce livre, et il le taxe à proportion de cette envie qu'il démêle dans un geste d'empressement, même dans une indifférence composée : le seul *Manuel du libraire* qu'il étudie, c'est la physionomie des acheteurs : l'un sourit, l'autre soupire, celui-ci fronce les sourcils, celui-là pince les lèvres, un cinquième plus exercé touchera vingt volumes avant de mettre la

main sur le volume qu'il lorgne; tous enfin se trahissent d'une façon particulière qui n'échappe pas à l'*étalagiste*, aussi fin, aussi astucieux qu'un diplomate du cabinet de Saint-James.

Quant au personnage de l'étalagiste, il partage ordinairement la condition de ses livres soumis aux vicissitudes atmosphériques, gercés et racornis par le hâle, maculés et jaunis par la pluie, battus et desséchés par le vent.

Tantôt c'est une vieille femme, pareille aux sorcières de Macbeth, contemporaine de ses bouquins; la lecture des romans dans sa jeunesse l'a peut-être conduite à en vendre, ou à se faire fripière de la librairie moderne.

Tantôt c'est un jeune garçon, causant et riant avec la bouquetière ou l'écaillère voisine, lorgnant les badauds, regardant les femmes et attaquant les chiens : dans un mois il vendra des contre-marques à la porte d'un théâtre.

Ici c'est un ménage qui se relaie pour faire sentinelle, comme aux portes du Louvre, auprès des plus méchans écrivains. Une destitution, une réforme administrative quelque-

fois, ne laisse que cette ressource à des commis qui étaient plus chaudement dans un bureau que sur le trottoir d'un quai : il n'y a qu'un pas au décrotteur.

Là enfin c'est un ancien libraire, un ancien homme de lettres, qui se consolent de leur décadence en vivant encore avec des livres, malgré le tort que les livres leur ont fait. Ne voit-on pas d'anciens militaires cochers de cabriolets ?

Pour les uns, l'étalage est le piédestal de la librairie; pour les autres, c'en est le dernier échelon. Beaucoup de libraires sont partis de là, beaucoup sont arrivés là.

Les livres qui subissent le pilori de l'étalage sont de deux espèces, les jeunes et les vieux : ceux-ci, chassés honteusement des bibliothèques, classiques usés sur toutes les coutures, et fatigués à toutes les pages, toute la basse littérature du dix-huitième siècle, poésies d'Almanach des Muses, répertoire du Théâtre Italien et de l'Opéra-Comique, histoires philosophiques et romans érotiques; ceux-là mis à flot hors de la librairie par la faillite ou le rabais, immondices de nos égouts littéraires,

ou malheureux naufragés cherchant un port, chefs-d'œuvre de l'Empire, et tristes débris des gloires d'académie!

III.

LES ÉPICIERS.

Cette classe honorable et utile, qui a sa place dans les fastes de l'Almanach du Commerce, est assez connue, surtout depuis la création de la garde nationale; nous n'avons qu'un trait à ajouter au type immortel et tout moderne de l'épicier, qui mérite d'être observé dans ses rapports peu délicats avec les livres.

De tout temps il a fallu des cornets à l'épicier, de tout temps il a fallu des livres à rouler en cornets : qui sait si les Histoires de Tite-Live et de Tacite, les Oraisons de Cicéron, les Tragédies d'Ovide et tous les ouvrages dont nous déplorons la perte, n'ont pas été la proie des épiciers du barbare moyen âge?

L'épicier du dix-neuvième siècle a déclaré une guerre à mort aux parchemins, sans doute en haine de la noblesse. L'âge d'or de l'épi-

cerie date de la révolution française; car la docte congrégation de Saint-Maur et la confrérie des épiciers ne pouvant subsister ensemble, l'une a tué l'autre : *ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !* Le bénédictin faisait des livres, maintenant l'épicier en défait.

Le voici sur le seuil de son temple, entre deux colonnes d'in-quartos et d'in-folios, ainsi que Thémis, pesant dans ses balances le fort et le faible : impassible et aveugle comme la déesse de la justice, coiffé de sa casquette de loutre comme d'une barrette de magistrat, enjuponné d'un tablier vert comme d'une robe curiale, il contemple avec une dignité paternelle le plateau s'abaissant sous le poids des travaux écrits du passé; il calcule les différences du papier et du sucre, il rêve au produit de la vente en détail des vieux fonds de librairie; il voit d'un seul coup d'œil la basane et le veau destinés au savetier, le carton promis au relieur, le papier consacré aux enveloppes... Un équarrisseur ne tire pas mieux parti du cheval fourbu qu'il assomme : la chair, à la Ménagerie du Jardin des Plantes; les os, à la fabrique de boutons; le cuir, au cordon-

nier; le crin, au matelassier, et le reste... !

L'épicier n'estime les livres qu'en raison de leur taille et de leur grosseur : à tant l'in-folio; l'in-quarto à tant, avec ou sans couverture; combien de victimes il déshabille avant de les mettre en pièces, et s'il en épargne quelqu'une, c'est par respect pour un habit plus neuf et mieux doré. La Bande-Noire des monumens n'était pas plus impitoyable; souvent l'épicier massacre en un seul jour l'œuvre de plusieurs siècles; il semble avoir pour mission d'effacer la trace de l'ordre illustre de Saint-Benoît : il ne lit que le *Constitutionnel*.

Hélas ! pendant la République, toutes les bibliothèques religieuses et aristocrates, mises hors de la loi, n'ont point été décimées en cartouches : les épiciers de Paris se sont faits les bourreaux des livres, des manuscrits, des chartes et des titres de noblesse de notre histoire.

Savans martyrs, Mabillon, Montfaucon, Ruinart, Lobineau, Clément, Calmet, et vous tous qui avez été livrés aux bêtes, pesez à jamais sur la conscience de vos persécuteurs !

SECONDE PARTIE

I.

LES BIBLIOMANES.

Les bouquinistes à la mode sont
sorte patentés par les bibliomanes
rait tort de confondre avec les bi
les bouquineurs. On pourrait di
sieurs espèces de bibliomanes :
les *fantasques*, les *envieux*, les
les *thésauriseurs*.

Le bibliomane thésauriseur est
posséder ses livres, parce qu'il l
jalousie : sa bibliothèque est un
eunuques même n'entrent pas
sont discrets, silencieux et ignor
met pas à un ami la vue d'une de
souvent fort peu dignes d'exciter
parcourt des yeux et de la main
il se persuade que nul rival ne l

richesses comme s'il craignait les
en rougit comme s'il les avait mal
se fâche quand on le presse de que
sujet, et il mentira plutôt que
propriétaire d'un volume qu'il a lé
acheté.

Ses livres gisent enfermés à tripl
cachés derrière un rideau opaque,
au voile de l'arche sainte; encore
tions sont-elles rarement justifiées p
même des ouvrages, qui ne franchi
la rigoureuse catégorie de la mor
religion. Il y a chez ces bibliomane
sion concentrée purement égoïste
de son propre aliment, passion qui
profanée si l'objet n'était pas un
monde.

Le bibliomane vaniteux a de belle
de splendides reliures, une bibliot
choisie et bien rangée : il dépense
immenses pour la compléter; c'e

tableaux, des coquilles, des minéraux, des herbiers. Sa bibliothèque est une curiosité qu'il montre à tous, au premier venu, à des femmes, à des agens de change, à des enfans, peu lui importe que les gens sachent ce que c'est qu'un livre, et qui plus est un beau livre! *margaritas ante porcos.*

Il dit à qui veut l'entendre : J'ai pour cent mille écus de livres! et il se rengorge, et il s'enfle et il se sourit en répétant : Cent mille écus. Voilà tout, cette armoire contient cent mille écus en valeurs. Un autre s'engoue de peinture, un autre de jardins anglais, un autre de chevaux, un autre de chiens : le bibliomane vaniteux a placé ses capitaux en *Elzevier*, en *facéties*, en grand papier, en vélin et en maroquin; c'est de l'ostentation presque littéraire, c'est du luxe presque estimable.

Le bibliomane envieux désire tout ce qu'il ne possède pas, et dès qu'il possède, son désir change de but; sait-il que tel livre existe chez un amateur avec lequel il rivalise, aussitôt sa quiétude est aux abois, il ne mange plus; il ne dort plus, il ne vit plus que pour la conquête du bienheureux livre qu'il convoite; il

emploie tout, jusqu'à l'intrigue et la séduction, pour attirer à lui le bien d'autrui; les refus, les difficultés, augmentent, irritent sa concupiscence; bientôt il sacrifierait sa fortune entière à un seul instant de possession; mais un rien, la découverte d'un second exemplaire du même livre, une critique en l'air, une réimpression, voilà cette impatience qui s'abaisse et cette ardeur qui se glace : tout à l'heure l'envieux souhaitait la mort du maître de ce cher livre afin de s'enrichir aux dépens du défunt! Ce bibliomane est malheureux, comme tout envieux doit l'être, et son malheur recommence à chaque nouveau désir : c'est le Lovelace des livres, il en devient amoureux, et il le poursuit avec acharnement jusqu'à ce qu'il les ait entre les mains; alors il les dédaigne, il les oublie, et il cherche une autre victime.

Dernièrement, un célèbre maniaque, ayant ouï parler d'un livre imaginaire, se mit en quête pour le découvrir, et mourut de chagrin de ne l'avoir pas trouvé, avec la croyance qu'un rival gardait ce trésor contre lequel il eût échangé la pierre philosophale.

Le bibliomane fantasque n'adore ses livres que pour un temps ; il les recueille avec curiosité, il les habille avec générosité, il les installe avec honneur, il les entretient avec faveur ; tout-à-coup l'amour se lasse, se refroidit, s'éteint : le dégoût a commencé ! adieu, gentes damoiselles ! le grand-seigneur réforme son harem : aux Circassiennes succèderont les Espagnoles, aux blanches Anglaises les négresses du Congo ; le grand-seigneur vend ses femmes à l'encan ; mais demain il en achètera de moins jolies, qui auront pour lui le charme du caprice et de la nouveauté.

Le bibliomane exclusif ne fait cas que d'un certain ordre de livres, et ne courtise ni les plus rares ni les plus singuliers ; il a une collection, c'est là son dieu et son âme ; tout ce qui est en dehors de sa collection ne l'intéresse pas ; mais il ne néglige aucune recherche, aucuns frais, pour étendre cette collection, pareille à ces immenses et informes monumens orientaux élevés sur le bord des chemins, avec les pierres que chaque voyageur y dépose en passant. Le bibliomane exclusif consacrera son temps, son argent et sa santé à l'entas-

sement d'une bibliothèque toujours curieuse, mais aussi toujours monotone : ici, Pétrarque se multiplie en douze cents volumes; là, ce sera Voltaire en dix mille pièces réunies une à une; ou bien le théâtre seul fournira des milliers de brochures, ou bien la révolution française règnera paisiblement sur des cimetières de paperasses.

En un mot, la bibliomanie la plus relevée et la plus illustre n'est pas exempte de manie, et dans chaque manie on aperçoit aisément un grain de folie : or, Paris est à coup sûr le paradis des fous et des bibliomanes.

II.

LES BIBLIOPHILES.

Est-ce vous? est-ce moi? je ne sais; mais toujours faut-il dire : Heureux les bibliophiles! dans un autre sens que la parole évangélique : Heureux les pauvres d'esprit! les bibliophiles trouvent du bonheur partout où l'on trouve des livres.

Le bibliophile n'a que faire d'avoir des li-

vres à soi, puisqu'il les aime pour eux-mêmes, avec dévouement, avec sympathie, avec calcul; tout beau et bon livre a des droits infaillibles à son usage, à son admiration; il les connaît par leurs qualités et par leurs défauts; il ne se contente pas de les juger à l'extérieur, de faire sonner le papier sous ses doigts, de détailler les perfections de la reliure en connaisseur, d'examiner le titre, la date, en prenant un avis dans *Brunet*, enfin d'ensevelir dans un coin ce diamant inutile; non, il creuse jusqu'au fond d'un ouvrage, il en exprime le suc, il le loge dans sa mémoire plus volontiers que sur les rayons de sa bibliothèque.

Certes, il estime, il respecte ces bijoux typographiques qui, quoique surpassés par les prodiges de l'imprimerie moderne, ne restent pas moins en honneur comme premiers essais de l'art de Fauste; il n'est pas de bronze pour les gravures avant la lettre, pour les exemplaires en vélin, pour les éditions rares, pour les arabesques des anciennes reliures, pour les simples et nobles vêtemens des nouvelles; il ne foule pas aux pieds ces brimborions de prose et de vers aussi mauvais que mal imprimés,

mais recommandés dans tous les catalogues : le bibliophile est indulgent aux faiblesses de ses semblables.

Mais, pour s'extasier devant une faute d'impression qui distingue une édition d'une autre, crier merveille à la conservation de quelques passages supprimés dans la plupart des exemplaires, se désoler pour une piqûre de vers, une tache d'eau, un vice dans la pâte du papier, ce n'est pas affaire à un véritable bibliophile qui ne fonde guère la gloire de sa bibliothèque sur l'ignorance d'un prote, sur l'imprévoyance d'un censeur royal ou sur l'heur d'un hasard extraordinaire.

Tout le monde peut être bibliomane ; mais n'est pas bibliophile qui veut. En général les bibliomanes le sont devenus par ennui, et sur le tard, lorsque l'âge a moissonné les passions qui ont leur racine dans le cœur et semé des goûts dans l'esprit le moins cultivé ; mais le bibliophile naît et grandit avec son amour des livres, amour fougueux et sage, éclairé et constant, insatiable et patient, amour aussi varié et aussi nombreux que la bibliographie.

III.

LES BOUQUINEURS.

Quelle âme de bibliophile ne s'émeut à votre aspect quelquefois grotesque et repoussant, honnêtes juifs-errans de la bouquinerie !

Arbres rabougris, à l'écorce sauvage et rude, à la sève bouillonnante et forte, immeubles de nos promenades, vous dont l'ombre rafraîchit les parapets brûlés par la canicule, vous qui paraissez en hiver participer à la congélation de la rivière, puissiez-vous pendant cent saisons braver les injures de l'air et les intempéries des vieux livres !

Oui, il faut avoir goûté le plaisir de bouquiner, pour le connaître, pour lui rendre grâce, comme à un génie bienfaisant et consolateur; si ce plaisir n'était pas plus doux et plus fidèle que tous les autres, plus fort de ses émotions diverses, plus favorable aux organisations tendres et pensives, plus réel, plus vrai, plus matériel, verrait-on des jeunes gens s'y livrer avec emportement, des hommes de

talent et d'esprit s'y plaire sans cesse, des riches et des puissans s'y délecter de préférence à tous les jeux de la puissance et à tous les hochets de la richesse !

Verrait-on des mains blanches et parfumées, étincelantes de bagues et accoutumées à frémir sur l'agrafe d'or d'un portefeuille de ministre, palper ces misérables livres enduits de poussière et pourris d'humidité qui couvrent les ponts, tels que des gueux ramassés au coin des bornes et à qui la charité chrétienne lave les plaies ? Verrait-on des sybarites, esclaves de leurs sens et des impressions extérieures, quitter le coin du feu en hiver et le frais ombrage des tilleuls en été, pour aller par le chaud ou par le froid, par la bise ou par le brouillard, aspirer des odeurs nauséabondes de bouquins et reposer les yeux sur des pages crasseuses, enfumées, infectées de tabac et pestilentielles ?

C'est qu'il y a une félicité incomparable à chercher; à trouver; c'est que l'homme le moins superstitieux et le plus positif a besoin de se faire des croyances vagues et des jouissances idéales; c'est que l'alchimie remplissait

un peu le grand vide qui s'ouvre au fond des imaginations les plus fécondes, et que l'alchimie nous échappant, il a fallu changer de route et chercher ailleurs les trésors qu'il n'était plus permis d'espérer dans un terrain remué en vain durant des siècles, et toujours stérile.

Combien de rapports en effet entre l'alchimiste et le bouquiniste, outre la rime ? L'alchimiste fouille sans cesse dans les arcanes de la nature, interroge toutes les formes de la matière, lit dans tous les grimoires, consulte tous les maîtres de l'art, se recommande à tous les diables ou à tous les saints, expose tous les jours sa santé et sa vie, passe en un moment de l'extrême joie à l'extrême découragement, trouve çà et là quelques étincelles hermétiques, souffle, sue, s'épuise encore et meurt avant d'avoir vu s'évanouir en fumée ses chères illusions.

Le bouquiniste, ou bouquineur, ou bouquinier, visite avec zèle les mystérieux magasins de vieux papier, l'arrière-boutique des épiciers, la chambre infecte de l'étalagiste où la table est calée avec un livre, le pot à l'eau

coiffé d'un livre, et le linge blanc, s'il en est, serré dans des livres; le bouquineur apprend par cœur le *Manuel de Brunet*, au lieu des *Clavicules de Salomon* et de la *Transmutation des métaux* de Nicolas Flamel; il se lève le matin avec l'espoir de trouver ce jour-là quelques-uns de ses *desiderata;* le soir, il se couche avec l'espoir d'être le lendemain mieux favorisé par le sort; il brave les injures des saisons et le danger des rhumes, sciatiques et coups de soleil : il braverait la peste pour inventorier les livres d'un pestiféré; il plonge la main dans les tas d'ordures imprimées qu'on vend pêle-mêle avec la vieille ferraille; il approche de son nez les bouquins abandonnés aux mites et à la pourriture; il ne se décourage jamais, il ne se lasse pas : car, de temps à autre, la découverte d'un Elzevier non rogné, d'un volume à la signature de Grosley, Guyet ou de Thou, d'un mystère à personnages ou d'une sotie de Gringoire entretient sa confiance en l'avenir, et il se flatte de trouver enfin le Grand-OEuvre, c'est-à-dire un autographe de Molière, un Antoine Verard en vélin, un manuscrit à miniatures! Je ne parle pas de la Bible du feu marquis

de Chalabre, *considérablement augmentée* de billets de banque, laquelle est échue par héritage à mademoiselle Mars, qui n'est pas bibliophile !

Que si l'on me demande quel est l'homme le plus heureux, je répondrai : un bibliophile, en admettant que ce soit un homme ; d'où il résulte que le bonheur, c'est un bouquin.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

LES FEMMES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

Les femmes sont l'ornement de la littérature, comme elles le sont de la société, et leur aimable influence s'y fera toujours sentir comme dans ce qui touche plus intimement au bonheur de la vie : les femmes ont voulu de tout temps contribuer à nos plaisirs intellectuels, pour qu'il ne fût pas dit que nous pouvions être heureux sans elles; l'ingénieuse allégorie qui plaçait les arts libéraux sous la tutelle des Muses n'a pas été moins respectée en France que dans la Grèce de Périclès et la Rome d'Auguste : le Parnasse était plus solide que l'Olympe de la mythologie antique.

C'est que les femmes, ambitieuses de plaire plutôt que de s'illustrer, n'ont pas dédaigné d'ajouter une perfection à celles qui sont leur apanage plus exclusif, et depuis Sapho jusqu'à nos jours, elles nous ont prouvé sans cesse que le génie littéraire n'était pas un privilége de l'homme, qui s'en est arrogé tant d'autres qu'il sera forcé de restituer un jour.

Les femmes ont réussi toutes les fois qu'elles ont tenté de nous montrer que leur esprit était aussi étendu et plus délicat que le nôtre, malgré les arrêts antipathiques de Boileau, malgré les envieuses épigrammes de Lebrun ; elles n'ont jamais mieux qu'aujourd'hui révélé ce qu'il y a de tendresse poétique dans leur cœur, de couleurs gracieuses dans leur imagination et de puissante originalité dans la nature de leurs œuvres : l'histoire nous offrait des femmes grands hommes ; nous avons eu des femmes grands écrivains.

Quand le beau ciel de notre Provence voyait naître une langue et une poésie entées sur le latin et le celtique, quand la chevalerie enfantait les troubadours comme la guerre de Troie avait créé les Homères, ce furent des

femmes qui établirent ces Cours d'Amour renommées, où une émulation galante excitait les poètes à se produire pour la récompense d'une écharpe, d'un regard ou d'un baiser. Alors la comtesse de Die, la comtesse de Provence et Clara d'Anduze, si distinguées d'ailleurs par leur naissance et leur beauté, se distinguaient à l'envi par leurs sirventes et leurs chansons. Clémence Isaure, la fondatrice des jeux floraux à Toulouse, pensa que ce n'était point assez de rompre des lances en l'honneur des dames, et qu'une lice ouverte au gai-savoir les célèbrerait plus dignement que des combats à outrance : l'amour était le mobile et le but de la chevalerie armée; la poésie devint l'occupation la plus chère de l'amour, et les femmes excellèrent à exprimer ce qu'elles inspiraient si bien.

Marie de France avait déjà, dans la langue nouvelle des trouvères du Nord, ébauché les fables de La Fontaine, lorsque Christine de Pisan vint à la cour de Charles V rivaliser avec Froissart et Charles d'Orléans, au point de faire oublier son origine étrangère et de réunir, ainsi qu'Eustache Deschamps, son contempo-

rain, tous les talens à toutes les gloires. Avant elle, Héloïse avait justifié les femmes du reproche de frivolité, en se familiarisant avec le vaste arsenal des sciences, et surtout avec les armes les plus acérées de la dialectique : il est vrai que le célèbre Abailard était son maître et son amant.

Par malheur, la vérité chronologique rejette à notre époque cette Clotilde de Surville qu'une maladroite supercherie avait placée dans le quinzième siècle, qui lui reproche de nombreux anachronismes de pensées et d'expressions, mais qui lui reconnaît un talent spirituel de l'école de Voltaire. Clotilde de Surville, quel que fût son nom, n'avait pas besoin de rouiller d'une orthographe barbare son style élégant, quoique verbeux, et d'aspirer à une réputation vieille de quatre cents ans.

Pendant ce seizième siècle si plein de noms et d'événemens, où la langue fut réformée par Clément Marot et Rabelais, comme la religion par Luther et Calvin, les femmes les plus brillantes et les plus lettrées se trouvent parmi l'élite de la cour de François I^er^, qui figurait Apollon entouré des neuf Sœurs, suivant la

comparaison usitée chez les poètes ses valets-de-chambre. La poésie alors se fait rarement bourgeoise, excepté avec Louise Labé, *la belle Cordière* de Lyon, et plus tard avec Catherine Desroches : la poésie était reine, dans ce temps où Marguerite, fille de l'empereur d'Allemagne, pour se consoler de ses infortunes matrimoniales, au milieu d'une effroyable tempête qui faillit engloutir son vaisseau, rima son épitaphe en un distique français.

Louise de Savoie, mère du roi, écrivait tour à tour des contes innocemment licencieux et le journal de sa vie à la manière de l'Estoile et de Dangeau; sa fille, Marguerite de Valois, la femme la plus remarquable de son siècle, écrivait aussi des contes que ceux de Boccace, de Bandel et de Bonaventure Desperriers ne surpassent point en variété d'invention, en finesse de narration. Cette princesse, amie et protectrice des littérateurs et des lettres, qu'elle faisait aimer à son royal frère, était plus instruite en théologie qu'un docteur de Sorbonne, et aussi versée dans l'étude des langues qu'un professeur du Collége de France. Elle fut la seule personne de son sexe qui

composa des mystères et des farces, lorsque ces pièces de notre théâtre naissant étaient prostituées aux clercs de la Bazoche et aux bateleurs des Enfans-sans-souci : l'*Héptameron* n'avait que faire des *poésies chrétiennes*, pour immortaliser la *Marguerite des Marguerites*.

La poésie était tellement inséparable d'une belle éducation chez une femme, que Diane de Poitiers, la maîtresse héréditaire des rois, eut recours à son pouvoir pour captiver davantage Henri II, et ce fard lui enleva quelques rides. Puis, encore une Marguerite, une reine de Navarre, une petite-fille de François Ier, qui manie la prose avec autant de grâce et de vigueur que Brantôme, lequel n'eut garde d'omettre les aventures de cette princesse dans *les Dames galantes :* la première femme de Henri IV trace en se jouant ses agréables mémoires, sans le secours d'un secrétaire.

Les amours continuels de Henri IV donnèrent lieu à de naïves et éloquentes correspondances où Corisandre d'Andouins, Gabrielle d'Estrées, la marquise de Verneuil, ont tour à tour entretenu la tendresse du plus amoureux et du plus inconstant des princes :

pourtant la mode n'était pas encore tournée à l'épistolaire, et si la Ligue, en quarante ans de troubles religieux et politiques, n'a produit que des mémoires écrits par les témoins et les acteurs de ce sanglant drame, la Fronde, cette guerre civile soulevée et soutenue par des femmes, eut aussi des femmes pour historiens; car les femmes participent toujours aux révolutions de palais : les mémoires de mademoiselle de Montpensier et de madame de Motteville sont parés de ce galant négligé de cour, qui n'exclut ni l'étiquette, ni le luxe, ni le bon goût : on dirait que ces dames font poser tous leurs contemporains dans leur oratoire, qui était le boudoir du temps.

Mais le cardinal de Richelieu, qui signait avec la même plume les pensions de Pierre Corneille et l'arrêt de mort de Cinq-Mars, avait trop impérieusement accoutumé son époque aux merveilles de l'esprit, pour que les femmes ne se mêlassent pas à ce mouvement littéraire qui s'annonçait par *le Cid;* cependant les femmes n'eurent point accès à l'Académie française : il est vrai que les études austères de la morale et de la philosophie, que mademoiselle de

Gournay, la fille adoptive de Montaigne, avait apprises de son illustre maître, furent sacrifiées aux longs récits du roman tendre que l'*Artamène* et la *Clélie* répandirent par toute l'Europe; mademoiselle de Scudéry, dont l'immense réputation est enfouie dans trente gros volumes, où personne ne va plus chercher les aventures de la cour de France sous des noms mèdes et romains, serait aujourd'hui plus appréciée, si ses ouvrages avaient été moins admirés de son vivant: on aimait alors les grands romans et les petits vers.

Ici s'ouvre le siècle de Louis XIV, où les femmes occupent tant de place dans les lettres classiques ainsi que dans la vie privée du monarque : *les Précieuses ridicules* et *les Femmes savantes* de Molière resteront comme des modèles de bonne comédie et d'injuste partialité; ce sont des représailles contre l'Hôtel de Rambouillet, qui opposait une coterie de femmes aux coteries d'auteurs qui se réunissaient dans les cabarets; sans doute madame Deshoulières, après avoir pris fait et cause pour Pradon contre Racine, confirma par sa tragédie de *Genseric* l'opinion qui refuse aux femmes le talent dra-

matique, opinion que mademoiselle Bernard et madame Dubocage n'ont pas détruite depuis; mais dans la poésie facile et bergère, madame Deshoulières a surpassé les Idylles de Segrais et les rimes redoublées de Chapelle.

Tous les genres sont desservis avec succès par des femmes : madame de Villedieu égale Benserade pour les madrigaux; madame d'Aulnoy ose faire des contes de fées après Perrault; Ninon de Lenclos éparpille ses lettres et ses amours; madame de La Fayette lutte d'esprit avec Hamilton, le charmant historiographe du chevalier de Grammont; madame Guyon, illuminée par les feux de l'amour divin, semble écrire sous l'inspiration de Fénelon; madame Dacier traduit et commente Homère; les femmes font des livres partout et sur tout : mademoiselle de La Vallière, dans son cloître des Carmélites, recueille les pieuses rêveries de *Sœur de la miséricorde*.

Là commence, au signal de Saint-Évremond et de Bussy-Rabutin, ce débordement épistolaire qui entraîne madame de Sévigné, madame de Grignan, madame de Maintenon, madame des Ursins et tant d'autres, jusqu'à mademoi-

selle de Lespinasse, jusqu'au roman par lettres de mesdames Riccoboni et de Souza. Madame de Sévigné, sous cette forme banale et familière qu'elle relève avec coquetterie, raconte toute l'histoire courtisanesque du règne de Louis XIV, et fait de la langue comme d'un chiffon qu'une femme arrange artistement pour sa toilette : dans ses lettres, la langue est plus naïve, et plus hardie, et plus souple, et plus riche, et plus harmonieuse que dans tous les livres sortis du sanctuaire académique.

La régence vient ensuite, et les femmes littéraires n'ont rien perdu de leur autorité sous le ministère corrupteur de Dubois, sous le voluptueux sérail de Philippe d'Orléans : la duchesse du Maine préside en vers et en prose à ses *divertissemens de Sceaux;* madame de Staal prête son style vif et mordant aux haines de l'altière duchesse qui conspirait avec ses poètes et ses musiciens; mademoiselle Aïssé se naturalise française dans la relation intéressante de ce qui lui est arrivé en France; madame de Tencin invente des romans après en avoir fait en action de plus historiques, et de non moins délicieux : madame de Tencin fut la

mère de d'Alembert, le grand-prêtre des philosophes.

Louis XV, élève de l'abbé Fleury, ne fut pas plus tôt en âge de tenir le sceptre, qu'il le remit aux mains des ministres *Cotillons :* madame de Pompadour et madame Dubarry, l'une par sympathie et l'autre par mode, renouvelèrent les beaux jours d'Aspasie en s'entourant d'une atmosphère de poésie et de science. Voltaire avait, pour ainsi dire, anobli le génie des femmes en attachant à son char de triomphe la docte madame du Châtelet, qui s'adonnait avec amour aux mathématiques. Dans ce temps-là, madame Dunoyer publiait des gazettes en Hollande; mademoiselle de Lussan distillait notre histoire en romans assez peu historiques; madame du Deffant correspondait avec Horace Walpole; madame de Caylus peignait en buste et en miniature la cour de Louis XIV; madame Dubocage essayait de réaliser le problème d'une épopée en vers français; madame Geoffrin, qui parlait peu et n'écrivait pas, composait les soupers les plus littéraires et les mieux choisis, sous le double rapport des mets et des convives; madame

Geoffrin reflétait toutes les célébrités de l'Encyclopédie.

Le dix-huitième siècle ne se lassait pas d'enfanter auteurs et livres nouveaux ; les femmes prenaient rang avec Diderot, d'Holbach, Helvétius ; madame de Beauharnais avait été formée poète par l'astre de Dorat ; madame de Graffigny avait aussi habillé en Péruvienne une *Nouvelle Héloïse ;* madame Riccoboni était capable d'achever la *Marianne* de Marivaux ; madame Chénier, Grecque comme mademoiselle Aïssé, improvisait pour ses amis des morceaux remplis de grâce et d'érudition, dignes de ses deux fils et surtout de cet André Chénier qui nous tient lieu à la fois d'Homère et de Théocrite.

La République et la Terreur réservèrent toute l'énergie féminine pour les dévouemens des Sombreuil et des Charlotte Corday. Cependant, au bruit sourd de la guillotine, madame Roland rassemblait ses souvenirs en prison ; *Émilie* semait de roses la mythologie de Demoustier ; madame Bourdic-Viot trouvait quelques rimes faciles ; madame Constance Pipelet se faisait connaître, avant de doter de sa couronne poé-

tique un prince de Salm ; madame Perrier chantait le *Rien*.

Sous Bonaparte, qui haïssait les femmes de lettres, plus d'un légitime succès de femme répondit à ses incorrigibles préventions : mesdames Babois et Dufresnoy marchèrent sur les traces de Bertin et de Parny ; elles mirent dans l'élégie du sentiment, à défaut de poésie ; madame de Genlis, entre une désespérante quantité de volumes, fit remarquer sa jolie et courte nouvelle de *Mademoiselle de Clermont ;* madame Cottin, qui a de l'âme, de l'imagination et de la verve, aurait pu faire un chef-d'œuvre, et n'a laissé que de bons romans ; madame de Staël, qui fut un homme de génie sublime, sera toujours une exception unique et prodigieuse dans son sexe comme Bonaparte parmi les soldats de fortune : l'exilée de Coppet résume toute son époque littéraire, de même que le captif de Sainte-Hélène, son époque militaire et politique.

Aujourd'hui que les femmes sont entravées par moins de préjugés et tendent vers une espèce d'affranchissement moral, la littérature compte sur elles pour sa régénération, et dans

toutes ses parties un nom de femme peut être avantageusement opposé à un nom d'homme. Le roman, qui comprend tous les genres, et qui se prête à toutes les formes comme à tous les talens, est échu en partage à mesdames de Souza, Sophie Gay, Émile de Girardin, la princesse de Craon, Molé, de Montolieu, de Duras, Élise Voïart, Bécard, Bodin, Laure Bernard, etc., qui ne redoutent pas la comparaison avec les romanciers en réputation; madame Alida de Savignac fait des feuilletons aussi spirituels et non moins mordans que ceux de Jules Janin; madame de Saint-Surin a toute la science d'un académicien des Inscriptions et Belles-Lettres; mesdames Fouqueau de Pussy, Ulliac de Trémadeure, Laya, etc., écrivent pour la jeunesse avec autant de charmes que Berquin et Bouilly; mesdames Célestine Vien, Désormery, Janvier, Céré-Barbé, Clémence Robert, Hermance Lesguillon, et cette intéressante Élisa Mercœur, dont la mort prématurée ressemble à celle de Gilbert, ont fait des vers qui sont restés dans notre mémoire ou dans nos albums; mesdames Desbordes-Valmore et Mélanie Waldor ont succédé à madame

Dufresnoy et surpassé Florian ; madame Émile de Girardin, qui n'a pas trop présumé de ses forces en se disant *muse de la patrie* à l'âge de quinze ans, est poète comme l'auteur des *Messéniennes ;* madame Tastu, qui a des rêveries si douces et si mélancoliques, est poète comme l'auteur des *Méditations ;* madame Anaïs Ségalas, qui sème à pleines mains un luxe éblouissant d'images et de pensées, est poète comme l'auteur des *Orientales ;* enfin, madame la duchesse d'Abrantès rédige des mémoires dignes de figurer auprès de ceux de mademoiselle de Montpensier, et madame Georges Sand, malgré ses paradoxes et ses extravagantes hyperboles, est notre plus grand écrivain depuis madame de Staël.

LES VIEUX CONTEURS.

La littérature, après avoir essayé plusieurs transformations successives, revient sans cesse à une forme première, qu'elle quittera encore pour la reprendre plus tard, lorsque l'oubli lui aura rendu tout l'attrait de la nouveauté. « En effet, dit La Fontaine, on ne peut pas dire que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. » Mais il n'est pas de genre si décrié et si vieux qui ne puisse être rajeuni et remis en honneur. Ceci est une affaire de mode, un hasard de fortune; et si les écrivains sont impuissans à créer, ils savent renover avec art. On jette au rebut les anciens moules : on ne les brise jamais. Demain peut-être on ressuscitera l'héroïde, et puisque l'ode de Ronsard

est remontée sur son trône après deux siècles et demi d'humiliations, ne sera-ce pas bientôt le tour des rondeaux de Benserade, des vers *équivoques* de Crétin, des *soties* de Gringore et des *mystères* de Greban? Aujourd'hui la vogue est au conte, et les libraires ne sèment plus que conteurs, comme autrefois ils ne greffaient que du Saint-Évremond.

Passe donc pour le conte; c'est un produit agréable, qui ne manquera jamais en France, où il est indigène. Le caractère, l'esprit et la langue de notre pays sont essentiellement propres à la nature du conte, qui doit être vif, joyeux, hardi et naïf : ces qualités du moins se trouvent réunies dans la plupart des conteurs du quinzième et du seizième siècle, que nous allons passer en revue. Il y a toute une littérature exquise de finesse et de grâce, qui reste ignorée sous les laves refroidies de vingt éruptions littéraires, comme ces villes antiques d'Italie enterrées vivantes et plongées dans les ténèbres, tandis que des villages modernes, bâtis de leurs débris, à la place même qu'elles occupaient, s'étalent au soleil, et foulent aux pieds les trésors de l'art immor-

tel : la cabane est assise sur le fronton d'un temple.

Le conte est partout le type primitif de la littérature d'un peuple. Jadis l'historien et le rapsode contaient : Hésiode, Homère, Hérodote, Lucien, ne furent que des conteurs poètes et philosophes, qui, selon le goût de leur temps, varièrent les formes de la tradition écrite. Bien avant eux, dès l'origine de la société, au milieu des forêts, les hommes nouveaux se reposaient des fatigues de la chasse en écoutant les récits d'un vieillard qui leur disait ce que son père lui avait dit touchant la naissance de l'univers. Le conte et l'histoire eurent une source commune, contemporaine des langues, et ce ne fut qu'après des siècles d'éducation intellectuelle que l'histoire fut dégagée de l'alliage du conte.

Plutarque, qui fut le Montaigne des Grecs, résume à lui seul les diverses époques du conte ancien, qui était en honneur jusque dans les veillées des sorcières de Thessalie, comme nous le trouvons chez mademoiselle de Lussan. Les Romains ne nous ont laissé de conteurs que Diodore de Sicile et Apulée ; mais nous

savons qu'ils empruntèrent aux Grecs les banquets *acromatiques*, c'est-à-dire, suivant le commentaire d'un vieux conteur français, « assaisonnés de quelque bonne sauce et savoureux sopiquet de contes récréatifs et plaisantes sornettes. »

Les premiers contes, en France, furent des légendes de saints, narrées avec une crédule simplicité et grossies de bouche en bouche. Le tombeau de Dagobert, à Saint-Denis, où la sculpture a représenté les voyages de l'âme de ce roi dans l'enfer, est un conte fantastique figuré en pierres; la *Légende dorée* de Jacques de Voragine forme un recueil de contes merveilleux, qui ne le cèdent pas aux *Mille et une Nuits* arabes. Ces contes pieux, inventés par les moines et enjolivés de détails peu édifians, avaient pris racine dans la religion; et telle était la manie de conter alors, que les dogmes fondamentaux du culte furent travestis de la façon la plus scandaleuse, sans mauvaise pensée. Ainsi l'Évangile servit de texte à des facéties licencieuses. Les livres d'heures et les psautiers étaient d'ordinaire alongés de miracles, de diableries et de paraboles, qu'on lisait

à l'église par manière de distraction. Voilà comment il est arrivé que les plus célèbres prédicateurs du quinzième et du seizième siècle, Menot, Maillard, Barlette, mêlaient tant de contes à leurs sermons, et changeaient la chaire en tréteaux.

On peut rapporter à l'invasion des Maures d'Espagne dans les Gaules méridionales l'invasion du conte de gai-savoir, que les troubadours apprirent aux trouvères. Les Maures, ainsi que tous les Orientaux, se plaisaient singulièrement à entendre de longues narrations qui berçaient leur paresse, à l'ombre des aloès et au bord des fontaines. Le sultan Chahriar reculait de jour en jour la mort de Cheherazade pour ne pas laisser interrompu un de ces contes qu'elle racontait en attendant l'aurore, à la prière de sa sœur Dinarzade. Bientôt le Languedoc, en expulsant ses conquérans, retint quelque chose de leurs mœurs et de leurs arts. Un dicton populaire donna la palme au *mieldre jugleor en Gascoigne;* cette province fournissait les meilleurs jongleurs; et toujours enclins à ce genre de divertissement, nos bons aïeux *riaient*.

L'Orient raviva encore la passion des contes, lorsque les croisades eurent acclimaté en France une foule d'usages d'outre-mer. Les Sarrasins et le climat de la Palestine amollirent les vainqueurs, qui rapportèrent dans leur patrie le goût des apologues, et cette volupté nonchalante que procurent aux Asiatiques les récits fabuleux. Les trouvères se souvinrent des aventures ingénieuses qu'ils avaient ouïes sous la tente, à Damas et à Massoure. La cour de Philippe-Auguste reçut le reflet de celle du soudan Saladin, et il n'y eut pas de fête royale ou seigneuriale sans un lai récité durant le festin, au murmure des coupes qu'on remplissait de vin de Chypre. Durand, Rutebeuf, Cortebarbe, Marie de France et les autres, qui précédèrent les romanciers de chevalerie, eurent la gloire d'inspirer Boccace.

Ne semble-t-il pas que les contes ont été surtout en faveur dans les momens difficiles, où il était besoin d'oublier les malheurs du temps, la guerre, la famine et la peste? Boccace composa son *Décaméron* pendant la peste de Florence; Pogge, qui naquit cinq ans après la mort de Boccace, son maître, écrivit ses

contes facétieux au milieu des schismes turbulens de la papauté; Eustache Deschamps, qui avait étudié la médecine dans le Levant, paraît mettre le conte au nombre des remèdes de l'épidémie que Boccace combattait à force de gaîté, lorsqu'il recommande en ballade de fuir la tristesse *et fréquenter joyeuse compagnie.*

C'est dans le quinzième siècle que l'exemple de Boccace réveille en France la muse du conte, endormie comme Épiménide, tant que le choc des armées retentit d'un bout du royaume à l'autre : depuis quinze ans, la guerre civile faisait silence, et la peste ne dévorait plus les populations, lorsque le dauphin de France, qui devait être Louis XI, réfugié à la cour du duc de Bourgogne, pour échapper au ressentiment de son père Charles VII, consola son exil par les CENT NOUVELLES NOUVELLES, « assez semblables en manière, dit « Antoine de la Sale, éditeur anonyme de ce « recueil, sans atteindre le très-subtil et orné « langage du livre de *Cent nouvelles.* » Le terrible Louis XI avait ses heures de badinage et de belle humeur à table et parmi les fumées

de la *buverie;* il préludait aux potences de son règne par des propos folâtres, et il payait en monnaie de langue l'hospitalité de son *beau-frère de Bourgogne*. Ces deux fiers auteurs se mesurèrent, à quelques années de là, dans la plaine de Montlhéry.

La cour de Bourgogne, où se racontèrent si librement cent nouvelles galantes, n'admettait pas les dames à ces après-soupers gaillards, où chaque assistant avait la parole à son tour, et rafraîchissait sa mémoire dans un pot de cervoise ou bière forte; mais les femmes étant introduites à la cour de France par Anne de Bretagne, le conte quitta son allure soldatesque et voila sa nudité impudique, sans renoncer pourtant à son franc-parler et à sa joyeuseté native. La mère de François Ier, Louise de Savoie, et sa fille Marguerite d'Alençon, depuis reine de Navarre, excellèrent dans un genre qui veut, par-dessus tout, le talent de broder une idée avec esprit et délicatesse. On assure que madame de Savoie s'avoua vaincue par sa fille et déchira son ouvrage, que nous regretterons malgré cette rigoureuse condamnation. Marguerite nous a conservé son chef-

d'œuvre, L'HEPTAMÉRON, OU HISTOIRE DES AMANS FORTUNÉS, dans lequel, dit Claude Gruget, premier éditeur de ces contes, *elle a passé Boccace*.

Marguerite, que la réforme n'empêcha pas de faire traduire *le Décaméron* par son secrétaire Antoine le Maçon, ne rassemblait aucune nouvelle *qui ne fût véritable histoire*, et sa haute philosophie, loin de s'effaroucher des libertés du conte, *brisait l'os médulaire* du livre de Rabelais, que des précieux du siècle de Louis XIV ont osé traiter de *bouffon insipide ;* le cardinal Dubellay envoyait dîner avec les laquais quiconque n'avait pas lu *le livre!* Enfin, il importe peu que les nouvelles publiées sous le nom de la reine de Navarre soient sorties de la plume d'un de ses valets-de-chambre lettrés, qu'elle s'attachait par des bienfaits, et plus encore par sa beauté et son mérite incomparables ; les CONTES ET JOYEUX DEVIS de Bonaventure Despériers sont peut-être des lambeaux de *l'Heptaméron* inachevé.

Ce que touche une main royale devient or : le conte fut partout le bienvenu, et tandis que dans chaque ville de France, parens, amis et voisins se réunissaient les soirs pour banque-

ter et conter à frais communs, les imitateurs de Rabelais et de la reine de Navarre accaparèrent et gardèrent long-temps la fortune que leurs modèles avaient eue. Noël Dufail, sieur de la Hérissaye, voulut prouver, par ses CONTES D'EUTRAPEL, que *l'utilité des contes facétieux est grande;* et par ses DISCOURS D'AUCUNS PROPOS RUSTIQUES, qu'on pouvait *trouver goût* aux naïfs récits des paysans. Le docte Henri Étienne, pour faire l'apologie de son cher Hérodote, n'imagina rien de mieux que de publier un volume de contes qu'il se défend d'avoir *enrichis*, sous le titre de INTRODUCTION AU TRAITÉ DE LA CONFORMITÉ DES MERVEILLES ANCIENNES AVEC LES MODERNES; Tabourot, fidèle à sa devise : *A tous accords*, qui fut aussi celle de Henri III, montra un talent varié dans ses BIGARRURES ET TOUCHES comme dans ses ESCRAIGNES DIJONNOISES; le sieur Gaulard, l'une de ces *personnes de si bonne pâte et heureuse rencontre qu'ils semblent nés pour faire rire les autres*, dut sa joviale réputation à la plume badine du même Tabourot, qui rédigea *pour rire* les contes les plus gras du gentilhomme franc-comtois; Bouchet, sieur de Boncourt, dédia

aux marchands de Poitiers ses SERÉES, dont *les discours libres et gaillards se ressentent de l'ancienne prudhommie du bon vieux temps;* Béroalde de Verville, tout abbé qu'il était, ou parce qu'il était abbé, gâta son MOYEN DE PARVENIR à force de grossièretés, et d'Ouville s'appropria beaucoup de bien d'autrui dans ses CONTES AUX HEURES PERDUES. Le conte s'empara pour ainsi dire de tous les instans de la vie : non-seulement les *Serées* de Bouchet furent accompagnées des FACÉTIEUSES JOURNÉES de Gabriel Chappuis et de la traduction des FACÉTIEUSES NUITS de Straparole; mais encore le seigneur de Cholières imagina ses NEUF MATINÉES pour inviter la compagnie qu'il avait aux champs à se *dégourdir et aiguiser l'appétit au dîner*, puis ses APRÈS-DÎNÉES pour empêcher sa compagnie de dormir au sortir de table, parce que *le veiller est plus gentil, mieux séant, de meilleure et plus honnête grâce;* le seigneur d'Yver, pour équivoquer sur son nom, intitula PRINTEMPS un recueil de contes entremêlés de ces digressions savantes et philosophiques qui avaient été mises à la mode par les diverses LEÇONS DE PIERRE MESSIE, traduites par Claude

Gruget, l'éditeur de la reine de Navarre ; Duverdier, sieur de Vauprivas, voyant par le peu de succès de son Compseutique que les contes perdaient de la faveur qu'on avait coutume de leur accorder en France, essaya de les rajeunir en les enveloppant de leçons débitées d'un style sérieux et dogmatique ; ce fut aussi sous le titre de Diverses Leçons qu'il imprima un choix de ses lectures divisé par livres et par chapitres : ce volume, réimprimé plusieurs fois, fut sans doute assez goûté, puisque Louis Guyon, sieur de la Nauche, fit paraître à son tour trois gros volumes de Diverses Leçons plus ennuyeuses que les précédentes, en ce que les anecdotes y étaient plus rares : ce n'étaient déjà plus ces bons contes *à la gauloise* avec lesquels on oubliait la peste et la guerre civile ; enfin, les Nouvelles Tragiques de l'Italien Bandel, traduites ou plutôt paraphrasées et gâtées par Belleforêt et Boaistuau, furent les derniers soupirs du conte au seizième siècle, immortel phénix que cent ans plus tard La Fontaine devait extraire de la poussière de ces *bouquins de haute graisse*.

La plupart de ces bouquins sont aujourd'hui

rares ou introuvables, la plupart imprimés avec une orthographe et des caractères gothiques, la plupart d'ailleurs illisibles aux dames ; cependant c'est là le dépôt du véritable esprit français, et ce précieux dépôt presque ignoré finira par disparaître tout-à-fait, car les étrangers recherchent volontiers nos curiosités bibliographiques. N'y aurait-il pas intérêt et profit pour les gens du monde à visiter les ruines du conte qui n'ont jamais eu de cicérone? Il y a tant de perles à tirer du fumier d'Ennius ! Les dames se fâcheraient-elles de connaître d'un ouvrage bizarre, comique et original, ce qui peut leur en être présenté avec les exigences polies de notre siècle? Le fruit défendu a tant de charmes depuis Ève !

Sans doute le goût a bien varié du quinzième siècle au nôtre : les *Cent nouvelles nouvelles* furent *mises en terme et sur pied au commandement et avertissement du très-redouté seigneur Louis onzième; l'Heptaméron* parut *sous la permission du roi*, et sous les auspices de *très-illustre et très-vertueuse princesse, madame Jeanne de Foix, reine de Navarre;* mais les Contes de La Fontaine, qui n'avait pas

choisi d'autre Mécène que la Champmeslé, soulevèrent l'indignation du roi, et le lieutenant de police en supprima l'édition, comme *remplie de termes indiscrets et malhonnêtes*, et ne pouvant avoir *d'autre effet que celui d'inspirer le libertinage*, tandis que Vergier, *commissaire de la marine*, l'un des copistes de La Fontaine, se faisait cent protecteurs à la cour en dédiant aux dames ce qu'il appelle *innocent badinage, même parfois lascif libertinage*, et en pratiquant lui-même avec éclat ses préceptes d'*amant distrait* et de *vaporeux ivrogne*.

Quelque jour sans doute j'examinerai nos conteurs avec leurs contes, et l'on verra dans cette galerie pittoresque se dessiner le portrait moral et biographique de l'auteur derrière son œuvre, à commencer par Bonaventure Desperriers, chez lequel *le front tétrique trouvera de quoi dérider sa sévérité et rire une bonne fois*, ainsi que l'éditeur de ses contes posthumes le promettait en 1558 à *l'ami lecteur*.

CHARLES PERRAULT.

Des deux frères, Claude et Charles, qui ont illustré le nom de Perrault, il est remarquable que ni l'un ni l'autre n'a trouvé sa réputation dans le genre auquel il se croyait le plus propre, et dont il faisait sa principale affaire : Claude Perrault, bon médecin et habile physicien, est à jamais célèbre comme architecte pour avoir donné les plans de l'Observatoire et de la colonnade du Louvre; Charles Perrault, poète froid, mais ingénieux, académicien érudit versé dans les littératures anciennes, et artiste de goût plutôt que d'invention, n'est connu aujourd'hui que par les Contes de Fées, publiés sous le nom de son fils; mais ces contes, par leur bonhomie, par leur simplicité qui

n'exclut pas la grâce et l'esprit, sont restés des modèles qu'on ne saurait pas mieux imiter que les Fables de La Fontaine.

Charles Perrault, né à Paris le 12 janvier 1628, était le quatrième fils de Pierre Perrault, avocat au parlement de Paris, originaire de Touraine. Son père devait être instruit, ami des lettres, des sciences et des arts, puisqu'il commença lui-même l'éducation de ses enfans et la dirigea tant qu'il vécut, selon la vocation de chacun : l'aîné, Pierre, se destina au barreau ; le second, Claude, étudia la médecine ; le troisième, Nicolas, choisit le parti de la théologie, et le dernier enfin, Charles, montra de bonne heure des dispositions pour la poésie et pour la critique littéraire.

Sa mère lui avait appris à lire dès son bas âge ; à huit ans et demi, il commença ses classes au collége de Beauvais (situé dans la rue de ce nom, et réuni alors au collége de Presles) où ses frères faisaient aussi leurs études : le soir après souper, il répétait ses leçons devant son père, et les analysait ensuite en latin pour se familiariser avec cette langue. Ces exercices journaliers développèrent sa mé-

moire et contribuèrent à ses succès scolaires ; il occupait souvent le banc d'honneur, et, par un instinct naturel, il aimait mieux composer des vers que de la prose : « Il les faisait quelquefois si bons, que ses régens lui demandaient qui les avait faits. »

Cette ardeur de rimer fut bientôt remplacée par une fureur d'argumenter : dans sa philosophie, « il prenait tant de plaisir à disputer en classe, qu'il aimait autant les jours où on y allait que les jours de congé. » Il était le plus jeune de ses condisciples, et pourtant il parlait à son régent avec une liberté extraordinaire, que celui-ci tolérait à cause de l'habileté précoce de ce fougueux disputeur. Mais les parens de Charles Perrault n'ayant pas consenti à supporter les frais qu'entraînait la cérémonie de la thèse publique, le régent de philosophie, qui se promettait de briller dans son élève, témoigna sa mauvaise humeur contre lui en l'empêchant de disputer contre les écoliers qui devaient soutenir des thèses. Irrité de se voir condamné au silence, Charles Perrault déclara tout haut qu'il n'avait plus que faire de venir en classe, et se retira sur-

le-champ suivi d'un seul imitateur de sa rebellion, nommé Beaurin, qui l'aimait beaucoup, et qui voulut partager son sort.

Les deux amis s'en allèrent ensemble dans le jardin du Luxembourg pour tenir conseil sur les suites de leur retraite : ils résolurent de ne plus retourner au collége, et de se passer de maîtres; en effet, dès le lendemain, ils mirent à exécution leur plan d'études, qu'ils continuèrent sans interruption pendant plusieurs années; ils se réunissaient dans la chambre de Charles Perrault, le matin depuis huit heures jusqu'à onze, et l'après-dîner (on dînait alors à midi) depuis trois heures jusqu'à cinq. «Si je sais quelque chose, disait Perrault, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études.» Ils lisaient et commentaient les Écritures, les Pères de l'Église, les auteurs classiques de l'antiquité et les historiens français; ils traduisaient le grec et le latin, en faisant des extraits : l'un dictait, l'autre écrivait; la récréation ordinaire des deux amis était une promenade sous les marronniers du Luxembourg.

Vers ce temps-là, la littérature tournait au

burlesque, et Scarron, qui avait mis en vogue la poésie facétieuse, publiait les premiers livres de son *Virgile travesti*, lequel, à son apparition, fut admiré des esprits les plus délicats : Racine lui-même ne dédaignait pas cette lecture. Charles Perrault, séduit par une mode qui se répandait du théâtre et des ruelles dans les colléges, voulut travestir le sixième livre de l'*Énéide*, que Scarron n'avait pas encore fait paraître : il rivalisa donc avec Beaurin à qui rencontrerait les plus plaisantes métamorphoses de Virgile, et comme ils riaient aux éclats à chaque folie que l'un d'eux imaginait, Nicolas Perrault, dont le cabinet était voisin du leur, accourut au bruit, et accepta une part de cette collaboration bouffonne, bien qu'il fût déjà bachelier en théologie. Ce fut lui qui, dans la description de l'enfer, trouva ces vers fameux, tant de fois attribués à Scarron par les biographes et les critiques :

J'aperçois l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Claude Perrault lui-même consentit à se dis-

traire de ses cours de médecine en coopérant à cette œuvre burlesque, et non-seulement il en fit la meilleure partie, mais encore il orna le manuscrit de deux dessins à l'encre de Chine. Cependant, ce sixième livre n'a jamais été imprimé, sans doute parce que celui de Scarron le fut cette même année ; mais Cyrano de Bergerac, malgré sa vanité lunatique, ayant entendu citer le portrait du cocher infernal, voulut connaître et complimenter lui-même l'association poétique des trois frères.

Les jeunes émules de Scarron et de d'Assoucy, encouragés par cet illustre suffrage, composèrent ensuite un poème burlesque en deux chants, dont le premier seul fut publié plus tard sans nom d'auteur (Paris, 1653, in-4°). Ce poème, intitulé *les Murs de Troie ou l'origine du burlesque*, renferme une fable ingénieuse : Apollon, après avoir inventé la grande poésie chez les dieux et la poésie pastorale chez Admète, invente la poésie burlesque en bâtissant les murs de Troie avec Neptune. La versification de ce poème est assez bonne, et semée de traits d'esprit ; le second chant existe à la bibliothèque de l'Arsenal, écrit

tout entier de la main de Claude Perrault, qui prit plaisir à représenter Apollon architecte.

Nicolas Perrault [1], reçu docteur en Sorbonne, partagea les opinions du célèbre Arnauld, et fut condamné avec lui par la Faculté de théologie. Comme il cherchait à entraîner ses frères dans le jansénisme, ceux-ci lui demandèrent des explications relatives à la *grâce*, qui servait de thème à ces débats ; mais après avoir entendu une conférence sur le *pouvoir prochain* et le *pouvoir éloigné*, ils avouèrent que « la question méritait peu le bruit qu'elle faisait. » Charles Perrault conçut cependant une estime profonde pour le caractère et pour le génie du grand Arnauld.

Il alla, en 1651, prendre ses licences à Orléans, d'où il revint avocat, « le son de son argent, que l'on comptait derrière lui pendant sa thèse, ayant fait la bonté de ses réponses ; » ensuite il étudia, *sans maître*, les Institutes de Justinien, et s'instruisit avec quelque répugnance dans le droit coutumier : car il jugeait dès-lors « combien serait utile la ré-

[1] Il mourut en 1661.

duction de toutes les coutumes en une seule par toute la France, pour diminuer le nombre de procès. » Il plaida deux causes avec succès; mais cet heureux coup d'essai ne prévalut pas contre les représentations de ses frères, « qui le dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, qu'il s'en dégoûta lui-même insensiblement. »

Pierre Perrault, qui était un très-habile avocat et ne savait pourtant pas se faire valoir, quitta le barreau et acheta la charge de receveur-général des finances à Paris, vers le commencement de l'année 1654 : il offrit la place de premier commis à son frère Charles, qui accepta cette offre et resta dix ans à la recette-générale, où les loisirs ne lui manquèrent pas pour s'occuper de livres et de vers. Le receveur-général avait acheté la belle bibliothèque de l'abbé de Serisi : Charles Perrault en profita et devint poète à force de lire les poètes.

Sa première poésie fut un *portrait d'Iris*, dans le genre *galant :* Quinault, ayant eu communication de cette pièce, se l'appropria en la dédiant à une demoiselle dont il était amou-

reux ; mais le véritable auteur revendiqua bientôt l'honneur de ce madrigal, qui courait par tout Paris sous le nom de Quinault. Le second ouvrage de Charles Perrault eut encore des destinées plus brillantes ; c'était un *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, en prose et en vers, dans lequel se trouve ce joli quatrain :

L'Amour est un enfant aussi vieux que le monde,
Il est le plus petit et le plus grand des dieux ;
De ses feux il remplit le ciel, la terre et l'onde,
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux.

Ce dialogue eut plusieurs éditions, fut traduit en italien, et le surintendant Fouquet « le fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture. »

Charles Perrault perdit sa mère en 1657, et dans le partage de la succession, la maison qu'elle possédait à Viry échut en partage au receveur-général, qui désira y bâtir un nouveau corps de logis : Charles Perrault, qui déjà pensait à quitter l'emploi de premier commis pour se livrer tout entier aux lettres, se chargea de diriger les constructions, et orna le jardin d'une grotte en rocailles. Ses frères, qui avaient

tous l'instinct de l'architecture, eurent plus ou moins part aux plans de cette maison de campagne « qui fut trouvée bien entendue. » Charles Perrault ne se bornait pas à faire de la maçonnerie; il composait de petites pièces sur des sujets d'imagination ou de circonstance, entre autres deux odes, l'une sur la paix, l'autre sur le mariage du roi.

Sur la fin de 1662, Colbert, qui prévoyait que Louis XIV lui donnerait la surintendance des bâtimens, eut l'idée de former d'avance auprès de lui un conseil de gens de lettres « qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtimens, et où il pût entrer de l'esprit et de l'érudition. » Il jeta d'abord les yeux sur Chapelain, qu'il connaissait « pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit; » il lui adjoignit l'abbé de Bourseis et l'abbé de Cassagnes. Pour choisir une quatrième personne, il s'adressa à Chapelain, qui, *de son propre mouvement*, nomma Charles Perrault avec toutes sortes d'éloges. Colbert, qui avait vu et goûté les vers de Perrault, voulut voir de sa prose, et pria Chapelain de lui demander d'écrire sur l'acqui-

sition de Dunkerque que le roi venait de faire. Ce discours, rédigé aussitôt, plut au ministre, qui réunit son conseil, lui déclara ses intentions, et fixa les assemblées aux mardi et vendredi de chaque semaine. Dès cette première séance, Charles Perrault fut désigné pour tenir la plume, et, le 15 février 1664, Colbert lui remit une bourse contenant cinq cents écus en or, gratification que le ministre augmenta depuis de deux cents livres, et qui fut continuée jusqu'en 1689.

Cette Petite-Académie, comme on l'appela, était chargée de corriger tous les ouvrages à la louange du roi qu'on devait imprimer au Louvre, et de composer toutes les devises latines dont Colbert avait besoin pour les médailles, pour les enseignes de régimens, pour les monumens, et pour les tapisseries des Gobelins; ce fut l'origine de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Colbert se proposait d'employer la Petite-Académie à travailler sous ses yeux à l'histoire du roi; il présenta même les quatre historiographes à Louis XIV, qui leur dit : « Vous pouvez, messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque

je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire; je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâcherai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes. » Le savant helléniste Charpentier fut associé à la Petite-Académie, et spécialement chargé de rédiger cette histoire, dont Charles Perrault avait déjà écrit plusieurs parties sous la dictée même de Colbert. Mais ce projet fut abandonné et repris plus tard par madame de Montespan, qui confia ce travail à Pellisson, Racine et Boileau.

Charles Perrault, que ses attributions avaient placé dans les bonnes grâces de Colbert, devint contrôleur-général des bâtimens; il fut bientôt à portée de servir son frère Claude avec un noble dévouement en lui facilitant l'entrée de l'Académie des Sciences, qui venait d'être créée, et en favorisant l'adoption de ses plans d'architecture pour l'Observatoire et pour le Louvre. Ce fut en 1664 que l'on songea sérieusement à élever la façade de ce palais: les modèles de Levau, premier architecte du roi, furent soumis à la critique des autres

architectes, et ceux-ci invités à présenter des dessins de leur invention : on exposa ces dessins dans une salle du Louvre ; l'un d'eux réunit tous les suffrages : il était de Claude Perrault, qui devait à son frère Charles l'idée du péristyle. « Colbert en fut charmé, et ne concevait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu faire rien de si beau. « Néanmoins Colbert résolut de ne pas se décider sans avoir l'approbation des principaux architectes de l'Italie, et il ordonna même à Charles Perrault de faire une lettre au Poussin, qui était alors à Rome, pour le prier de recueillir à ce sujet les avis des meilleurs artistes italiens ; mais cette lettre ne fut pas envoyée, et, par une cabale de cour, le roi écrivit lui-même au cavalier Bernin pour le faire venir en France.

Charles Perrault vit avec peine la préférence accordée au cavalier Bernin, qui arriva en France et y fut accueilli avec des honneurs qu'on n'eût pas rendus à un roi étranger ; l'orgueil intolérable de cet artiste acheva d'indisposer contre lui Charles Perrault, qui souffrait impatiemment l'injustice faite à son frère. Quand Colbert lui demanda ce qu'il pensait

des dessins que le cavalier avait proposés pour le Louvre quinze jours après son arrivée, Perrault feignit de ne les avoir pas vus, et ce fut la seule fois, assure-t-il dans ses Mémoires, qu'il ne dit pas la vérité au ministre : « C'est quelque chose de fort grand, lui dit Colbert. — Il y a sans doute des colonnes isolées ? répondit Perrault. — Non, reprit Colbert ; elles sont au tiers du mur. — La porte est-elle fort grande ? dit Perrault. — Non, répliqua-t-il ; elle n'est pas plus grande que la porte des cuisines. » Perrault avait prétendu ne pas connaître les dessins pour mieux les critiquer devant le ministre, et pour lui faire remarquer que le cavalier Bernin était tombé dans les défauts qu'on reprochait au plan de Levau.

Perrault avait la conviction que « le dessin du cavalier était mal conçu et ne pouvait être exécuté qu'à la honte de la France ; » voilà pourquoi il releva les fautes de ce plan dans un mémoire qu'il transmit à Colbert. Celui-ci le fit appeler dans son jardin et lui dit : « J'ai été surpris du mémoire que vous m'avez envoyé ; tout ce que vous me marquez est-il vrai, et l'avez-vous bien examiné ? — Je ne

crois pas, monsieur, répondit Perrault, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé ; mais n'y aurait-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise? — Vous avez bien fait, reprit le ministre : continuez; on ne peut trop s'éclaircir sur une matière de cette importance; je ne comprends pas, ajouta-t-il, comment cet homme l'entend, de nous donner un dessin où il y a tant de choses mal conçues. » Dès ce moment, la mauvaise intelligence ne fit que s'accroître entre le ministre et le cavalier, qui se plaignait qu'on le traitât de *petit garçon*.

Charles Perrault, qui soufflait sans cesse à l'oreille de Colbert de nouvelles critiques contre les plans du cavalier, avait souvent à essuyer des paroles dures de la part de ce fier artiste, vis-à-vis duquel il n'osait élever la voix. Un jour qu'il indiquait à Colbert une grossière bévue de l'architecte italien, ce dernier reprit vivement : « On voit bien que monsieur n'est pas de la profession ; il ne lui appartient donc pas de dire son sentiment sur une chose dont il ne connaît rien. » Une autre fois, Perrault, dans l'atelier de Bernin, qui travaillait au buste du roi, adressa quelques obser-

vations à l'élève occupé à mettre au net le dessin de son maître; le cavalier entra tout-à-coup en fureur, dit à Perrault les choses du monde les plus outrageantes, entre autres, qu'il n'était pas digne de décrotter la semelle de ses souliers. « Je m'en plaindrai au roi, ajouta-t-il; quand il irait de ma vie, je veux partir demain et m'en aller. Je ne sais à quoi il tient que je ne donne du marteau dans mon buste, après un si grand mépris qu'on fait de moi! »

Le cavalier Bernin partit en effet peu de temps après, comblé d'honneurs et de présens; mais Colbert, qui lui avait fait porter par Perrault lui-même une somme de trois mille louis d'or, amena bientôt le roi à renoncer aux plans fournis par cet étranger, et à les remplacer par ceux de Claude Perrault. Lorsque les dessins de Levau et de Perrault furent mis en présence sous les yeux de Louis XIV, Colbert feignit de préférer le premier; mais le roi, qui tenait surtout à ne paraître influencé par personne, s'écria : « Et moi, je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux! »

Charles Perrault, satisfait d'avoir remporté

une victoire difficile sur les préjugés et sur l'envie, inspira au ministre la pensée de créer un conseil des bâtimens, composé de Levau et du peintre Lebrun, pour surveiller l'exécution du plan adopté ; il entra dans ce conseil en qualité de secrétaire ; mais Levau et Lebrun ne pouvaient approuver les dessins de Claude Perrault, qui était obligé de faire à tout moment des dissertations d'architecture, afin de défendre sa création. Claude Perrault, par un excès de modestie et de discrétion, ne songeait pas à se faire connaître pour l'auteur du plan qu'on suivait, et Dorbay, élève de Levau, eut l'impudence de publier que ce plan était l'ouvrage de son maître. Les deux frères Perrault avaient « un tel amour pour la paix et pour la concorde, » qu'ils ne daignèrent pas répondre à ce mensonge audacieux, et ne disputèrent pas même au premier architecte du roi l'honneur d'avoir dessiné la façade du Louvre.

Pendant ces querelles et ces rivalités, Charles Perrault n'avait pas cessé de composer différentes pièces en prose et en vers, qui furent d'autant plus applaudies que sa position au-

près du ministre et son obligeance naturelle lui avaient fait beaucoup d'amis. Le farouche Boileau avait donné l'exemple aux louanges en louant le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, qui fut attribué à madame de La Suze. *Le Miroir ou la métamorphose d'Orante*, *la Chambre de justice de l'Amour*, et surtout le poème de *la Peinture*, méritaient une partie des éloges qui leur furent décernés. Perrault brillait peu par l'imagination ; son style tombait quelquefois dans une platitude triviale et se hérissait d'obscurités ou d'incorrections ; mais il se colorait souvent d'images neuves et pittoresques : car Perrault avait le talent d'exprimer avec bonheur des choses qui paraissaient hors du domaine de la poésie, et il alimentait la sienne de détails arides au fond, mais relevés par le choix des mots et par l'adresse avec laquelle il les employait dans ces difficultés qu'il recherchait au lieu de les éviter. Ainsi le poème de la Peinture renferme d'excellens vers et même d'excellens morceaux, malgré leur froideur et leur genre technique. Charles Perrault, qui était le secrétaire particulier de Colbert, décrivit aussi, par ordre

du ministre, *la Course de têtes et de bagues, faite par le roi et les princes et seigneurs de sa cour, en* 1662, Paris, 1669, in-fol. : l'habile graveur Chauveau avait exécuté les estampes de cette description.

Colbert désira que Perrault fût admis dans le sein de l'Académie française, « afin, lui dit-il, de prendre par votre moyen connaissance de tout ce qui s'y passe. » Perrault sollicita la première place vacante après la mort de La Chambre, et se vit préférer le fils de ce médecin ; il fut mécontent du procédé de l'Académie, et se tint à l'écart sans s'opposer à la nomination de Quinault et de plusieurs autres ; enfin, l'Académie le nomma pour succéder à l'abbé de Montigny, bien qu'il n'eût fait aucune sollicitation. Son discours de réception fut fort applaudi par ses confrères, et il prit de là occasion de leur dire : « qu'il ne serait pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son Dictionnaire. » Tous les académiciens, hormis le vieux Chapelain, se rangèrent de cet avis, et à la réception de Fléchier, qui suivit de

près celle de Perrault, *le beau monde y assista avec une extrême joie.*

L'Académie dut encore à Charles Perrault deux innovations importantes : avant lui, les élections avaient lieu sans scrutin, et les nouveaux membres étaient choisis pour ainsi dire à l'amiable; Perrault proposa d'élire par billets, « afin que chacun fût en pleine liberté de nommer ceux qu'il lui plairait. » L'Académie, croyant que cette pensée émanait de Colbert, s'empressa de l'approuver. Perrault inventa même et fit fabriquer à ses frais *une petite machine fort commode* pour recueillir les votes. Colbert voyait avec peine que les académiciens ne se rendissent pas régulièrement aux assemblées pour travailler au Dictionnaire, « dont on s'occupait depuis plus de quarante ans; » Perrault lui suggéra une idée qui devait contribuer à rendre l'Académie exacte à ses séances plus que n'avaient fait la pendule, le registre couvert de maroquin, les écritoires, les flambeaux, la cire et le concierge donnés par le ministre à la compagnie : ce fut l'établissement de quarante jetons d'argent à distribuer entre les membres présens à chaque assemblée. Ces

jetons, frappés exprès, portaient d'un côté la tête du roi, et de l'autre une couronne de laurier, avec cette légende : *A l'immortalité*, et cet exergue : *Protecteur de l'Académie française*. Cela suffit pour exciter l'émulation des académiciens, qui ne manquaient plus aux assemblées; mais comme quelques-uns venaient encore après l'heure sonnée, Perrault se conforma aux intentions du ministre en faisant consigner dans le réglement de l'Académie, que quiconque n'arriverait pas au commencement de la séance serait exclu du partage des jetons. Cette mesure accéléra l'achèvement du Dictionnaire, qui pourtant ne vit le jour qu'en 1694.

Charles Perrault avait toute la confiance de Colbert, qui appréciait la capacité et empruntait les lumières de son modeste conseiller dans ce qui concernait les arts et les sciences. Après les conquêtes de Flandre et de Franche-Comté, Colbert voulut ériger un arc de triomphe à la gloire du roi : Lebrun et Levau eurent ordre de présenter un plan ; mais Charles Perrault envoya au ministre un *griffonnement* qui fut agréé et qui servit à Claude Perrault pour faire le modèle du monument de la porte Saint-

Antoine, démoli en 1716. Riquet, ce grand ingénieur, qui avait réuni les deux mers par le canal du Languedoc, proposa d'amener les eaux de la Loire à Versailles; mais Charles Perrault jugea du premier coup d'œil cette entreprise comme impossible, et invita Colbert à ne pas commencer les travaux sans avoir fait niveler le terrain que les eaux devaient parcourir : l'Académie des Sciences justifia les prévisions de Perrault en constatant par le nivellement que les eaux venues de la Loire n'atteindraient pas le pied de la montagne de Satory. Ce débat entre Riquet et Perrault fut peut-être l'origine du conte de *Riquet à la Houppe*, dans lequel la cuisine du prince se prépare sous terre, et où l'on voit les miracles que peut faire l'esprit.

Le génie des deux Perrault eut à s'exercer dans l'ornement du jardin de Versailles que Louis XIV faisait planter par Lenostre et La Quintinie : Charles Perrault imagina les bains d'Apollon « pour représenter que le roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde; » Claude Perrault mit en œuvre la pensée de son frère, et

dessina les groupes que Girardon, Regnaudin et Guérin sculptèrent en marbre. Les deux frères composèrent ensemble la plupart des grands vases, plusieurs bas-reliefs et quelques fontaines qui furent exécutés en marbre et en bronze d'après leurs dessins, à l'admiration du roi et de sa cour.

Cependant Charles Perrault n'avait pas toujours réussi, dans le temps de son plus grand crédit auprès du ministre, à être utile à sa famille : ainsi tous ses efforts ne purent suspendre ni réparer la disgrâce de son frère, le receveur-général, qui avait été forcé de vendre sa charge en 1664, parce que ses paiemens au trésor n'étaient pas faits au jour fixé, et qu'il comblait le gouffre de ses propres dettes avec les deniers de l'État. Ce fut en vain que Charles Perrault implora pour son malheureux frère l'indulgence de Colbert, qui l'avait traité « avec une dureté extraordinaire. » Colbert imposait silence aux prières de Charles, qui lui disait en pleurant : « Mon frère souffrira sans peine la pauvreté où il est réduit; mais il ne pourra supporter la douleur de passer dans votre esprit pour un malhonnête

homme. Si nous avons quelque défaut dans notre famille, c'est de n'avoir pas assez d'attachement au bien, et de négliger les moyens d'en acquérir. » Colbert refusa de rendre à Pierre Perrault les trois cent mille livres de créance que le receveur-général réclamait du roi « et le laissa mourir sans lui faire raison de la moindre chose. »

Charles Perrault résolut d'épouser une femme qui lui apportait soixante-dix mille livres; Colbert ne trouva pas cette alliance digne de son favori, et lui offrit de le marier plus avantageusement; mais Perrault saisit cette ouverture pour adresser au ministre une adroite réclamation : « Ce n'est point un mariage d'inclination, dit-il, puisque je n'ai vu la fille qu'une fois; mais je connais le père et la mère depuis plus de dix ans, ils me connaissent, et je suis assuré que je vivrai parfaitement bien avec eux. Je serais bien fâché de rencontrer un beau-père qui se plaindrait sans cesse que je ne fais rien, qui voudrait que je vous importunasse tous les jours pour vous prier de penser à moi. Je ne veux point en venir là. Vous me faites donner des appointemens plus

forts que je ne mérite; mais je n'ai aucun profit. Tous les marchés qui se font ne me rapportent rien, et j'y mets mon parchemin, ma peine et celle de mon commis, sans en profiter d'autre chose que d'une révérence, très-mal faite le plus souvent. Pour moi, je suis bien aise que cela aille ainsi; mais il y a tel beau-père qui n'en serait point du tout content. » Colbert, blessé de ce reproche indirect, n'éleva plus aucune objection contre le mariage de Charles Perrault, qui, de ce jour-là, s'aperçut d'un changement à son égard dans la conduite de son protecteur.

Perrault retrouva en deux occasions son ancienne influence sur le ministre. Quand le jardin des Tuileries fut replanté par Lenostre, Colbert voulut le fermer au peuple, qui avait l'habitude de s'y promener depuis plus d'un siècle; il y alla pour donner des ordres à cet effet, accompagné de Perrault, qui lui dit en marchant: « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin; non-seulement les femmes et les enfans ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y

toucher; ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener. — Ce ne sont que des fainéans qui viennent ici, interrompit brusquement le ministre. — Il y vient, reprit Perrault, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air; on y vient parler d'affaires, de mariages et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin que tous leurs enfans puissent s'y promener. » Colbert fut frappé de cette dernière réflexion, et sortit des Tuileries sans en condamner les portes, qui restèrent ouvertes comme auparavant.

Une autre fois, Lulli, ayant obtenu le privilége de l'Opéra, se proposa de l'établir, avec les machines de Vigarani, dans la grande salle de comédie du Palais-Royal; il pria Perrault d'en demander l'autorisation à Colbert, et Perrault s'acquitta si bien de cette commission,

que le ministre lui dit en souriant : « Vous êtes éloquent ! » Lulli dut à l'éloquence de son ami le succès de sa requête.

La place de Charles Perrault était alors très-pénible à remplir à cause de l'augmentation du travail, et surtout à cause de la métamorphose opérée dans l'esprit du ministre, qui, « de facile et aisé qu'il était, devint difficile et difficultueux. » Colbert, malgré le désir qu'il eut toute sa vie de soulager la misère du peuple, avait été obligé de prêter son nom aux énormes impôts que Louis XIV créa pour faire face à l'extraordinaire des guerres ; dès l'année 1670, où il recula devant les dépenses qui épuisaient la fortune publique, il avait vu décroître successivement son autorité dans le conseil du roi : aussi, « lui qui, avant cette époque, entrait dans son cabinet avec un air content et en se frottant les mains de joie, il ne se plaçait guère plus sur son siége pour travailler qu'avec un air chagrin et même en soupirant. » Louis XIV se plaignit du gaspillage effroyable qui avait eu lieu dans les constructions de Versailles, et invita son surintendant des bâtimens à imiter l'économie que

Louvois mettait dans les fortifications des places. Colbert essaya inutilement de distribuer tous les ouvrages des bâtimens au rabais; ces économies malentendues ne produisaient que des embarras, des plaintes et des marchés inexécutables. Perrault, sur qui pesait tout le poids de ces ennuis et de ces occupations, si multipliées « qu'il n'y avait plus moyen d'y suffire ni d'y résister, » se décida enfin à céder les fonctions et le titre de contrôleur-général des bâtimens à M. de Blainville, fils de Colbert: en 1682, il mit en ordre les papiers des bâtimens, les rendit au ministre avec un inventaire exact, et se retira « sans éclat et sans bruit. » Le prix de sa charge, qui valait vingt-cinq mille écus, ne lui fut pas remboursé, et, à la mort de Colbert, en 1683, il ne toucha que vingt-deux mille livres sur les soixante-six mille de la vente de cette charge; mais Lebrun et Lenostre eurent chacun vingt mille livres de gratification. Une autre injustice, à laquelle Charles Perrault ne fut pas moins sensible, acheva de l'éloigner de la cour et des grands : Louvois, qui le regardait comme une créature de Colbert, ne voulut pas qu'il fît partie de la

Petite-Académie des inscriptions et des médailles qu'on reconstituait, et lui donna pour successeur André Félibien.

Charles Perrault supporta sans se plaindre ces disgrâces et ces mortifications ; il vivait obscurément dans sa petite maison de la rue Saint-Jacques au milieu de ses fils : là, il prenait soin lui-même de leur éducation, en les envoyant au collége voisin ; il ajoutait ses leçons à celles des régens de classes, et surveillait spécialement les mœurs de ses enfans. Il ne laissait pas néanmoins de continuer dans sa retraite les études et les compositions qu'il aimait ; il se rendait scrupuleusement aux séances de l'Académie, et y faisait des lectures de ses ouvrages, la plupart de peu d'étendue, mais tous remarquables par la variété du genre et par quelque tour de force d'expression. Ces lectures étaient en général écoutées avec plaisir, et l'Académie ne paraissait pas se rappeler que le nom de Perrault avait souvent fourni une rime à Quinault, dans les satires de Boileau.

Les différens ouvrages en prose et en vers de Charles Perrault avaient été recueillis, en 1675, par le Laboureur, qui les fit imprimer

in-4°, sur le manuscrit original que l'auteur avait déposé dans la bibliothèque de Versailles; ce recueil est rempli d'allégories et de pièces mythologiques. Perrault composa ensuite, sans doute pour l'instruction de ses enfans, le poème de *Saint-Paulin*, dont les pensées morales sont en plus grand nombre que les bons vers. Le sujet, tiré de saint Grégoire, est fort édifiant, mais trop simple pour remplir six chants d'un poème : Paulin, évêque de Nole, n'ayant pas l'argent nécessaire au rachat du fils d'une veuve, captif chez un roi vandale, se fait esclave, à la place de ce jeune homme qu'il rend à sa mère. Cet ouvrage, publié in-8° en 1686, eut pourtant quelque réputation, moins due au talent du poète, qu'à la beauté des gravures de Sébastien Leclerc, et aux allusions de l'épître dédicatoire adressée à Bossuet.

Voici comme Perrault lui-même raconte l'origine de la grande querelle des anciens et des modernes qui retentit durant plusieurs années dans la littérature : « Je composai ensuite le petit poème du *Siècle de Louis-le-Grand*, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Académie française, le jour qu'elle

s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentait de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite en 1687. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux, qu'après avoir grondé long-temps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'était une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmait les plus grands hommes de l'antiquité. Huet, évêque de Soissons (depuis d'Avranches), lui dit de se taire, et que s'il était question de prendre le parti des anciens, cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connaissait beaucoup mieux, mais qu'ils n'étaient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes qui n'allaient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'était qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenait point mes véritables sentimens, et que, dans la vérité, je pensais tout le contraire de ce que j'avais avancé dans mon poème. Je fus fâché qu'on ne me crût pas, ou du moins qu'on fît semblant

de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement ; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avais dit en vers. »

Ce *Siècle de Louis-le-Grand* est un morceau achevé de poésie descriptive ; les vers ont une facture sévère et harmonieuse ; le style a de la correction et de l'éclat ; l'esprit y règne avec la raison. On a souvent cité cette énergique peinture du cours du sang :

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu,
Et, malgré son savoir, à soi-même inconnu,
Ignorait, en repos, jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans ses veines.

Une foule de passages aussi nouveaux, aussi brillans que celui-ci, justifiaient les applaudissemens de l'Académie ; mais Charles Perrault, par une secrète rancune contre Boileau et les amis du satirique, avait omis à dessein leurs noms dans la liste des principaux poètes de son temps qu'il opposait aux anciens grecs et latins ; il avait vanté les Régnier, les Maynard, les Gombaud, les Malherbe et les Racan ; il avait désigné

Les galans Sarrasins et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrou, les Tristans ;

il n'avait pas oublié

Le célèbre Corneille,
Du théâtre Français l'honneur et la merveille;

mais il ne disait pas un mot de Racine, de La Fontaine et de Boileau, qui eussent souffert volontiers le panégyrique des modernes, si l'adversaire de l'antiquité leur avait fait une part d'éloges dont ils étaient bien dignes. Telle fut la véritable cause du déchaînement universel des écrivains contre Perrault et ce qu'on appelait ses hérésies littéraires.

La mésintelligence de Perrault et de Boileau datait de plus loin : lorsqu'en 1671 l'Académie décerna le prix de poésie à une pièce intitulée *Le Duel aboli*, Perrault, qui ne savait pas encore que cette pièce fût de La Monnoye, en récita des fragmens dans une compagnie, et déclara qu'il avait donné son suffrage à ces vers anonymes. « Vous seriez bien attrapé, lui dit l'un des assistans, si la pièce, comme on le croit, était de Despréaux. — Fût-elle du diable, répondit brusquement Perrault, elle mérite le prix et l'aura. »

Perrault avait droit de demander la même impartialité à ses adversaires; mais Boileau, qui soufflait le de cette guerre, intéressa l'Académie ps à défendre les anciens, sous peine passer pour *topinamboue;* Racine accusa Perrault de *n'entendre ni grec ni latin;* Ménage lui-même, qui estimait Perrault comme *un des meilleurs poètes* qui fût alors, lui lança une épigramme latine et le surnomma *le Moderne*. Perrault, sans s'émouvoir des grandes colères soulevées contre lui, publia son *Parallèle des anciens et des modernes*, pour confirmer ses argumens contre les anciens. Ce livre fameux, dont la première partie, imprimée en 1688, regarde les arts et les sciences, produisit un terrible scandale : Fontenelle seul osa soutenir le parti de Perrault; mais Boileau, Racine, La Fontaine, Longepierre, Huet, Arnauld et d'autres champions illustres, descendirent dans la lice pour rompre des lances en faveur des anciens.

Le *Parallèle* est en forme de dialogue; trois interlocuteurs, *le Président*, *l'Abbé* et *le Chevalier*, renouvellent la dispute qui avait eu

lieu en pleine Académie : le président défend les anciens, l'abbé les attaque, chevalier est toujours là pour seconder l'abbé. Il n'est autre que Perrault lui-même au président, il est peint de couleurs si favorables, qu'on peut reconnaître Boileau dans ce personnage. Ces dialogues sont semés d'observations sensées et de critiques savantes ; mais l'auteur met quelquefois trop de passion dans ses jugemens, malgré l'exquise politesse de ses expressions. Charles Perrault ne fut pas effrayé des cris d'indignation que poussait la littérature classique; il poursuivit sa tâche, et fit paraître successivement trois autres volumes de son *Parallèle*, qui concernent l'éloquence, la poésie, l'astronomie, la géographie, la navigation, la guerre, etc. Cette publication ne fut terminée qu'en 1696.

Pendant ce temps-là, Boileau avait répondu au Parallèle dans ses *Réflexions critiques sur Longin* imprimées en 1693. Cette réponse fut tardive, et peut-être n'eût-elle jamais vu le jour, si le prince de Conti, prenant fait et cause pour les anciens, n'avait écrit sur le fauteuil de Boileau à l'Académie : *Tu dors*,

Brutus! Ces Réflexions étaient remplies d'acrimonie et de grossières injures qui faisaient mieux ressortir l'urbanité de Perrault. Boileau ne se borna pas à maltraiter Charles Perrault : il alla jusqu'à insulter la mémoire de Claude Perrault, mort en 1688 à l'âge de 75 ans, en prétendant que la façade du Louvre n'était pas l'ouvrage du médecin-architecte. La neuvième Réflexion surpassa encore les précédentes en inconvenance : on y voit que le livre composé par Scaliger contre Homère n'a pas fait honneur à son auteur, « Dieu ayant permis que ce savant homme soit devenu alors un M. Perrault et soit tombé dans des ignorances si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée de tous les hommes de lettres et de son propre fils même. » Cette étrange Réflexion finit par un mot du prince de Conti sur le *Parallèle :* « C'est un livre où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué. »

Il y eut encore pendant plusieurs années quantité de lettres et réponses à ce sujet, Boileau toujours acerbe et injuste, Perrault tou-

jours sage et poli. Ce dernier ne sortit de sa modération habituelle que dans la préface de son *Apologie des femmes*, qu'il opposa, en 1694, à la satire contre les femmes de Boileau. L'*Apologie*, qui renferme des traits admirables, n'eut pas moins de partisans que la satire. Enfin une réconciliation entre les deux adversaires fut ménagée par l'intervention d'Arnauld, qui mourut sans être témoin de son ouvrage, et au mois d'août 1694, Boileau annonça au public cet événement par une épigramme :

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser :
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.

Comme cette réconciliation fut scellée par l'échange réciproque de leurs ouvrages, Boileau dit malignement : « Nous agissons comme les héros d'Homère, qui terminaient leurs combats en se comblant de présens. »

Charles Perrault se consola des blessures que son amour-propre littéraire avait reçues

dans ce combat long et acharné, où l'on n'usait pas toujours d'armes courtoises, en composant divers petits ouvrages qui furent lus avec avidité par les juges de la querelle des anciens et des modernes. Outre le *Cabinet des Beaux-Arts*, in-fol., dont les gravures par Edelinck n'avaient pas besoin des explications en vers et en prose de Perrault, il publia tour à tour *le Génie*, épître à Fontenelle; une idylle à La Quintinie; *la Chasse*, épître en vers; *Peau d'Ane*, *Griselidis* et *les Souhaits ridicules*, contes en vers; *Adam ou la Création de l'homme, sa chute et sa réparation*, poème chrétien, etc. Les contes en vers servirent de texte à la malice de Boileau, qui inventa ce titre bouffon : « *Le conte de Peau d'Ane et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie française.* »

Ce fut sans doute à cause de cette réprobation de Boileau contre les contes de fées, que Perrault n'osa pas imprimer sous son nom le recueil qu'il attribua en 1697 à son fils, Perrault d'Armancour. Un passage écrit par mademoiselle de Lhéritier, en tête de son conte

de *Marmosan*, peut donner à penser que le fils de Perrault avait réellement rédigé les *Contes de la mère l'Oye*, et que son père s'était borné à les corriger pour les rendre dignes de l'impression. Mademoiselle de Lhéritier, dédiant son conte à mademoiselle Perrault, rapporte les éloges universels accordés à *Griselidis*, et ajoute : « On fit encore cent réflexions dans lesquelles on s'empressa de rendre justice à ce savant homme, dont il est si glorieux d'être la fille; on parla de la belle éducation qu'il donne à ses enfans; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit; et enfin, on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrémens. » Cependant tout le monde fit honneur de ces contes à l'académicien, malgré la précaution qu'il avait eue de les faire précéder d'une préface à Mademoiselle, où il dit : « On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil, mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. » Élisabeth-Charlotte de Bavière, mère de Mademoiselle, aimait les contes de fées et en ra-

contait souvent; ceux de Perrault furent sans doute goûtés par la petite cour de Madame, qui avait un tact exquis en matière de goût et de littérature. Elle apprécia la grâce simple et spirituelle de ces récits empruntés presque tous à d'anciennes traditions bretonnes, avec un reflet des contes orientaux que traduisaient alors Galland et Petis de La Croix.

Le dernier ouvrage de Perrault fut la collection des portraits et des *Éloges des hommes illustres du dix-septième siècle*, 2 vol. in-fol., 1696-1701. C'était un bel exemple d'impartialité que Perrault donnait à ses anciens ennemis : il jugea Boileau, Racine, et ceux qui avaient été les plus injustes envers lui, avec une équité inaccessible à toute espèce d'envie et de ressentiment. On peut seulement lui reprocher de s'être excusé, dans un discours préliminaire, d'avoir mêlé à des princes et à des cardinaux les écrivains et les artistes illustres. Les jésuites virent de mauvais œil figurer dans cette galerie leurs antagonistes Arnauld et Pascal, et obtinrent du censeur la suppression de ces deux grands hommes; mais comme on appliquait à cette mesure la

phrase de Tacite : « *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non videbantur,* » pour dire que Pascal et Arnauld brillaient par leur absence dans ce livre, les portraits et les notices furent remis à leur place.

Perrault, dont la maison était le rendez-vous des savans et des gens de lettres, aimé et estimé de quiconque le connaissait, exclusivement occupé de poésie et de critique, indifférent aux honneurs et satisfait de sa fortune, mourut tranquillement, en philosophe chrétien, dans les bras de ses enfans et de ses amis, le 16 mai 1703.

Madame Dacier, qui était plus que personne intéressée dans la querelle des anciens, a fait de Perrault un éloge que tous ses contemporains ont ratifié : « C'était un homme d'esprit et d'une conversation agréable, et qui a fait quelques jolis petits ouvrages qui ont plu avec raison. Il avait d'ailleurs toutes les qualités qui forment l'honnête homme et l'homme de bien : il était plein de piété, de probité, de vertu, poli, modeste, officieux, fidèle à tous les devoirs qu'exigent les liaisons naturelles

et acquises; et dans un poste considérable auprès d'un des plus grands ministres que la France ait eus, et qui l'honorait de sa confiance, il ne s'est jamais servi de sa faveur pour sa fortune particulière, et il l'a toujours employée pour ses amis. »

FRAGMENT DROLATIQUE.

M. de Balzac, qui a tant d'esprit et de mémoire, en a fait preuve dans ses *Contes drolatiques*, où les vieux conteurs français sont mis à contribution, qui pour un sujet, qui pour une scène, qui pour une phrase, qui pour un mot : or, il y a des mots sublimes dans Rabelais, Verville, Eutrapel, Desperriers, Bouchet, Marguerite de Navarre, comme dans Corneille. Mais M. de Balzac, qui sait si bien prendre, n'a pas pris le langage du temps qu'il voulait reproduire en fac-simile ; il a fait un style de tous les styles, forgeant des phrases sur l'enclume de son imaginative, créant des expressions, des barbarismes, des solécismes, et surtout l'orthographe la plus monstrueuse et la plus drolatique qui fut jamais : c'est un grimoire parfait et une délicieuse mystification. Or, j'avais écrit ce petit fragment pour donner à M. de Balzac une simple leçon d'orthographe étymologique, et pour le renvoyer au chapitre du *Pantagruel : Comment Pantagruel rencontra ung limosin qui contrefaisoyt le langaige francoys.*

LES

GAIETÉS DE RABELAIS

A ROME.

Fault que je boute cy par escript ce qui advint l'an passé (1535), en l'ambassade à Rome, de messire cardinal Jean Du Bellay de Langey, Françoys Rabelais estant son medicin ordinaire et secretaire. Ledict Rabelais, issu de la ville de Chinon en Tourraine, moyne d'abord, puys apostat seculier, puys moyne encores jusques à ce qu'il se rendist à la Faculté de Montpellier docteur perite et disert en toutes sciences et artz depuis alpha jusqu'à omega, a mis en lumiere avec bruit et los le prime

livre de la *Vie admirable de Gargantua filz de Grand gousier,* auquel se treuve satyre bien poingnante et obscure des choses recentes, tant divines que royales : mais ce n'est dont il s'agit pour le present. Mondict Rabelais, que j'ay veu aulcunesfoys à Paris et aussy en la ville de Lyon au temps qu'il establissoit ung bel almanach, n'est pas, comme disent les languards, caffards et aultres maulvaises graines, ung gros truand vivant parmy l'ordure diogenique et crasse monacale, non plus ung muguet ne sentant que basme et benjoin, mais ung franc, gay, riant bonhommet, bien mangeant, et davantage bien beuvant, jamais yvre et jamais à jeun, voyre aux quatre-temps et vigiles. Beaucoup de follies, follastreries, gaudisseries, hardiesses et apophthegmes du susdict ont couru par le monde, lesquelles sont partie fausse et partie vraye. Car tel est l'us et coustume de nous aultres curieux amateurs de ce qui passe le vulgaire, de grossir la verité et l'habiller de mensonges d'agreable estoffe : voila comme trop de licences et vilainies furent prestees à maistre Francoys. Ainsy ne pourrai-je certifier que je ne fauldray point,

publiant les beaulx et merveilleux mysteres que m'escript-on nouvellement *de Camera Romæ* : c'est la chancellerie de nostre tressainct pere le pape Paul, troyziesme du nom, qui puisse vendre des pardons et relicques, cohabiter avec sa propre sœur et planter de jolys enfans jusqu'à l'advenement de l'Antechrist, amen!

Lors que Rabelais pareut en face de nostre veneré Dieu en terre (ainsi dit-on le pape), il se signala par dix mille gentillesses dont la moindre eust faict rire ung mort de troys jours. Son seigneur le cardinal qui là estoit, quoyque tout bas goustant vouluntiers ces mocqueries et audaces, par politique refrenna tout hault la langue drue et picquante comme herisson de son amé secretaire : ains ledict Paul troyziesme, de naturel dehait et raillard, n'ayant garde de rancuner si gentilles paroles, le pria au contraire de lascher la bonde à son guallant esperit, tellement que maistre Francoys, dessus la licence qui luy fust baillee, entra en ses gaiettez et desgoisa mieulx que papegeai touchant le pape present, la saincte ecclise romaine, le sacré college, le roy de France nostre sire, voyre contre Dieu en son paradys.

C'estoit par toute l'assemblée une musicque d'esclatante hilarité, et nul ne se peust tenir de rire à ventre deboutonné, si que les huyssiers et appariteurs rioient aussi en echo : mesmement le tresaustere cardinal Salviati, lequel, sa vie durant, avoit redoubté comme peste toutes cachinnations et drosleries profanes, oyant les excellens discours du frater Rabelais, se laissa cheoir à bas de sa selle en pamoyson de rire, et se rouloit, le pauvre digne homme, en baudoinant parmy le tappys de la salle, tant que sa barbe chenue essuyoit la poussiere et que dedans ses chausses se conchia villainement, comme l'a depuys conté sa fine mousche de chambriere.

Or que disoit, que faisoit ce divin Pantagrueliste pour esmouvoir ceste fureur de rire? De mesme vous le rapporteray cy apres, non sans rire de memoire.

Primo, son bonnet doctoral en teste, il ne salua le pape ni pas un des assistans qui s'indignerent d'abord de ceste façon malhonneste : mais luy, tendant vers un angelot de pierre sculptee qui servoit de pupistre en ung coing retiré pour poser les heures du pape, feit

deux beaulx et honnorables saluts en grand'-reverence, puys baisa la statue tresrespectueusement sus le front, et, fichant le genouil en terre, gringotta l'oraison qui s'ensuyt :

« Monsieur le pape, s'il plaisoit à vostre infaillible saincteté d'avoir la teste moins dure un petit, possible seroit que Celle qui est appellee heresie, ne scay pourquoy ni comment, s'accointast en bonne estrenne avecq la religion papale, *id est* catholicque, apostolicque et romaine. Mais point : le seigneur Christ a prononcé saigement ceste prophetie : Tu es pierre ! *es Petrus et super petram ædificabo ecclesiam meam*. O l'elegant latin de la vulgate ! o la sainte equivocque translatee en la langue des payens ydolastres ! se rescria-t-il interpellant les cardinaulx esbahys comme fondeurs de cloches : Cicero ni Quintilianus doctes rheteurs n'escrivoient point de ce style. Il n'est que d'estre bon christian pour latiniser en haulte game par decoction de l'Esprit-sainct ! Partant, il appert que la foy seule nous saulve, et non le fouet duquel on use trop bellement envers les vendeurs de psalmes en francoys. »

A ce coup, messire Du Bellay ordonna que

son medicin fust mis dehors, pour veoir si d'adventure il avoit deschaussé sa raison à la porte : mais le pape à ce s'opposa, et joyeux compaignon qu'il estoit, bailla à maistre Francoys indulgence pleniere et copieuse absolution pour parler à son aise et sans reserve, car il s'enquit à son voisin quel fust ce brave et hardi parleur.

Adonc, M. l'ambassadeur vint à baiser, en pieuse cerimonie, la pantoufle immaculee du Sainct Pere, et ung chascun confict en silence comtemploit ceste anticque coustume, abhorree des heretiques. Soubdainement fut entendue une voix aigre comme cornemuse arcadique disant : « Hé ! petit page, viste apporte une aiguiere pleine d'eau beneiste pardevant le maistre-aultel, avecq linge blanc et net, affin d'en laver et essuyer le derriere de monseigneur le pape. » Telle impieté sembla à tous les oyans trop roide et trop pesante : aussy s'entreregardoit-on sans mot sonner ni broncher des aureilles. C'est pourquoy conclud Rabelais : « Assurement, si mon reveré seigneur Du Bellay s'en va baisant les pieds au pape, que baiserai-je plus humblement, moy son indigne serviteur. » On en rit encore à Rome et longtemps rira.

Le pape, hoschant la teste en tesmoignaige de son contentement, somma ce gay diseur de venir au plus pres de son throsne, et s'informa de ce qui mieulx luy seroit duysant et convenient, avec promesse papale de complaire à ses desirs : « A si hault sire que vous estes, declara le philosophe pyrrhonien, rien n'est trop ardu, ni trop profund. Or je vous supplie, mains joinctes et prieres melliflues au bec, de demonstrer bien clairement et geometriquement à moy chetif, que Dieu est, que Jesus est son veritable filz de chair, que vous estes faict pape à son ymage, et que moy qui vous interroge ne suys une machine toute de boue, et que mort rendra boue, sans plus. Si vous pouvez, de vostre infaillibilité canonnique, m'expliquer ces mysteres horrifiques et si estranges, que d'y songer mon esprit est tout affollé, et que ma teste s'en fend, je vous intitule fameux abstracteur de quintessence supereternelle, et, pour prix, je vous faiz oblation du Grand-OEuvre qui est au pays des chimeres. » A ce, le pape saigement et paternellement respondist de bouche en aureille : « Mon trescher filz, si moy-mesme savois ces belles choses que

nul ne scayt, serois-je pape? Demande à moy ce que homme ou pape peust donner. — Ouy dea, dist Rabelais en soubriant, faictes de vostre auctorité que j'espouse madame vostre fille, moyennant ung honneste et profictable *conjungo vos :* ensuyte, j'ay fiance, si m'aide Dieu, de devenir par elle pere cornard d'un petit pape qui succedera à son ayeul par heredité. Car moy, ne bois point assez pour estre pape parfaict. — Mon filz, repliqua pertinemment Paul troyziesme, le bon Dieu, qu'il fault en ses desseins adorer, ne m'a encores octroyé qu'un filz, et madame ma fille est à naistre. — Dites luy de se haster, finist Rabelais en se monstrant les cornes, car moult il me tarde de la rendre plus hereticque qu'un fagot, plus fringuante que la papesse Jeanne, et plus fertile que dix mille genisses. Pour la dot, treuvez moy une vraye relicque de sainct, s'il en est, et nous ballerons à la nopce ou nostre mere l'Ecclise entrera en dance. »

Messire Du Bellay, s'ennuyant de ne pas participer aux devis de son medicin avec le pape, ne se tint plus long temps d'aller bouter le nez en leur entretien : possible se guemen-

toit-il d'avoir seul baisé la pantoufle, chose honteuse pour ung congnoissant la vanité insolente de ces superstitions. « Comment, mon tresvenerable pere, feit-il d'un air pathelin, ne voulez-vous point que maistre Francoys vous la baise? » Ce disant, cuydoit parler de la pantoufle. Ains Rabelais continuant son propos de la fille à naistre du pape : « Oui dea, je n'y faudray mie, monseigneur : toutesfoys j'attendray qu'elle soit nee, sinon pucelle. — Voila belle rentree de picques noires, monsieur l'equivocqueur! reprit nostre cardinal, le museau plus rubicund que son chappeau, non de vergoigne d'ouyr si aigre equivocque, mais du despit d'estre mocqué par son secretaire. Baisez, s'il vous plaist, comme bon chrestien que vous n'estes pas, la plus saincte pantoufle qui soit en ce monde terrien? — Ainsy faictes, dict le bon monsieur le pape; l'endroit du baiser de monsieur l'ambassadeur est encores quasy chauld et moite. — Enda, respondit Rabelais qui se gaussoit, est-ce pas monsieur sainct Crepin qui ouvra ces tant bonnes, tant divines, tant puissantes, tant magnificques pantoufles, que chascun baise et

rebaise à tout venant, fust-il duc ou roy? Je pretends en achepter de semblables, pour ce qu'avecques icelles onc n'auroy à guerir goutte, cors et varices aux jambes : chaussé de la sorte, on n'a garde de mourir par les pieds.— Sans plus arraisonner, interrompit messire Du Bellay, baisez. — Quelle? demanda iterativement Rabelais, brune ou noire, blonde ou rousse? — Pantoufle, objecta le cardinal. — O la mauvaise viande que cuir tanné de veau ou mouton! s'escria l'aultre, ce m'est grand'penitence, monsieur du pape, que d'accoller ceste-cy en pire estrenne. »

Sur ce, il feit le semblant de soy baisser à deux genouilz pour le faict de l'accollade : mais ce n'estoit que feinte, car au temps que le *sancte pater*, avecq agreable sourire, tendoit la patte à l'encontre du baiser, le faulx compaignon happa la jambe papale soubdainement, et la soubzleva en l'air par surprise, si que le pape cheut à l'envers, la face noyee au prochain benoistier, d'ond ses blancs cheveux esgouttoient l'eau salee en maniere d'aspergeoir. Trop temeraire et insolent estoit le jeu de Rabelais, et ja commencoit-on à murmurer là

entour, ce pendant que les officiers du pape, s'estant approchez à l'ayde, l'avoient remis sus son siege, plus camus que geline couvant ung œuf de vipere emmy les siens. « Hola ! ce quidam est hereticque et sent le roussy d'une lieue, disoient les spectateurs de ce scandale : il est venu à Rome allumer son bucher et scavoir si les rotisseurs ont adextre fasson de faire en ce pays. Possible, convient-il de le mener aux prisons de l'inquisition ? » Quant à Rabelais, tel que la femme de Loth en sel muee devers Sodome, droict, roide et mut, il demeura pour imiter l'esbayssement et le deuil. « *Miserere meî*, repeta-t-il haultement par troys foys : mercy, mon treshonnoré pere en Dieu et dyable, je ne soupconnois qu'il peust en arriver ainsy, ayant de toutes partz ouy exalter la sempiternité inebranlable de nostre mere l'Ecclise catholicque, qui ne fust fondee sur l'Evangile, comme dist-on, et je pourpensois, moy avaleur de lanternes, que nulle force humaine, tant grande qu'elle fust, ne pourroit seulement mouvoir sa base qui est monsieur le pape. Vertu Dieu ! je m'advise icy qu'on m'a mal informé, et qu'il n'est difficile de ruer-jus pape :

De ce me souviendroy, devant que le jugement des ames advienne. *Amen.* » Les tesmoings de ces baliverneries entendirent le sens allegoricque, et la pluspart, cardinaulx et prebstres, n'en rirent qu'à rebours. Toutesfoys Paul troyziesme prisa grandement l'esprit satyricque de Rabelais, encores que du coup lui demeurast une belle bigne à sa teste oincte, et luy ayant presenté mainte aultre question sus maintz subjetz divers, lesquelles par luy furent solues honnorablement, le congedia d'honneste fasson, l'assignant pour ung entretien secret, non aux kalendes gregeoises, mais au jour du demain apres matines dites et avant litanies bacchiques.

Messire Du Bellay, tout preude homme et philosophe condigne qu'il estoit et est encores, si sa vertu n'a faict peau neufve, feut moult envieux et picqué du recueil advenant que son secretaire avoit eu du pape : d'ond le manda seul à seul, au retour, en son hostel. A son ordre, vind Rabelais, jocquetant ses heures, comme il avoit accoustumé de dire, ascavoir en humeur de fanfrelucher antidotalement.

Or, ceste fois, lunettes magistralement des-

sus le nez, tenant ung livre de bulles, vraye fruition du pays romain, lequel il alloit lisant à l'envers et marmonnant ses patenostres de singe, comme joly descrotteur de messes :

« Par sainct Martin de Langey ! cria l'ambassadeur au plus loin qu'il apperceut iceluy, vous nous avez brassé de belle et copieuse besoigne, monsieur le gargantuiste : estes vous du tout insensé et en vos lunes que faisiez la figue à la saincteté du pape? j'ordonneray qu'on vous chasse comme ladre, si poursuyvez tel scandale. — Composons, dist fermèment Rabelais, et changeons ce propos malseant pour ce que si parlez de la sorte à vostre secretaire, je n'ay là encre ni charte pour escrire ces choses : si au medicin, je ne voys comment guerir vostre mal : si à l'amy, je ne m'arrange de ces duretez : si à l'aulteur, je ne coucheray point vostre dire en mes abstractions de quintessence : si au prebstre, je n'ay leu cela dedans mon breviaire : si enfin à moy Francoys Rabelais, natif de Chinon en Tourraine et vostre germain en la famille d'Adam, je ne vous respondray mie, peur de vous trop respondre. » Mis hors cet esclat de cholere pichrocoline,

rasseit son oultrance et devisa d'aultre style : « Cà, cà, maistre, seriez vous malhaigné ou melancolié que m'avez faict appeler en haste ? J'apporte ce qui est mestier pour vostre guerison : voycy remede à toutes maladies et panacee simpiternuniverselle, ce sont mignonnes decretales qui valent mieulx qu'or potable : migraine, pleuresie, goutte, apoplexie, ignorance, asnerie, moynerie, rien ne se garde du baulme decretalien : Vela de quoy ! ainsy que dict Francoys Sagon contre Frippelipes valet de Marot, poete et valet de chambre du roy.»

M. de Langey eut vergoigne de se fascher envers ce fin discur, d'autant que nul n'oyoit leur dialogue familier : adonc, oublieux de sa fantaisie colereuse, ne se tint pas de rire en bonne intelligence, se ceignant des deux mains le ventre, peur qu'il ne crevast. Rabelais, excité par ce, ne se contenta pour si peu, mais continuant son dire : « Si j'estois roy de France ou d'Yvetot, feit-il, je rendrois une belle ordonnance touchant les appothicaires et pharmacopoleurs, pour ce qu'ilz ne vendissent aultres drogues que decretales en pouldres, pillules, medicines et clysteres. Neanmoins ne servi-

roient onc de restrictif, car d'icelles la doctrine est tant relaxee, que, par un certain jour, ayant devoré une Clementine entiere et gousté le suc d'une Extravaguante (c'est remede decretalien contre les heresies du temps), j'allay du ventre si copieusement et si catholiquement que je pensoy deterger l'ame qui, comme il appert, gist en trippes et boyaux, parmy les matieres fecales, d'ond les moribonds exhalent le dernier souffle par en bas : autant en emporte ange ou dyable.»

Là eust fin ce propos decretalisant, et Rabelais s'estant assis aux costez du seigneur son maistre, comme l'esleu à la dextre de Dieu, tous deux mocquerent, s'emberlucocquerent et papalement equivocquerent, par interrogation, comme il s'ensuyt :

Messire Du Bellay. Souventesfoys *pape* peut estre dict *papa*.

Rabelais. Mieulx *pape asne*.

Du Bellay. Adonc ses petits filz seront *papegeais*.

Rabelais. Ou plutost teigneux et venimeux *papillons*.

Du Bellay. Les lutheristes vouluntiers deli-

vreroient l'ecclise de *papillote?* (sans doute *pape ilote*, ains l'equivocque est mediocre.)

Rabelais. Quand ne mangera plus le *papelard* (o le fin equivocque).

Du Bellay. Lors, pour ne revenir onc, s'envolera *pape* comme *papier*.

Rabelais. C'est à ce coup que vraiment aurons *papauté* (*pape osté*, s'entend, et l'equivocque vaut une belle chemise de soulphre et un throsne de bourrees à l'hereticque equivocqueur qui se gausse du pape.)

Ensemblement et joyeusement ricanoient et ricancanoient, c'est à dire rioient tirant de leur nez mesme bruit que font les canards caquetant dessus la mare. Puys, feirent apporter flaccons, hanaps et crateres de capacité anticque avecques force jambons, force boutargues, force andouilles, force chair salee et fumee, pour apprivoiser la soif, et beurent à tirelarigot comme le tonneau des Danaïdes, louant Dieu qui faict croistre la vigne, et le vin sous le semblant duquel Jesus Christ est figuré en la communion : ils menerent ce guallant trac de beuverie jusques à l'heure de matines, devisant de leurs amours, rithmant des carmes

en l'honneur et exaltation du nectar italicque, repetant les orgies d'Anacreo et Horatius, et chantant *Evohe Bacche* en s'accompagnant de la pance non moins que de la gueule, tant et tant que Jupiter en fust esveillé au Capitole et que Paul troyziesme, qui ouyt les esclatz de ce souper, dessoubz les courtines de son lit, resva que les Gauloys de Brennus s'en revenoient de rechef assieger et mettre à sac la ville Rome.

Au jour du lendemain, les fumees septembrales estant par le somme chassees, Rabelais, affin de visiter le Sainct Pere, ainsy que convenu estoit, s'accoustra de telle sorte, se couvrit le corps d'un amict sans manches descendant au genouil, vestement chrestien, meit amples chausses bouffantes à la maniere des hereticques lutheristes, suspendist à ses espaules ydoles indicques et amulettes egyptyaques, enceignit son front d'ung turban sacré à Mahom prophete des Turcqs, dessus lequel superposa divers livres figurant Bible, Evangile, Koran et aultres sainctes escriptures des juifz, catholicques, reformistes, payens et infidelles. Adonc embeguiné de si mysterieuse et dros-

latique fasson, estalant maint attribut de religion, secte et dyablerie, traversa les rues et carroys de la ville papale parmy les ris des facquins et nacquetz qui lui faisoyent la figue, et magistralement s'en alla droict au palays, dont les portiers avisant ceste merveilleuse mascarade ne vouloyent l'huis desserrer et sommoyent ce caresme-prenant de tirer devers Pasquino qui l'attendoit : ains, sitost que maistre Francoys eust nommé son nom, s'intitulant bedeau du pape et commissaire-enquesteur des clefz de sainct Pierre, chiens de se taire, portes de s'ouvrir, valetz de courir et toutes gens d'oster leurs bonnetz à deux mains avecq force salutations et beau remuement des badigoinces : car l'honneste pape avoit ordonné ce, et aulcuns, voyant ceste triumphante reception, pourpensoyent que le medicin feut ung roy, sinon un empereur. Introduict feut à grand tumulte en une chambre peincte et doree en laquelle Paul troyziesme se prelassoit, sus de molz coussins assys, revant par advance aux mirificques choses qu'il estoit devant ouyr issant de bouche si docte et eloquente : mesmement je m'estonne que ce digne

poursuyvant des Muses n'imita la fantaisie de madame Marguerite d'Escosse, laquelle, au regne du roy Loys unziesme son mary, baisa bien drûement sus le bec messire Alain Chartier endormy, non pour la beaulté d'icelluy qui feut layd et contrefaict, mais pour l'amour des gentes poesies qu'il scavoit faire. Or voylà que ceste momérie extravaguante le boute en belle humeur, et il entonne ung joly rire de plain chant, riant de fureur si desordonnee qu'il s'esbat par les coussins plus doulx que hermine, et se compissant comme un pendu desconfès.

« Qu'est-ce? » demandoit le pape. Rabelais, sans s'esmouvoir plus que la grosse tour de Bourges, s'approcha avec l'air grave et compassé d'ung maistre es-artz crotté de la rue au Feurre : « Devinez quel personnage je represente icy de vray par figure? » dict-il en toussetant et branlant; puis, se tint courbassé et paralytique, clignant de l'œil, tordant la bouche, et composant la plus desplaisante grimace. « Par le sainct prepuce de Jesus Christ qu'on garde au thresor de sainct Jehan de Latran! s'escria le pape estouffant par force de rire, c'est

l'Antechrist, je le reconnois à ce hault bonnet.» Alors Rabelais, descrivant l'ordonnance de ses habitz : « Veez-cy pourtraicte l'ymage de ma religion thelemicque. »—« Laquelle?» remarqua le Sainct Pere. —« Sage et naturelle, feit Rabelais, humaine plus que divine, bonne autant que possible est, et comme l'a faicte à moy l'estude profund de toutes religions passees et presentes. J'ay battu, bluté, tamisé ceste moisson si riche d'yvraye et maulvaises herbes : ainsy Maro Virgilius fouillant le fumier Ennius. Voyla comme, des Evangiles gregeois, romains, indicques, hebreux, chrestiens et aultres, j'ay tiré à grand'peine et election une sorte d'habit bigarré, d'assez bonne estoffe, dont j'ay ma nudité vestue, au grand proffict de mon intelligence petite. Pour parler non plus en langage figuré et parabolique, j'ay pris le peu qui m'a semblé de valeur parmy ce tas de momeries, fripperies et bagatelles, affin d'en extraire le meilleur suc, et partant, chausser creance à mon pied : comment? livrant aux bestes les mysteres, metamorphoses, miracles, legende doree et pareilles revasseries gonflees de vent, mais recueillant bien reli-

gieusement la morale engendree de Dieu mesme, si toutesfoys Dieu est. » — « Assez, mon trescher frere en peché, interrompit le pape esmeu le scandade; avez la langue moult trop ardue et legere : cecy oultrepasse la mienne intelligence, et il y auroit audace bien grande de penser seulement comprendre telz blasphesmes. Si Dieu n'estoit, dictes-moi, je vous prie, qui feroit meurir le raisin et nous donroit les gentes pucellettes que tant vous aymez? Ouy, gros, grand, poillu, bon, clement, paternel, Dieu est : dire en quel lieu ne m'appartient, non plus à quiconque vivant dessus terre. Ains ayons foy en luy jusques à ce que treuvions mieulx. » — « Dieu me gard, reprist Rabelais, de vouloir prescher et censurer un pape! Ce seroit le supresme jour de la Catholicque, si pape venoit à resnier d'adventure; j'attendray à demain pour veoir cela. Or maintenant que vous avez, par les yeulx de la chair, perceu quelle est ma creance et religion, permettez que je m'abstienne de paroistre, pardevant vous, aultre que je suys reallement : neanmoins je refuiray le scandale autant que possible. » — « Ainsy soit, dict le pape rassis.

on m'a conté que vous feustes moyne nagueres ? » — « Depuys l'aage de douze ans, respondit Rabelais, et le plus moyne qui feut veu onc moynant dans toute momerie, je veux dire moynerie : ne faictes attention, ce sont *lapsus linguæ*, heresie de bec, faulte de salive, et Dieu me pardoint ! J'avois bien toutes vertuz de moyne, n'estoit que je preferois bouteille à breviaire, vin à messe, beaulx dez à respons, andouilles et jambons au reste. Les Cordeliers de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou, m'eurent pour frere mal frocqué (il y a long-temps de ce, car lors n'avois-je pas quarante et six ans comme pour le présent), j'entends par ledit nom de cordeliers, gens dignes de la corde : qu'en pensez-vous, beau pere ? Mais admirez : honteux et envieux de me veoir si bien et si pleinement entonner (scavoir le benoist pyot) qu'ils estoient paovres clercs auprez, prindrent la mousche, face cramoisine, teste esventee et male rage de dentz, et vouloit-on me jetter en chartre avecq gros pain ballé et eau claire à devotion. Eusse-je pas esté trop nice de me ranger soubz leur bon plaisir ? Donc je quittay le couvent sans emporter aultre despouille que

ma robe et mon personnaige dedans. Ah ! si le ciel juste eust consenty à leur maligne intention, de moy ne seroit domeuré rien que cendres aux ventz? Je suys content qu'il n'en arriva de la sorte, pour ma posterité. Cuydez peust-estre que j'avois le mestier monacal en aversion plus qu'angine ou colique? Point : je cherissois trop diligemment le jus de la vigne et la faitardise. Cepourquoy, sans reprendre halaine, je passay au moustier de Maillezais en Poictou. L'ordre Sainct-Benoist me pareut plus plaisant que l'ordre Sainct-Francoys : mesmement j'aurois vestu l'ordre Sainct-Satanas, si là on eust beu du meilleur et mangé à l'equipolent. Avecq sainct Benoist ou Benet (c'est tout un) gagnoy peu d'indulgences : messire l'abbé m'ayant penitencié des sept psaumes de monseigneur David pource que je chantois matines à beaulx ronflemens, à l'heure du past, je meslay en sa soupe de primes nenuphar et refrigeratifz en poudre, moyennant quoy le paillard ne peut ses nonnains confesser et doubta estre maleficié : chose horrible en moynaille. Ceste iniquité parachevée, le plus sage feut de partir de ceste tanniere de diables burs, et feis bien : car

mondict abbé me condamna comme heretic-que en bonne forme, lutheriste et brulable comme juif ou pourceau. Mercy Dieu ! je n'ay onc veu le fagot, mais il n'y a temps perdu et fault patienter jusque là. Finalement allay en la celebre ville Montpellier, en laquelle estu-diay cathegoriquement la quintessence de la medecine d'Hippocrates et Galenus. Faulte de pouvoir estre medicin de l'ame, qui est beau pere confesseur, je devins medicin des corps, et depuys, en ay gueris, ne scay combien, avecq l'apothicairerie de la joyeuseté panta-gruelicque de maistre Alcofribas Nasier. »

Ce disant, rejetta les hardes qui couvroient sa robe medicale, et se coeffant du bonnet de la Faculté, se montra en fringuant despecheur de malades : car soubz cette livree doctorale, avoit ample provision de grec et latin pour ses *recipe*, fiere assurance de regard et co-pieux desbridement de langue :

« Or cà, monsieur le pape, feit-il en gaussant, auriez-vous pas d'abundant quelque loup, ulcere malin ou plaies honteuses, ce qui ne seroit estrange, veu qu'estes homme de vostre nature ? Ne vergognez pas et me monstrez voz

pieces, que je vous oste ces tesmoings de l'humaine fragilité. Ensuite je vous baillerai un miraculeux secret pour estre tousjours sain et net. Le roy Francoys, s'il eust mes advis escoutez et observez, seroit encores plus munde qu'un marbre poly : au contraire, mourra pourry et gangrené comme chien roigneux. » — « Aultre propos, interrompit le pape qui estimoit fort ledict roy : on a parlé, à bruyant los, jusqu'au-delà des Alpes, du livre admirable qu'avez imprimé environ troys annees en cà, et j'ay grant envie de le lire à l'advantage de mes rognons et entendement. »

Rabelais bouta la main en son sein et tira le livre susdict qu'il presenta amœnement au pape, comme chat tendant la patte et dict en mystere : « Prenez et mangez : ceci est mon corps ! prenez et mangez : ceci est mon sang ! »

Voulant par ce texte evangelique faire entendre que là dedans estoyent encloses ses pensees les plus abstraictes et l'ame de son genie. Le pape prist, ouvrist et leut l'endroict du tant joyeux chapistre touchant l'usage le plus convenient d'une oye bien dumetee, et lisant, recommenca de rire à se lascher le ventre,

s'exclamant de surprise à chaque nouvel aniterge du petit Gargantua.

« Encores en ai-je omis le plus precieux ? objecta Rabelais. » — « Quel ? » demanda le pape qui cuydoit la litanie complete. — « Decretalles, respondist Rabelais : fault corriger ceste omission. » Alors le pape : « Tu mocques, petit ; mais bientost auras besoin de bulle papale pour revenir en France ou l'on brusle les gens mieulx qu'aux enfers : aultrement tes vieulx pechez seroient nettoyez par le feu, ce qui ne plairoit aux beuveurs tresillustres, non plus au pape de Rome. Je te promets large absolution sur parchemin scellé de mon scel, avec lequel iras seurement jusqu'en paradys. Mais dis : en ce beau livret, comme Renommee en faict rumeur, n'as-tu pas piqué, raillé et blasonné roy, empereur et pape ? Certes, le sel atticque y foysonne. Mais ce sont pourtraictz au vif, tellement qu'on reconnoist par figure moy qui suys le pape, le roy Francoys premier de nom, sa tant bonne femme, ses preux gentilhommes et toute la chrestienté de cour et d'eglise, depuys le cedre jusqu'à l'hysope ? » — « Je ne le celeray mie, re-

pliqua Rabelais, j'ay semé à pleines mains çà et là et partout ung grand planté de mocqueries, satyres et equivòcques, lesquelz peuvent estre interprestez des plus puyssantz seigneurs de ce monde : c'est une farce et moralité du temps present par personnaiges. Toutesfoys onc n'eus l'esperit intrigué et perplex, pour y faire jouer leur jeu au naturel gens mortz ne vivantz : seulement j'ay à tous et à chascun emprunté numbre de traitz, faitz et gestes, pour en faire honneur à mes acteurs, Grandgousier, Gargantua, Gargamelle, frere Jehan des Entommeures, Picrochole et le reste : en preuve de quoy, je vous monstreray à l'emblee la continuation de ces chronicques de haulte graisse. Ung matin, au lieu d'ouyr l'Angelus, quand aurez grabelé ce commencement, je viendray vous reciter l'histoire treshorrifique du grand Pantagruel, filz du bonhomme Grandgousier : mes amys veulent que icelluy soyt pour vray le roy Francoys mon maistre, parent et heritier de Loys douziesme ? vous m'en direz vostre proposition. D'abord je vous averty que mon prime livre n'est point dedié aux prebstres, caffards et pattepelues : ainsy

fault-il entendre par ces mots *beuveurs tres-illustres et goutteux tresprecieux* ceux là qui cherchent la verité non dans un puitz mais dedans la bouteille. »

Sur ce, on vint dire que les cardinaulx estoient assemblez, et le pape renvoya avec de riches dons le docte Rabelais qu'il convia au prochain entretien : j'ignore s'il y feust et s'il fourvoya le pape en heresie.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

NOUVEAUTES.

MADEMOISELLE

DE MAUPIN,

— double amour. —

Par Théophile Gautier,

Auteur des Jeunes-France.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

—

OUTRE-MER,

Par Louis de Maynard.

2 vol. in-8. — 15 fr.

—

MARCO VISCONTI,

Traduit de l'italien

De Thomas Grossi.

2 vol. in-8. — 15 fr.

—

PIRATE ET CORSAIRE,

Par Auguste Boüet.

2 vol. in-8. — 15 fr.

—

LETTRES AUTOGRAPHES

DE

MADAME ROLAND,

Avec une Notice

Par Sainte-Beuve.

1 vol. in-8. — 7 fr. 50 c.